

*Lire et écrire
en gallo
avec le Moga*

Version n° 2
septembre 2008

Direction des recherches et rédaction
Bèrtran Ôbrée

Conseils scientifiques
Jean-Pierre Angoujard

Relecture
Mathieu Guitton

Édité par voie électronique sur **www.chubri.org**.

Première version publiée en septembre 2007.

Deuxième version publiée en septembre 2008.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La mise en ligne sur le web est strictement réservée à Chubri.

© Chubri

11 rue De Lattre de Tassigny – 35240 Retiers

chubri@chubri.org – 33 (0)2 99 43 47 28

L'association Chubri est financée en 2008 par le **Conseil régional de Bretagne**,
les **Conseils généraux d'Ille et Vilaine**, de **Loire-Atlantique** et du **Morbihan**,
avec le concours de la **Ville de Rennes**.

Table des matières

PARTIE I	PRÉSENTATION	6
1.	Introduction	7
2.	Rectifications 2008	8
2.1.	Traitement du <y> en finale	8
2.2.	Traitement du <g> en finale	9
PARTIE II	PRÉAMBULE	10
1.	La nécessité d'un protocole orthographique pour le gallo	11
2.	Les limites de l'existant	12
2.1.	Des systèmes élaborés	12
2.1.1.	<i>ELG</i>	12
2.1.2.	<i>Aneit</i>	13
2.1.3.	<i>Vantyé</i>	14
2.2.	Dans l'enseignement du gallo	15
3.	Observer le fait « écrire et lire en gallo »	16
3.1.	Une technique de codage	16
3.2.	Un codage de la langue : le contexte social du gallo	16
3.3.	Loi du moindre effort et pédagogie	18
4.	Un cahier des charges comme guide de décision	19
4.1.	Des obligations	19
4.2.	Des objectifs à viser	20
4.3.	Des critères exclus : référence au français et référence à un étymon	21
5.	Procédure	23
PARTIE III	CODIFICATIONS	24
1.	Une charte orthographique pour une diversité d'usages	25
2.	Des graphèmes univoques et des graphèmes unifiants	26
2.1.	Graphèmes univoques	27
tableau 1	<i>Consonnes</i>	27
tableau 2	<i>Voyelles</i>	30
tableau 3	<i>Diphthongues</i>	33
2.2.	Graphèmes unifiants	34
tableau 4	<i>Graphème <lh> devant <p>, , <q>, <g> ou <f></i>	35
tableau 5	<i>Graphèmes unifiants : voyelles et diphthongues</i>	36
3.	Voyelle d'appui	40
4.	Les sonantes syllabiques r et l	41
5.	Consonne implicite	42
5.1.	En fin de lexème	42
5.1.1.	<i>Diversité de traitement</i>	43
5.1.2.	<i>Un doublement plutôt qu'un <e> muet</i>	45
5.2.	En fin de verbe	46
5.3.	En fin de morphème	46
6.	Consonne double hors finale	47

7.	Pluriel du nom	47
7.1.	Les différentes marques du nombre	47
7.2.	Liaison en [z] devant la voyelle du nom	48
7.3.	Marque du nombre sur la voyelle finale	48
8.	Liaisons	49
8.1.	Liaison et pluriel	49
8.2.	Liaison en [n]	49
8.3.	Liaison et morphèmes	50
8.4.	Liaison et adjectifs numéraux	50
8.5.	Mots à voyelle initiale non soumis à liaison	50
9.	Noms composés	51
10.	Particule postposée du démonstratif	51
11.	Noms propres	52
12.	Signes diacritiques sur majuscules	52
PARTIE IV	GUIDE DE LECTURE	53
1.	Avertissement	54
2.	Exemples de textes	54
2.1.	Une transcription dialectale	55
2.2.	Une transcription unifiée	56
3.	Règles de lecture	57
3.1.	Voyelles	57
3.2.	Consonnes à l'intérieur d'un mot	57
3.3.	Consonnes en finale	57
3.4.	Consonnes doublées en initiale	57
3.5.	Apostrophe	57
3.6.	Trait d'union	58
3.7.	Point séparateur	58
4.	Liste des graphèmes	59
tableau 6	<i>Lecture des graphèmes</i>	59
PARTIE V	GUIDE D'ÉCRITURE	63
1.	Avertissement	64
2.	Transcrire les sons par les graphèmes	64
2.1.	Graphèmes univoques	64
tableau 7	<i>Consonnes</i>	64
tableau 8	<i>Voyelles</i>	66
tableau 9	<i>Diphthongues</i>	67
2.2.	Graphèmes unifiants	68
tableau 10	<i>Graphème <lh> devant <p>, , <q>, <g> ou <f></i>	68
tableau 11	<i>Graphèmes unifiants : voyelles et diphthongues</i>	69
2.3.	Voyelle d'appui : quand écrire <ë> ?	69
2.4.	Diphthongue, voyelle longue ou voyelle suivie d'un <y> ?	70
2.5.	Écrire <e>, <eu> ou « rien » devant <r> ou <l> suivi d'une consonne ?	70
2.6.	Accent, tréma ou tilde sur une majuscule	71
3.	Consonne finale	71
3.1.	Consonne implicite	71

tableau 12	<i>Transcription d'une consonne implicite</i>	72
3.2.	Consonne muette pour unification	72
3.3.	Consonne finale prononcée	72
tableau 13	<i>Consonne prononcée en finale absolue</i>	72
4.	Consonne forte ou double hors finale	73
5.	Liaisons	73
5.1.	Liaison et pluriel du nom	73
5.2.	Liaison en [n]	73
5.3.	Morphèmes	74
5.4.	Adjectifs numériques	74
5.5.	Absence de liaison	74
6.	Écrire un nom	75
6.1.	Pluriel	75
6.1.1.	<i>Déterminant</i>	75
6.1.2.	<i>Liaison en [z]</i>	75
6.1.3.	<i>Voyelle finale</i>	75
6.2.	Noms composés	76
6.3.	Noms propres	76
7.	Écrire un verbe	76
7.1.	Consonnes finales muettes	76
7.1.1.	<i>Consonne implicite</i>	76
7.1.2.	<i>Consonne d'unification <-t></i>	76
7.2	Consonnes initiales dans « zu », « zeù », « yéett » ou « déett »	77
7.3	Conjugaisons du premier groupe	77
tableau 14	<i>Terminaisons des temps simples d'un verbe du premier groupe</i>	77
8.	Écrire un morphème	77
8.1.	Pas de consonne muette en finale hors liaison	77
8.2.	Liaison	78
8.3.	Morphème composé d'un graphème simple ou doublé	78
8.4.	Morphème en <-i>, <-ou>, <-u>	78
8.5.	Particule postposée du démonstratif	78
8.6.	Cas du pronom personnel neutre « sa »	79
8.7.	Particule interrogative « ti »	79
8.8.	Pronom sujet postposé	79
PARTIE VI	ANNEXES	80
1.	Bibliographie	81
2.	Abréviations	83
3.	Codes phonétiques	84
3.1.	Consonnes	84
3.2.	Voyelles	84
3.3.	Glides	85

PARTIE I

-

PRÉSENTATION

1. Introduction

Le projet de l'association Chubri est à la charnière de l'inventaire linguistique (étudier la langue) et de l'aménagement linguistique (contribuer à sa sauvegarde, son adaptation au monde moderne et sa revalorisation). C'est ainsi, dès 2007, dans le cadre d'un programme d'actions intitulé *Eqrirr e lirr en galo*, que Chubri a pris l'initiative de promouvoir un standard orthographique pour répondre aux enjeux actuels du gallo : le Moga. Chargée d'étudier le gallo pour le transmettre, l'association est elle-même confrontée à la question de l'écriture pour assurer la diffusion de ses travaux (lexicographie, terminologie, traduction...). Au-delà de ces besoins internes, il s'agit de proposer à l'ensemble des acteurs du gallo des conventions d'écriture qui pourraient à terme être partagées par l'ensemble des locuteurs.

La conception du Moga a été entamée par Bèrtran Ôbrée à l'occasion de la publication d'un dictionnaire de base bilingue, gallo-français et français-gallo, publié en 1995 par l'association Bertaeyn Galeizz : le *Motier de galo*. Depuis cette date, le système orthographique ainsi créé a été amélioré grâce à une mise en œuvre dans différents domaines d'application : transcription de collectages, enseignement, littérature, traduction... Des conseils d'universitaires et de personnes compétentes en gallo, de même que des critiques ou suggestions formulées par les uns et les autres, ont permis de corriger des erreurs et d'apporter des solutions techniques mieux adaptées. Au terme de cette phase de mise au point, l'ensemble des codifications a été formalisé dans le cadre de la première version publique du présent ouvrage mis en ligne sur www.chubri.org en septembre 2007.

Le Moga représente aujourd'hui une proposition étayée et expérimentée. Ainsi certaines solutions techniques innovantes, voire audacieuses, s'avèrent effectivement pertinentes. En particulier, grâce à la distinction claire entre graphèmes univoques et graphèmes unifians, le Moga répond efficacement à la nécessité de respect de la diversité interne de la langue et à l'émergence de nouveaux usages du gallo. Il nous paraît donc important d'en assurer la diffusion au plus grand nombre.

Le Moga est un outil au service des acteurs et/ou des locuteurs du gallo. Il a une double force : celle de disposer de bases solides et déjà expérimentées, et celle aussi d'être amendable. Il ne s'agit pas d'un système figé. Chubri entend assurer une veille technique sur les codifications afin de les améliorer par des modifications et des compléments. À l'instar de cette deuxième version, il est prévu d'en assurer des mises à jour pour tenir compte des avancées en matière de linguistique du gallo et de l'expérimentation des préconisations graphiques diffusées. Toute suggestion pour améliorer le Moga est donc la bienvenue. Plus nombreuses seront les contributions, plus cet outil sera utilisable par tous. Toute personne intéressée est invitée à contacter Chubri dont les coordonnées à jour sont consultables sur le site www.chubri.org.

2. Rectifications 2008

Suite à la parution de la première version publique du Moga en septembre 2007, Chubri a eu l'occasion d'expérimenter les codifications dans le cadre de ses bases de données sur l'onomastique gallèse et dans l'ensemble de ses activités. Par ailleurs, diverses personnes ont fait part de remarques sur tel ou tel aspect des règles proposées.

Des observations récurrentes ont été exprimées sur la difficulté de lecture des sonantes <r> et <l> lorsque celles-ci ont une valeur syllabique, en particulier devant <i>, <ou>, <u>, comme par exemple dans *prie*, *groue* ou *enn ruètt*. Cependant, au terme d'un examen attentif des structures à l'oral et des différentes solutions techniques possibles, aucune solution de codification plus satisfaisante n'est apparue. Ceci dit, c'est un sujet sur lequel nous développerons des efforts d'explication dans nos diverses publications. C'est déjà le cas dans les livrets numériques sur l'onomastique des communes de Médréac (35), Petit-Mars (44) et Saint-Martin (56), ouvrages disponibles gratuitement sur www.chubri.org.

Par contre, deux points peuvent être désormais améliorés. Il s'agit du traitement des finales en <g> et en <y> pour lesquelles un doublement ne s'avère pas justifié. Nous développons ces rectifications ici.

Pour le reste, et pour l'heure, les codifications proposées ne semblent pas présenter de difficultés particulières, même si certaines nécessitent un effort pédagogique un peu plus soutenu.

2.1. Traitement du <y> en finale

Suite à des remarques d'utilisateurs et après observation détaillée du lexique, il semble que peu de mots du gallo présentent une consonne [j] implicite en finale :

[dygri] (de la braise)	[grijə] (griller)
[ẽfi] (un fils)	[ynfij] (une fille)
[sula] (soleil)	[asulajə] (exposer au soleil)
[pa] (poil, cheveu)	[pajy] (poilu, chevelu)
[lɔsna] (le grenier à foin)	[lasnaje:] (la quantité de foin stocké)

Sans être exhaustive, cette liste semble très limitée en nombre.

Par ailleurs, le lecteur non avisé est porté à lire systématiquement [j] en finale, même si le <y> est simple (non doublé). En effet le <y> est rare en finale en français et, du coup, il est volontiers interprété comme devant être lu en gallo.

Autre aspect, un grand nombre de mots en gallo terminent par un [j] prononcé, sans qu'il n'y ait de lien avec une forme réduite où le [j] serait implicite. Par exemple le verbe [travajə] (travailler) se rapporte au nom [travaj] et non pas à un hypothétique nom [trava]. En fait, pour la grande majorité des lexèmes en [j], cette consonne reste explicite même sans suffixe.

Au vu de ces éléments, il semble plus judicieux de traiter cette consonne en finale non plus sur le mode :

- (1) Finale simple muette ≠ Finale doublée prononcée

mais sur le mode :

(2) Finale implicite (rare) non notée ≠ Finale écrite prononcée.

Pour des lexèmes présentant une consonne implicite, on écrivait : *griy, fiy, soulaey, paey, snây*... On écrira désormais : *gri, fi, soulae, pae, snâ*...

Le graphème <y> n'est alors plus doublé en finale et rejoint ainsi , <v>, <f>, etc. Ainsi on écrivait : *i bâyy, i travâyy, la fiyy, sa mouyy, ùnn rayy, è s'pouyy*... On écrira désormais : *i bây, i travây, la fiy, sa mouy, ùnn ray, è s'pouy*...

Ce changement représente un gain très net du côté de l'objectif 5 (*économie de gestes à l'encodage*, § II-4.2).

2.2. Traitement du <g> en finale

Les observations précédentes sur la consonne <y> nous ont amené à contrôler la liste des consonnes jusqu'ici doublées en finale. Les consonnes <d>, <l>, <n>, <r>, <s>, <t> et <z> ne posent pas de problème. Elles sont toutes fréquentes comme finale implicite ; leur traitement sur le mode (1) reste adapté. On peut continuer à écrire :

rond, rondd
journal, journall
pmier, pmier
dous, douss
sènt, sèntt
griz, grizz

Le traitement du <n> semble toujours pertinent. On peut continuer à écrire :

bon, bonn
fin, finn

Par contre, il s'avère que traiter ainsi la consonne <g> ne se justifie pas car nous ne connaissons que quelques cas où [g] a une valeur implicite :

[lõ] (long) [lõg] (longue)
[bur] (bourg) [burgadin] (habitante d'un bourg)

Outre quelques dérivés de [lõ], divers autres cas ont pu nous échapper, mais la liste restera très réduite. Notons que le traitement proposé dans la version antérieure du Moga nous a été induit par l'usage en français et par les choix effectués en ELG, le système orthographique qui a introduit le principe du doublement de consonnes. Le doublement du <g> avait ainsi été admis « a priori » mais en fait il n'est pas pertinent au sein du présent système et vis-à-vis du cahier des charges (§ II-4).

La même modification que pour le <y> se justifie donc. On écrira désormais :

la bag [labag] (la bague)
en vrag [ãvrag] (en vrac)
il'ebrg un paizon [iləbrgɛpajsõ] (il vide un poisson)
i navig [inavig] (il navigue)

Par ailleurs, on écrira *lon* (féminin *long*) et *bourr* (dérivé *bourgadinn*).

PARTIE II

-

PRÉAMBULE

1. La nécessité d'un protocole orthographique pour le gallo

La nécessité d'élaborer et diffuser un protocole orthographique pour le gallo est tout d'abord un constat interne à l'association Chubri. Au fur et à mesure de l'élaboration du nouveau projet associatif autour de l'étude du gallo pour sa transmission, il est devenu clair qu'aucune réalisation viable ni durable ne pourrait voir le jour sans un tel outil. Au sein de l'association, une équipe devra partager des mêmes règles d'écriture pour assurer des transcriptions de collectages destinées à diverses exploitations, de l'analyse lexicographique (pour saisie en bases de données de type dictionnaire) à la publication écrite d'extraits. Dans sa propre communication, l'association aura recours au gallo et devra ainsi faire des choix d'écriture en espérant une assez bonne acceptation par l'ensemble du réseau d'acteurs du gallo et par le grand public.

Mais l'enjeu dépasse le contexte de Chubri. Il s'agit aujourd'hui de répondre à des besoins d'écriture et de lecture qui apparaissent en même temps qu'émerge une communauté gallophone qui se veut héritière des *patois* de Haute Bretagne. Cette émergence a traversé un cap décisif dans les années 70-80 avec des premiers signes de reconnaissance institutionnelle tel que l'option de langue régionale au baccalauréat. Or nous sommes passés aujourd'hui à une civilisation de l'écrit généralisé. Si les anciens patoisants avaient peu recours à l'écrit au quotidien, les jeunes générations concernées par le gallo en font un usage le plus souvent très étendu dans les activités de chaque journée : lecture de livres, courriels, sites web, signalétique dans les transports, démarches administratives... Parler en gallo inclue désormais le fait d'écrire en gallo. Autrement dit, être locuteur du gallo nécessite d'être aussi lecteur et scripteur en gallo. De plus il faut aujourd'hui faire face à de nouveaux besoins dans des cadres institutionnels et scolaires. Le Conseil régional de Bretagne a reconnu clairement le gallo comme l'une des langues bretonnes fin 2004, et en 2007 le Conseil général d'Ille et Vilaine amorce une politique en faveur du gallo vu comme langue du département. Enfin les perspectives d'une filière universitaire de langue gallèse à Rennes 2 remettent sur le tapis l'enjeu pédagogique de l'écriture du gallo.

C'est bien la question d'un standard partagé qui se pose. Il s'agit que des utilisateurs puissent connaître sans ambiguïté la correspondance entre ce qui s'écrit et ce qui se dit sans que cette correspondance soit remise en cause d'un texte à l'autre. Il faut d'emblée distinguer cette question du standard d'écriture de celle de l'émergence d'une forme de langue unifiée, d'une koinè, en étroit rapport avec l'émergence d'une communauté gallophone dans le cadre de laquelle des locuteurs veulent s'adresser à d'autres quelle que soit l'appartenance territoriale à un pays ou l'autre de la Haute Bretagne. Mais de la koinè au plus dialectal, la même question d'un standard d'écriture se pose. En effet la logique d'unification ne doit pas faire oublier qu'il y a aussi des logiques plus dialectales. Une personne a des appartenances multiples où le lien local à la commune ou au pays côtoie le lien régional. Un standard d'écriture doit pouvoir répondre à l'ensemble des échelles de langue en présence dans le fait *gallo*.

2. Les limites de l'existant

Si la nécessité d'un protocole se fait sentir, ce n'est pas seulement que des besoins d'écriture émergent, c'est aussi que ce qui existe ne semble pas satisfaisant. Ce constat partagé par beaucoup d'acteurs du gallo est également celui de Chubri.

Écrire en gallo est un fait relativement récent, né avec les premières collectes linguistiques en Haute Bretagne à la moitié du 19^{ème} siècle. Auparavant le gallo n'était perceptible que sous forme d'emprunts à travers des écrits rédigés par des francophones, des inventaires de notaire à la transcription des toponymes. L'usage de l'écrit en gallo à des fins de communication aura attendu principalement la seconde moitié du siècle suivant. Cette relative jeunesse de l'écrit en gallo explique pour bonne part l'absence de conventions partagées aujourd'hui. En effet le constat que l'on peut observer actuellement, c'est, pour l'essentiel, une pratique de la polygraphie (ou poly-orthographe). Cette multiplicité des principes d'écriture en circulation est sensible dans l'édition de livres. Ainsi pour la seule collection des *Aventures de Tintin* les principes orthographiques changent d'un titre à l'autre. Aujourd'hui comme hier, chaque locuteur se débrouille, écrit de façon « empirique »¹ ou « spontanée »². Il bricole avec l'orthographe du français et/ou différents systèmes connus pour le gallo. Cette situation est valable même à l'école où tout dépend du professeur, ce qui représente un frein important au développement de l'enseignement³. Parallèlement, de nombreuses initiatives ont pourtant été prises en matière de conventions d'écriture ; des systèmes « élaborés »⁴ existent, dont certains ont été relayés par des associations. De plus des enseignants essaient de faire converger leurs pratiques en la matière.

2.1. Des systèmes élaborés

Notre propos ne sera pas ici d'établir un inventaire critique, précis et complet de chacun des systèmes élaborés existants. Mais, à travers une partie d'entre eux, nous aborderons certains problèmes qui nous semblent appeler des solutions alternatives.

2.1.1. ELG

Le principal système d'écriture disponible aujourd'hui est celui défini par Alan J. Raude dans le livret *Écrire le gallo* paru en 1978. Cette écriture dénommée généralement ELG (ou *graphie normalisée*) est promue à ce jour principalement par les associations Maézoë et Bertaeyn Galeizz. Elle présente de nombreuses difficultés que nous tenterons de résumer. Mais déjà il est utile de se pencher sur certains aspects de sa conception. Notons d'abord que certaines conventions s'appuient sur ce qui serait une tradition graphique en Bretagne, manifeste dans la toponymie. Par exemple le fait qu'il y ait un <s> muet dans Saint-Cast ou dans Malestroït permettrait de justifier de recourir en gallo à de telles consonnes muettes à l'intérieur du mot pour marquer la prononciation de la voyelle précédente. Pourtant, si on ne peut ignorer ces usages de transcription, il faut remarquer

¹ Ramel J.-L., 1991.

² Caubet D., Chaker S., Sibille J., 2002, p. 9.

³ D'Hervé G., 2005.

⁴ Caubet D., Chaker S., Sibille J., 2002, p. 9.

que leur manifestation écrite sous la forme de panneaux signalétiques est un fait très récent et que du coup l'association entre ces conventions et la prononciation gallo n'est pas ancrée chez les anciens patoisants. Car ces mêmes locuteurs ont été alphabétisés en français et la correspondance entre [a] et <â> est à leurs yeux bien plus évidente que celle avec <a+s> devant une consonne. En effet, les panneaux signalétiques *Saint-Cast* pèsent peu face à l'important volume de textes écrits, rencontrés au quotidien, dans lesquels les mots en <â> sont prononcés [a] en français régional (au moins par les anciens). Ils pèsent peu face au <s> généralement prononcé devant une consonne en français écrit. Qui n'a pas entendu des visiteurs, mêmes hauts bretons, dire le <s> dans *Saint-Cast* ou *Malestroit* ? Par ailleurs, les conventions d'ELG s'appuient sur de nombreux arguments étymologiques, notamment pour unifier des variantes dialectales. Ainsi on justifie d'écrire le pronom *mei* (moi) par un argument étymologique (ancienne diphtongue *ei*). Pourtant la forme la plus répandue est clairement [ma] et pour les locuteurs concernés la correspondance entre *mei* et [ma] ne va pas de soi. En fait l'argument étymologique (restitution d'un étymon) s'avère le plus souvent problématique, nous y reviendrons⁵.

Une des difficultés dans l'emploi de l'ELG est une restitution incomplète (ou inexacte) des éléments structurés du gallo. En particulier il est parfois difficile de repérer les différents phonèmes en usage en gallo. Par exemple les phonèmes [c] et [k] ne sont pas distingués dans [isaki] noté *il saqi* et [icit] noté *il qiti*. Par ailleurs une même voyelle dans le parler sera fréquemment restituée par différents graphèmes. Ainsi les mots *naéz*, *praéy* et *ploey* utilisent trois graphèmes distincts pour la même voyelle ; car pourtant à l'oral le résultat est partout identique : certains prononcent un [e:] long qui peut diphtonguer et d'autres prononcent un [e] fermé. Ce type de difficultés représente un frein majeur à son emploi pour l'apprentissage du gallo, notamment dans l'enseignement. Un autre type de difficultés est la faible autonomie des utilisateurs à l'encodage. En effet, à défaut d'un dictionnaire très complet en ELG, pour l'heure inexistant, la démarche d'écriture suppose des connaissances étymologiques. Or un scripteur (un locuteur, donc) peut éventuellement se débrouiller avec un dictionnaire historique du français, mais dès qu'un mot sort du champ commun au français c'est vite la panne, à moins de revenir sans cesse vers ceux qui savent... Enfin on peut parler de difficultés au décodage. Par exemple, une voyelle sera fréquemment décodée en fonction de la consonne qui suit. Ainsi le graphème <a> se lira différemment dans *bratz* [bra] et dans *raz* [ra] ; ou encore le graphème <e> sera (a priori) lu [ə] dans *essprit* mais il sera lu [e:] dans *festt*, <s> étant muet dans ce dernier mot. Le décodage est aussi extrêmement alourdi par un important écart entre le tableau des graphèmes et celui des phonèmes, comme on peut le voir dans nos exemples précédents pour [k], [c], et pour [e(:)]. Cette complexité de décodage est, là encore, un frein à l'apprentissage. En fait, de telles difficultés ont leur source dans la conception du système, où la restitution d'étymons est un critère primordial de choix des graphèmes.

2.1.2. Aneit

Un autre système d'écriture a marqué le réseau associatif de promotion du gallo. Il s'agit des règles d'abord établies au sein de la commission linguistique des Amis du Parler Gallo dans les années 1980-1984 puis développées au sein de l'association Aneit pendant la deuxième moitié des années 1980. Cette graphie dite *unifiée* reprend en partie la démarche de l'ELG, y compris sous l'angle étymologique. Elle s'en démarque toutefois en

⁵ Ce problème est synthétisé au § II-4.3.

abandonnant certains *archaïsmes* (assumés comme tels par Alan J. Raude) et en cherchant à se rapprocher davantage des conventions du français⁶. Depuis l'arrêt des travaux d'Aneit, ces codifications ont globalement été peu utilisées. Elles ont toutefois influencé des écrivains et des enseignants.

L'examen de certains principes de la graphie unifiée permet d'en déceler des limites. Ces principes sont exposés dans un livret publié en 1984⁷ : « dans la mesure du possible la trame d'un mot est unique, la prononciation variant suivant la localisation » et plus loin « se voulant représentative de tous les parlers de la Bretagne gallèse elle ne cherche pas à rendre compte de la prononciation de chaque parler, en cela elle est générale ». Ce choix entraîne des difficultés à l'encodage, car en ne prévoyant pas la notation de formes dialectales il est peu maniable pour un locuteur n'ayant ni connaissances étymologiques ni connaissances en dialectologie du gallo.

En outre il faut souligner certains problèmes techniques, communs pour partie à l'ELG. En effet certains graphèmes sont réalisables à la machine à écrire (pour qui en aurait encore) mais ne le sont pas (ou alors difficilement) sur un logiciel de gestion de courriels ou sur certains tableurs. C'est le cas des signes <ú> et <ó>, et du <r> surmonté d'un tilde notant le *r* syllabique.

2.1.3. Vantýé

L'association Vantýé, basée sur Guémené-Penfao, a proposé à partir du début des années 80 un système utilisé dans sa revue *Pihern*. Il s'agit d'une graphie de type « phonétique » qui se distingue assez nettement de graphies plus « englobantes »⁸ abordées plus haut. Sa visée est toutefois distincte des systèmes phonétiques utilisés dans la littérature linguistique ; il s'agit bien ici d'un système ayant vocation à être utilisé pour la communication courante. L'avantage d'une telle écriture est sa relative simplicité de mise en œuvre par le scripteur à l'encodage. Il suffit de maîtriser les associations entre graphèmes et phonèmes pour savoir écrire. De ce point de vue, son approche ne peut être totalement écartée. Par contre ce caractère phonétique du système pose deux types de difficultés. D'une part il ne note pas les consonnes implicites qui apparaissent dans la dérivation ou dans la conjugaison : on note *ron* (rond) et *rondi* (s'arrondir), ou encore *i par* et *i partira*. Ceci est problématique au décodage par le lecteur car on ne dispose pas de la carte d'identité complète du mot terminé par la consonne implicite, ici [d] non écrit dans *ron*. D'autre part un tel système n'offre aucune possibilité de gestion des variations dialectales par le recours à des codes permettant aux lecteurs de transposer une forme écrite de référence dans son parler, à l'instar du <ll> proposé dans le MOTIER pour *bllanc*, ce mot pouvant se lire *bianc*, mais aussi *blanc*.

La graphie de Vantýé pose un autre problème qui est celui du choix des graphèmes. La plupart d'entre eux ne pose pas de difficultés particulières ; il s'agit de graphèmes aux valeurs communément connues dans les langues romanes ou plus spécifiquement en français. D'abord il faut signaler que les graphèmes choisis répondent aux besoins du parler du « pays Mitaw ». Cela signifie que l'on ne dispose pas de tous les codes nécessaires pour l'ensemble des parlers de Haute Bretagne. Ensuite les voyelles nasales devant consonne nasale sont rendues par des lettres doublées : *kooman* (comment), *la boon*

⁶ Ôbrée B., 1991.

⁷ Bauge J.Y., Magot Th., Motrot L., 1984.

⁸ Caubet D., Chaker S., Sibille J., 2002, p. 9.

foom (la femme), *jeemëy* (jamais), *Veen* (Vannes)⁹... Cette codification est assez déroutante car des doubles voyelles noteraient a priori plutôt des voyelles longues. Enfin l'usage des graphèmes <k> et <kh> pour [k] et [c], et du <w> (y compris dans les diphtongues ou les voyelles longues sujettes à diphthongaison) interrogent les usagers : *pourkây* (pourquoi), *khëk* (quelques), *awt* (autre), *tenw* (tant), *byenw* (blanc)... En effet le gallo, une langue romane, se trouve ici notée par des caractères d'un usage habituellement restreint dans le domaine roman. Le risque est alors très fort, pour un usage généralisé, d'être confronté à un rejet par bien des utilisateurs qui trouveront ces graphèmes déplacés. D'ailleurs, pourquoi recourir à ces conventions ? Il s'agit bien sûr de répondre à un problème d'écriture (comment noter régulièrement [k] et [c] par exemple) mais il faut remarquer qu'ici les solutions trouvées semblent bien liées à une volonté de marquer une parenté graphique avec l'autre langue bretonne. Certes la langue celtique a côtoyé la langue romane dans une zone mixte dans l'ouest de la Haute Bretagne¹⁰, mais le gallo est une langue romane ; si on avait affaire à des phonèmes empruntés au breton ou au celtique armoricain (substrat du gallo), l'emprunt de graphèmes correspondants en usage en breton aurait pu se concevoir, mais tel n'est pas le cas.

2.2. Dans l'enseignement du gallo

Actuellement les enseignants de gallo utilisent des principes graphiques qui tiennent à chacun. Cependant l'Association des Enseignants de Gallo tente régulièrement de favoriser des convergences d'écriture entre enseignants. À ce jour il n'y a pas de système finalisé et publié qui serait ainsi facilement disponible pour toute personne intéressée. Un document diffusé par André Le Coq en février 2007 lors d'une rencontre sur l'écriture du gallo donne toutefois un aperçu d'usages plus ou moins partagés par une partie des enseignants, sans qu'il s'agisse pour autant de propositions formalisées et portées officiellement par l'association. Au-delà des nombreux aspects convergents avec des systèmes élaborés, ce document donne l'occasion d'aborder une difficulté récurrente dans l'écriture du gallo. En effet, de prime abord, la référence à des usages du français peut paraître comme une voie assurant une simplicité d'écriture. Mais à y regarder de plus près certains usages d'écriture du gallo apparaissent en définitive comme de simples calques graphiques du français qui n'ont pas prouvé leur pertinence en gallo ; ces calques ont pour effet une hétérogénéité de traitement de faits homogènes en gallo. La conséquence paradoxale est alors en fait de compliquer les choses pour l'utilisateur alors qu'on cherchait à faire simple. Par exemple, la distinction entre les finales dans *il a chantë*, *chanter* et *i chantaë* ne reposent sur aucune distinction observable en gallo où la même voyelle apparaît dans les trois cas, que ce soit un [ə] central ou un [e] bref. Pour le lecteur apprenant, cela peut être déroutant car la distinction de graphèmes tendrait à faire croire à une distinction phonologique. Et pour le scripteur, seule la référence au français permet éventuellement de s'y retrouver pour écrire. De même la distinction entre *dent* et *temp* ne répond à aucune distinction dans le parler, où on dit généralement [ã]. Autre exemple encore, la distinction entre <c>, <q> et <k> dans *cahey*, *qe*, et *kaqhi* ne s'impose que si l'on cherche à reproduire en gallo des usages du français. En comparant *cahey* et *qatorze*, on a un aperçu de la difficulté de maniement par le scripteur à l'encodage. Pour des mots inconnus en français, comment savoir si on va écrire *ca* ou *qa* ? Et cette complexité est-elle utile pour rendre compte du parler gallo ? Autre exemple encore, des difficultés de

⁹ Kogreh U., 2000.

¹⁰ Fleuriot L., 1982.

décodage sont constatées si on compare les énoncés *la ville*, à lire [lavil] (la ville), et *i ville*, à lire [ivij] (il vrille). Ces cas concrets font apparaître la nécessité d'établir des règles d'écriture simples et précises, écartant toute ambiguïté, et reposant avant tout sur une observation des structures du parler, non pas sur des critères de référence au français.

3. Observer le fait « écrire et lire en gallo »

Codifier du gallo écrit n'est donc pas une mince affaire. Alors avant de s'atteler à un cahier des charges pour un standard d'écriture, il est utile de décortiquer différents aspects qui sont en œuvre dans le fait d'écrire et lire en gallo.

3.1. Une technique de codage

Observons ici que l'écriture revient à un codage d'éléments structurés du langage en éléments structurés graphiquement. On établit ainsi une correspondance entre ce qu'on dit et du graphisme. Dans un système alphabétique, le codage repose essentiellement (par essence) sur une correspondance entre des graphèmes et des phonèmes. Ce point est important car la situation serait différente avec des idéogrammes. Ici, lorsqu'une structure régionale est écrite en gallo, elle fait forcément des choix entre différentes manières de prononcer. Ainsi, écrire *èl'ariv*, c'est choisir une forme assez fréquente alors qu'en écrivant *ol'ariv* on choisit une forme plus dialectale. De fait, l'utilisation d'une écriture alphabétique induit un certain mode d'unification du parler. Par ailleurs, compte tenu du caractère principalement roman du gallo, une démarche de codification graphique du gallo devra prendre en compte les traditions d'écriture des langues issues du latin.

L'acte d'écrire requiert du matériel adapté, du crayon à l'ordinateur. Si le crayon permet une grande liberté dans la définition de codes d'écriture, ce n'est pas le cas du matériel informatique. De ce point de vue, la façon d'écrire le gallo dépend de la nature du matériel disponible dans le commerce et utilisé par la population, en particulier dans le domaine du traitement de texte, des tableurs et de la gestion de courriels. Ce contexte pose donc un cadre limitant aux conventions orthographiques, en particulier dans le choix de graphèmes qui devront être faciles à mettre en œuvre sur clavier d'ordinateur.

Enfin dans l'acte de codage, il faut distinguer les deux phases d'encodage (écrire) et de décodage (lire). Cette distinction technique peut être reliée aux questions sociales : Qui écrit ? Qui lit ? Autrement dit : Qui sont les scripteurs ? Qui sont les lecteurs ? Nous y reviendrons un peu plus loin.

3.2. Un codage de la langue : le contexte social du gallo

Poser des conventions graphiques pour une langue nécessite de prendre en compte l'ensemble des niveaux d'appartenance sociolinguistique en jeu. Le mouvement de promotion et défense du gallo a souvent mis l'accent sur les enjeux d'unification en voyant ce qui serait un émiettement dialectal comme un frein au sauvetage de la langue. Il s'agit sans doute d'un calque d'un certain modèle républicain français, accaparé par la question de l'unité et effrayé par la diversité culturelle. Pourtant, l'analyse des besoins

des locuteurs ne peut pas ignorer la multiplicité des situations des locuteurs, potentiels usagers d'un standard graphique. Les situations d'écriture et de lecture ne sont pas identiques pour un courrier entre voisins, un courriel entre frère et sœur, un article dans une revue régionale ou encore une poésie publiée dans un livre. Dans certaines situations, le scripteur cherche à préciser qu'il faudra lire selon telle prononciation et non pas une autre, ceci par exemple par souci de se marquer comme un locuteur de tel territoire, ou plus simplement parce que c'est ainsi qu'il parle, ou encore pour préciser la rime des vers d'une poésie. Dans d'autres situations, le scripteur est davantage préoccupé par la possibilité d'être lu par tout locuteur du gallo et utilisera volontiers des conventions interdialectales qui permettront à chaque lecteur de décoder en fonction de ses propres habitudes de dire. En fait rien n'empêche qu'un standard graphique réponde à l'ensemble de ces besoins ; cela implique juste de sortir des schémas classiques pour innover en vue de répondre à ces besoins recensés.

Un autre aspect qu'il faut prendre en compte est le fait que le gallo, comme toutes les langues « régionales » de France, a subi (et subit encore) une politique d'éradication. Il y a ainsi une interruption de la transmission de la langue qu'un ensemble d'initiatives cherchent à pallier. Un standard orthographique est un des éléments devant faciliter cette transmission. Ce point mérite attention car on a d'un côté, pour être schématique, des locuteurs qui ont une connaissance de la langue parce qu'ils y ont été baignés pendant leur enfance. Certains sont prêts à transmettre leur langue par écrit à la condition d'une certaine simplicité des codes d'écriture. Ces locuteurs ont rarement des connaissances en dialectologie du gallo mais connaissent bien le parler de la famille et du pays. D'un autre côté on a des apprenants rarement immergés dans le parler et pour qui la lecture est un support privilégié d'apprentissage. Pour eux l'écrit est « la » référence pour apprendre comment dire. Cette observation impose une grande clarté du standard pour faciliter son décodage par les apprenants. Le français peut écrire *libération* et *bastion* parce que le bain linguistique permet aux locuteurs de décoder le <t> de *-tion* distinctement dans chaque cas. En gallo, une telle complexité de code est bien plus problématique.

Il faut souligner au passage la difficulté particulière que représente la culture orthographique française dans l'invention d'une orthographe pour le gallo. Nous avons déjà abordé le fait que par calque du modèle français, on tendrait à concevoir la question graphique uniquement sous l'angle de l'unification en négligeant le traitement de la diversité des manières de dire. Mais il faut ajouter aussi que le français offre un exemple de complexité extrême en matière de correspondance entre graphèmes et phonèmes. Ainsi en français plusieurs graphèmes correspondent au phonème [s] : <s> dans *bastion*, <ss> dans *passion*, <t> dans *libération*, <ç> dans *façon*. Ceci représente une difficulté à l'apprentissage de l'écriture (à l'encodage comme au décodage), en tout cas davantage que pour <v> qui note un seul phonème. En français encore, un graphème peut correspondre à plusieurs phonèmes. C'est le cas de <ch> qui peut se lire parfois [k]. Du coup, si le lecteur ne connaît pas le mot *chénopode*, l'erreur de décodage est prévisible. C'est aussi le cas de <t> habituellement lu [t] mais parfois [s] comme dans *libération*. Mais alors, dites-moi, comment lit-on *patio* ? La difficulté de l'apprentissage du français par les étrangers s'explique entre autres par ces conventions graphiques complexes. Et la mauvaise maîtrise de l'orthographe française par une importante proportion de la population française trouve ici une bonne part d'explication. A l'opposé du français, l'espagnol présente des équivalences bien plus étroites entre phonèmes et graphèmes, au moins pour les locuteurs castillans. Codifier le gallo exige ainsi un recul critique sur le

modèle orthographique du français et une aptitude à observer d'autres us et coutumes graphiques...

Ceci dit, le contexte francophone doit être pris en compte dans le cas du gallo car c'est la principale langue dans laquelle les locuteurs du gallo ont été et sont alphabétisés. Ignorer cette réalité serait adopter la posture de l'autruche. La question du rapport au français et à son écriture est d'ailleurs récurrente dans les débats sur la graphie du gallo. Il est aujourd'hui relativement admis qu'il faut concevoir une écriture du gallo comme un tout présentant sa propre cohérence et restituant les usages du gallo, et non pas comme une adaptation de l'orthographe française. Pourtant dans les faits il est fréquent de voir des conventions du français reprises spontanément alors qu'elles répondent très mal aux logiques des usages parlés du gallo. C'est en particulier le cas du recours au <e> muet pourtant peu adapté au gallo. Pour autant le fait est que les locuteurs sont alphabétisés en français et qu'il faut en tenir compte car cela a un impact dans le maniement des codes graphiques du gallo. En outre la parenté du gallo avec le français accentue le fait que tout utilisateur d'un standard graphique du gallo est amené à se poser la question de la valeur des codes par comparaison avec le français. Tel graphème se lit-il comme en français ou non ? Voir <ch> en gallo pousse le lecteur à supposer a priori que ce graphème code le phonème [ʃ]. De même on lira a priori <gn> [ɲ]. Du coup, dans le processus de conception d'un standard, il faudra anticiper la lecture a priori par l'utilisateur. D'un côté, utiliser <ch> ou <gn> pour ces valeurs sera pertinent par l'économie pédagogique ainsi permise. Mais d'un autre côté écrire <au>, ou même <aiù>, pour [aw] s'avèrera moins pertinent et présentera un coût pédagogique plus élevé que si l'on écrit <ao>. Avant de poser des codifications, il faudra ainsi repérer, à partir des éléments langagiers à restituer, ce qui présente ou non de l'analogie avec le français.

Enfin terminons ce point en rappelant le contexte pédagogique de la période présente. La survie du gallo passera tôt ou tard par un enseignement plus ou moins généralisé en Haute Bretagne. Et pour qu'une communauté linguistique entière passe le cap de l'écrit, c'est-à-dire partage des conventions orthographiques, l'enseignement scolaire a un rôle de premier plan à jouer. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain et nous en sommes aujourd'hui à un stade de grande précarité. Dans ce contexte, la relative simplicité des codes à enseigner est une question de première importance. Certaines expériences ont montré qu'un système graphique simple et cohérent peut être acquis en quelques semaines par des élèves, en s'appuyant entre autres sur une pratique de lecture au préalable à la pratique d'écriture¹¹.

3.3. Loi du moindre effort et pédagogie

Lire et écrire, cela demande de l'effort. Dans l'usage quotidien d'une écriture, à son apprentissage comme par la suite, tout un chacun veille à ne pas perdre trop d'énergie, par exemple dans l'association entre un graphème et un phonème. De ce point de vue, il sera plus simple pour l'utilisateur de poser une équivalence du type « [z] codé par <z> » plutôt que de poser une règle telle que « on écrit <s> dans tel cas et <z> dans tel autre cas, sachant que <s> se lit [s] dans tel cas et [z] dans tel autre ». On le voit, le mode d'organisation des codes a un impact direct sur la plus ou moins grande simplicité de leur utilisation.

¹¹ Caubet D., Chaker S., Sibille J., 2002, p. 11.

Dans la notion d'effort il y aussi une dimension affective. J'aime ou non écrire ou lire. J'aime ou non tel graphème. Cette dimension affective peut renvoyer au rapport personnel à telle ou telle langue mais aussi plus spécifiquement au rapport à son écriture, ou encore à l'écriture en général. Le mode de conception d'une écriture intervient donc ici. Une trop grande complexité de règles pourra faciliter un rejet. Des règles simples limitent ce risque. Par ailleurs un protocole offrant une liberté personnelle pour écrire dans son propre parler évitera les écueils d'un système qui serait vu aisément comme monolithique, trop rigide et voire même au service du pouvoir de quelques uns. Enfin les contextes d'enseignement et de pratique auront aussi leur part dans le jugement des utilisateurs. Oui, c'est facile. Bof, c'est trop difficile... Et même l'atmosphère d'un cours a sa part dans l'histoire !

On touche ainsi à un point difficile pour tout concepteur d'un système graphique. Il ne suffit pas que ce soit cohérent (cohérent par rapport au parler, cohérent du point de vue des règles les unes par rapport aux autres), il faut aussi anticiper et prendre en compte les perceptions et réactions des utilisateurs.

4. Un cahier des charges comme guide de décision

Il devient plus clair au vu des observations précédentes que codifier un standard graphique impose de prendre en compte de nombreuses contraintes. Il est alors nécessaire d'établir un cahier des charges afin d'encadrer les choix de codification. Pour cela, nous chercherons ici à lister différents paramètres en distinguant d'une part des obligations et d'autre part des objectifs à viser. Les *obligations* sont des critères incontournables. Une solution graphique remplit ou non ce critère, ce qui implique qu'elle sera admise ou exclue. Les *objectifs* à viser sont davantage des directions vers lesquelles il faut tendre. Ici il y a de la place aux compromis pour faire au mieux. **Attention, au sein de chaque catégorie (obligation ou objectif), la numérotation n'a pas de caractère hiérarchique.**

4.1. Des obligations

La première obligation porte sur la *restitution des éléments structurés du langage* selon les usages du gallo, sans ambiguïté¹². Si l'on admet que [a] se distingue de [ɑ], il faudra en rendre compte d'une façon ou d'une autre. De la même façon, la distinction entre les consonnes [k] et [c] devra être restituée, etc.

La deuxième obligation concerne la *restitution de la diversité des usages*. Si certains disent [ma] et d'autres [mɛ], il faudra pouvoir en rendre compte spécifiquement, indépendamment des codes d'unification. Par exemple on devra pouvoir écrire *ma* ou *mè*, même s'il est prévu par ailleurs une transcription unifiée en *mae*.

¹² « In the orthography the relationship between spelling and sounds must be unambiguous » (*Dans l'orthographe, la relation entre la graphie et les sons doit être non ambiguë*). Cornish Language Partnership's Linguistic Working Group, 2007, p. vii.

La troisième obligation est l'adoption de la forme majoritaire dans les choix d'unification. Par exemple, pour un texte court destiné à tout locuteur du gallo, on choisira *èl'ariv* plutôt que *ol'ariv* car la première est la plus répandue en gallo, au vu des enquêtes et cartes dialectales disponibles. De même, on posera que la valeur de base du graphème <ae> est [a] puisque c'est cette prononciation qui est majoritaire dans la série lexicale concernée (*mae, tae, fae, naer...*).

La quatrième obligation est la *faisabilité technique*. Cette faisabilité concerne en particulier une mise en œuvre simple sur un ordinateur doté d'un clavier français et pour des opérations de traitement de texte, de rédaction de courriels et de saisie sur tableur. Par exemple le caractère <ó> ne répond pas à ce critère pour certains tableurs.

Le cinquième critère est la *cohérence entre les règles énoncées*. Par exemple, on ne pourra pas énoncer les deux règles suivantes séparément : « toute voyelle se prononce » et « le graphème <e> est muet dans les cas suivants ». Ces règles sont incohérentes entre elles. Dans cet exemple, on devrait énoncer une règle du type « toute voyelle se prononce sauf <e> qui est muet dans les cas suivants ».

4.2. Des objectifs à viser

Le premier objectif que nous listerons ici est de *mettre à profit au maximum le savoir orthographique lié au français*. D'une part on réutilisera les codes du français pour des faits analogues. Par exemple on notera [ɲ] par <gn> et non par <nh>¹³ ou par <ny>¹⁴. D'autre part on distinguera les codes du gallo de ceux du français pour des faits distincts. Par exemple on retiendra <ao> pour noter [aw] plutôt que <au> ou <au>¹⁵ qui présentent une ambiguïté vis-à-vis du <au> français prononcé [o].

Le deuxième objectif est de *mettre à profit les essais orthographiques déjà effectués* (y compris de façon empirique dans l'ensemble des écrits réalisés par le passé et pas seulement dans le cadre des quelques systèmes formalisés) en réutilisant ce qui répond à l'ensemble des critères ici définis et en innovant là où c'est nécessaire. Par exemple, le graphème <gh> diffusé par Aneit peut être repris dans ce protocole puisqu'il répond à la nécessité de restituer la palatale [j], consonne distincte de [g], et ne pose pas de problème d'ambiguïté de lecture avec les codes du français (alors qu'au contraire les propositions <g> et <gu> ne sont pas satisfaisantes de ces deux points de vue).

Le troisième objectif est de *mettre à profit les traditions graphiques des langues romanes*. À ce titre, prendre en compte l'expérience concernant la formalisation graphique d'autres langues d'oïl pourra être utile, en particulier le poitevin-saintongeais qui bénéficie d'un standard graphique mis au point assez récemment et diffusé par l'Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée¹⁶.

¹³ Deriano P., 2005.

¹⁴ Raude A. J., 1978.

¹⁵ Deriano P., 2005.

¹⁶ Gautier M., 1993.

Le quatrième objectif est de maximiser l'*autonomie des utilisateurs*. À l'encodage comme au décodage, les utilisateurs devront pouvoir acquérir une autonomie au terme d'un apprentissage sommaire.

Le cinquième objectif est une *économie de gestes à l'encodage*. Cela signifie en particulier une économie de gestes à la frappe sur un clavier d'ordinateur. Par exemple, écrire <ài> nécessite seulement deux pressions de touches alors que <ei> en demande quatre. Autre exemple, <qh> est plus rapide à écrire que <tch> du fait du nombre de lettres utilisées.

Le sixième objectif est une *économie de règles de codage*. Il s'agira de limiter autant que possible le nombre de graphèmes et le nombre de règles de codage (au décodage comme à l'encodage). Il s'agira aussi d'éviter les règles avec exceptions pour privilégier les règles régulières.

4.3. Des critères exclus : référence au français et référence à un étymon

Il faut signaler à ce stade que nous ne prenons pas comme critère la *référence au français*. Par exemple, ce n'est pas parce qu'en français on écrit un *m* dans temps qu'il faut se poser la question d'instituer un graphème *em*. Ce n'est pas non plus parce que le français écrit un accent grave dans la préposition *à* qu'il faut envisager d'en faire autant en gallo ; la place du mot suffit à repérer que *a* est une préposition ou bien un verbe auxiliaire ; ou alors il faudrait en faire autant pour distinguer [le] déterminant de [le] pronom personnel... La démarche est ici de partir de besoins d'écriture recensés en fonction du parler (en gallo) et non pas de partir du français pour poser des conventions orthographiques pour le gallo. Par exemple, il y a en gallo des noms dont le nombre est marqué en finale ; la question est : comment transcrire des oppositions de nombre ? La question n'est pas : sur quels mots écrire les « s du pluriel » ? Qu'est-ce qui dit qu'il faudrait écrire des « s du pluriel » en gallo ?

Nous ne retiendrons pas non plus de critère lié à l'*étymologie*. Nous l'avons entrevu à plusieurs reprises à travers des exemples en gallo et aussi en français, la restitution d'étymons s'avère le plus souvent inconciliable avec trois des critères énoncés plus haut : l'obligation 1 (restitution des éléments structurés du langage) et les objectifs 4 (autonomie des utilisateurs) et 6 (économie de règles de codage).

Pour illustrer la contradiction de l'argument étymologique avec l'obligation 1, observons que le recours à des graphèmes distincts <y> et <ill> (sur des bases éventuellement étymologiques¹⁷) tend à laisser croire à des phonèmes distincts alors qu'on a seulement un phonème [j]. Même problème repéré en ELG avec <aé>, <aéy> et <oey> face au seul phonème [e(:)]. À l'inverse, le seul recours au <q> dans *il qiti* et *il saqi* ne restitue pas la distinction attestée entre [c] et [k]. Il y a bien sûr une étymologie commune avant la

¹⁷ On peut toujours avoir des doutes sur la motivation de ce type de choix ? N'est-ce pas avant tout par référence au français ? La question peut se poser généralement si la volonté de marquer l'étymologie n'est d'abord, dans bien des cas, une volonté de restituer des catégories du français. Il peut s'agir aussi de « prouver » que le gallo a une histoire, et cela autant que le français. Mais rassembler ces preuves dans un système orthographique a l'inconvénient de l'alourdir considérablement.

palatalisation (dans *qiti*) mais il y a maintenant deux phonèmes différents (pour les dialectes où c'est le cas).

Pour illustrer la contradiction avec l'objectif 4 (autonomie des utilisateurs), on observera que pour différencier à l'écrit des graphèmes tous dits [s], il faut que le scripteur se renseigne sur l'étymologie du mot. Imaginons qu'on écrive systématiquement <s> pour un ancien « s » et <ç> pour l'ancienne affriquée « ts ». Que peut faire un scripteur à l'encodage ? La tentation sera grande pour lui de se référer au français. On écrira [gras] avec <s> et [dus] avec <ç>. Là ça va. Continuons... On écrira [asə] (assez) et [brase:] (brassée) avec <s>. Loupé ! Il faut écrire <ç>. Supposons maintenant que le scripteur dispose par exemple d'un dictionnaire étymologique du français. Supposons aussi qu'il se soit formé aux évolutions phonétiques du gallo. Là, il arrive à écrire correctement *braçêe* ou *açe*. Mais cette fois il faut noter [sna] (grenier à foin)... Où trouver l'information pour écrire le « s » initial ? Écrira-t-on *snâ* ou *çnâ* ? En outre l'autonomie est aussi nécessaire au décodage par le lecteur. Écrire *la ville* et *i ville* peut s'entendre du point de vue étymologique mais cela pose des soucis évidents de lecture puisque ici, pour un apprenant, rien n'indique clairement comment distinguer [vil] de [vij]. L'objectif 4 serait mieux rempli avec des transcriptions telles que *la vile* et *i viye* (à supposer qu'on retienne le principe d'un <e> muet final). Autre exemple, écrire <tz> et <cz> dans *doutz* (doux) et *doucz* (douce) est moins pertinent au décodage que *dous* et *douss*. En effet l'autonomie est moins vite atteinte dans le premier cas.

Enfin, pour illustrer la contradiction de l'argument étymologique avec l'objectif 6 (économie de règles de codage), revenons sur la distinction éventuelle (courante dans les écrits spontanés et dans les systèmes élaborés) entre <y> et <ill> (ou <lh> en ELG). À l'encodage, il faut que le scripteur apprenne à la fois la valeur phonologique de chacun de ces graphèmes, mais en plus il faut qu'il apprenne quand on écrira l'un et quand on écrira l'autre. Il y a donc deux niveaux de règles de codification à prendre en compte. Cette solution est moins économique qu'une simple association entre un <y> et le phonème [j]. Dans ce dernier cas, il faut seulement maîtriser une valeur graphique.

Si on exclue ici la référence à un étymon au titre de critère de décision, il ne s'agit pas pour autant de refuser l'apport précieux de la linguistique historique dans la compréhension des évolutions phonétiques expliquant les variations dialectales. Cette compréhension est en effet d'une grande utilité afin d'éclairer les choix d'unification. De plus l'étymologie est très précieuse pour disposer d'informations sur les origines d'un terme, en particulier dans le domaine des noms propres. En outre, on remarquera d'ailleurs que faire *toute* l'histoire du mot [fɛ:t], c'est observer qu'il y a eu un [s] qui a fermé la voyelle, certes, mais c'est aussi observer que l'évolution a conduit à une voyelle longue. Donc de ce point de vue, noter *fêett*, c'est rendre davantage compte de l'histoire linguistique (ou au moins autant), en relatant l'évolution la plus récente, que de noter éventuellement *festt* (comme en ELG), transcription qui ne prend pas en compte la disparition du [s].

5. Procédure

Avant de présenter l'architecture du Moga, il reste à présenter des précautions méthodologiques en matière de procédure d'élaboration des codes d'écriture. Comme déjà évoqué, il ne s'agit pas de prendre l'orthographe du français (ou d'une autre langue) comme base de départ et de voir comment l'adapter au gallo. Il s'agit bel et bien de s'intéresser au gallo tel qu'on le parle et de construire un outil graphique qui lui est adapté. Pour cela, on peut distinguer trois phases de travail :

La première phase est *l'analyse du parler*, d'une part du point de vue des structures langagières usitées et d'autre part du point de vue de la diversité des usages. Ainsi on peut décrire la marque du nombre dans le nom et dans le même temps observer des règles différentes au nord et au sud de la Haute Bretagne.

La deuxième phase est *l'élaboration de règles d'écriture et de lecture* adaptées à la langue en fonction du cahier des charges. Par exemple on établira un tableau de correspondances entre des phonèmes et des graphèmes.

La troisième phase est le *test des préconisations* auprès d'utilisateurs. Dans le cas du constat de problèmes récurrents dans le maniement de certains codes, on reviendra si nécessaire à la phase 1 pour vérifier si l'on a bien analysé les usages puis à la phase 2 pour éventuellement revoir les codes. Si besoin on se posera la question d'une révision du cahier des charges si c'est celui-ci qui est fondamentalement en cause.

PARTIE III

-

CODIFICATIONS

1. Une charte orthographique pour une diversité d'usages

En ouverture à cette troisième partie, écoutons les préconisations de Dominique Caubet, Salem Chaker et Jean Sibille exposées dans leur introduction aux actes du colloque « Les langues de France et leur codification » (29-31 mai 2000, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris)¹⁸ :

« Pour certaines langues, la question de la variation linguistique est quasiment réglée et il existe déjà un standard de langue écrite ; pour d'autres, elle constitue encore un problème redoutable et il apparaît que la situation de dialectalisation forte constitue un véritable obstacle à l'émergence et à la stabilisation de l'écrit. Face à ce problème de la diversité linguistique et de la diversité des usages graphiques, une attitude de « tolérance graphique » et de pragmatisme, d'ailleurs souvent mise en œuvre hors de France (comme pour le gallois), devrait s'imposer. »

L'architecture du Moga tente de répondre à la fois aux besoins liés au processus d'unification, dans le cadre de l'émergence d'une communauté gallophone, et aussi aux besoins liés à la diversité des parlers.

Avant d'exposer le détail des codifications retenues dans le cadre du Moga, il importe de préciser l'organisation de ces codifications. Un aspect primordial dans l'architecture du Moga est l'abandon d'un principe que l'on retrouve explicité en graphie *unifiée* ANEIT et qui sous-tend d'autres systèmes comme la graphie *normalisée* d'ELG (à quelques nuances près) ; ce principe consiste à écrire un mot d'une seule façon, chaque utilisateur pouvant prononcer à sa façon. Ici on cherche plutôt à organiser de la *plurigraphie* afin de répondre à la fois à des préoccupations d'ordre dialectal comme aux besoins d'unification. Ainsi dans une même charte orthographique, on pose la possibilité d'écrire chaque forme de façon univoque *ma, mài, mè*, sans oublier *mèi, mo* ou *moï*, et aussi la possibilité d'écrire une forme unifiée *mae* par le recours au graphème unifiant <ae>, cette forme unifiée étant destinée à une lecture par tout gallophone.

L'architecture du Moga est inspirée entre autres de l'expérience poitevine. Dans sa grammaire du poitevin, Michel Gautier distingue une *graphie localisée* et une *graphie normalisée* comme deux sous-groupes des conventions qu'il expose¹⁹. Concrètement nous ne sommes pas très éloignés de l'organisation présentée pour le poitevin mais nous préférons parler d'une *charte graphique* comprenant des *graphèmes univoques* et des *graphèmes unifiants*. Parallèlement, nous parlerons de *transcription dialectale* lorsqu'un texte (à l'extrême) n'utilise que des graphèmes univoques, et de *transcription unifiée* lorsqu'un texte (à l'autre extrême) utilise l'ensemble des graphèmes unifiants aux côtés des graphèmes univoques. En effet dans un même texte, par exemple un texte à caractère institutionnel dans une publication régionale, des graphèmes unifiants seront utilisés parmi principalement des graphèmes univoques, le tout appartenant à un même système graphique. Par exemple dans la phrase *la Qontrée d'Brètèngn va ide l'galo a s'rchome* (la Région Bretagne va aider le gallo à se redresser), le graphème <ée> est un graphème unifiant, ainsi que <o> ici prononcé nasal (comme <on>) devant <m>. Tous les autres graphèmes sont des univoques, ce qui veut dire bien sûr que le scripteur choisit des formes dialectales (dans ce cas les plus répandus) parmi d'autres.

¹⁸ Caubet D., Chaker S., Sibille J., 2002, p. 10.

¹⁹ Gautier M., 1993, p. 17.

Cette conception du Moga permet d'envisager le développement de l'écrit en *deux mouvements* complémentaires. *D'un côté* on assure la diffusion d'un standard partagé grâce à des codes faciles à maîtriser en situation d'écriture. D'une part les locuteurs disposent d'un système simple d'utilisation sans avoir besoin, à l'encodage, de disposer de connaissances pointues en phonologie, en dialectologie ou en linguistique historique. D'autre part, des actions d'inventaire de la langue (lexicographie par exemple) peuvent se faire selon un seul standard d'écriture, en vue d'une restitution au grand public. Ceci sans pour autant entrer dans tous les détails techniques liés à la description scientifique (on ne note pas tout ce dont un linguiste spécialisé pourrait rechercher, les alphabets phonétiques sont faits pour ça) et sans trop anticiper des démarches d'unification (qui pourront être d'autant mieux abordées qu'on disposera d'un inventaire fiable de la diversité dialectale).

D'un autre côté, des linguistes oeuvrant dans l'aménagement linguistique peuvent diffuser peu à peu des transcriptions unifiées selon le même standard à travers des publications (dictionnaires, bases de données sur le web, documents pédagogiques) ou des services (traduction, terminologie). Ainsi les locuteurs, par la simple lecture de textes, assimilent peu à peu la version unifiée du standard graphique et, par conséquent, de la langue parlée. Une koinè peut ainsi émerger petit à petit.

2. Des graphèmes univoques et des graphèmes unifiants

L'architecture du Moga requiert ainsi la nette distinction entre deux catégories de graphèmes qui ne peuvent pas être confondus.

D'un côté, une liste de graphèmes repose sur une association *unique* entre phonème et graphème. Par exemple, le seul phonème [ʒ] est associé au seul graphème <j>. Remarquons ici que la liste des graphèmes univoques pourra éventuellement sembler longue. Il faut avoir à l'esprit qu'une partie d'entre eux répondent aux besoins dialectaux et ne seront pas utiles dans des transcriptions unifiées : <ly>, <âi>, <âin>, <ân>, <ee>, <êe>, <èi>, <èò>, <èù>, <ö>, <oi>, <ou> et <ûn>. Par ailleurs tous ces graphèmes ne seront pas utiles dans un dialecte donné.

D'un autre côté une liste de graphèmes répond à des besoins d'*unification* pour des séries lexicales récurrentes du fait du nombre d'occurrences (lexèmes) ou de la fréquence dans la parole (morphèmes) et pour lesquelles des variations dialectales sont observables sans que l'une des formes soit très largement majoritaire. Par exemple, dans un texte destiné à tout locuteur du gallo, le graphème <lh> dans *plhat* permettra d'écrire d'une seule façon pour ceux qui disent [pla] et ceux qui disent [pja]. Ceci n'empêchera pas d'écrire *plat* ou *piat* dans d'autres contextes.

2.1. Graphèmes univoques

Tableau 1 – Consonnes

① Dans la colonne « phonème », les parenthèses signifient qu'il ne s'agit pas d'un phonème distinct de la ligne précédente ; c'est le contexte qui induit une prononciation particulière. Par exemple pour le verbe *rtrouve* (retrouver), le « r » initial est prononcé [r] dans *i rtrouvi* et [r̥] dans *Batiss rtrouvi*.

graphème	phonème	exemples	source(s) du graphème
b	b	<i>Bénonñi</i> (Benjamin), <i>abavent</i> (volet), <i>janb</i> (jambe)	commun
ch	ʃ	<i>chaofaod</i> (échafaudage), <i>aprche</i> (approcher), <i>blânch</i> (blanche)	commun
d	d	<i>Davi</i> (David), <i>bondrée</i> (buse), <i>pondd</i> (pondre)	commun
f	f	<i>Fânchètt</i> (Françoise), <i>uzurfrut</i> (usufruit), <i>alif</i> (actif, dégourdi)	commun
g ^(#2)	g	<i>genif</i> (canif), <i>Glaodd</i> (Claude), <i>ègrour</i> (acidité, aigreur), <i>bog</i> (bogue de châtaigne)	commun (généralisé pour [g] MOTIER)
gh ^(#1)	ʝ	<i>Ghipri</i> (Guipry), <i>aghuy</i> (aiguille)	ANEIT
gn	ɲ	<i>ignèl</i> (agneau), <i>Brètègn</i> (Bretagne)	commun
h	h	<i>la hâe</i> (la haie), <i>s'ahuche</i> (s'appeler, se nommer)	commun
j ^(#2)	ʒ	<i>Jeliq</i> (Angélique), <i>sonje</i> (penser), <i>imèj</i> (image)	commun (généralisé pour [ʒ] ELG)
l	l	<i>louàij</i> (location, louage), <i>palètt</i> (étagère de cheminée), <i>poull</i> (poule)	commun
l en noyau de syllabe ²⁰	(l)	<i>sublment</i> (sifflement), <i>i soufl</i> (il souffle)	MOTIER
ly ²¹	ɫ	<i>qlyôz</i> (champ), <i>qlyave</i> (fermer à clé)	Moga 2007
m	m	<i>malment</i> (difficilement), <i>amorfôze</i> (métamorphosé), <i>dem</i> (crème)	commun
n	n	<i>nuàij</i> (nuage), <i>Rnaodd</i> (Renée), <i>aminn</i> (amie)	commun
ñ ²²	ɲ	<i>i diñra amidi en vill</i> (il déjeunera ce midi en ville), <i>engñaoade</i> (ensorceler, envouter) ²³	Moga 2007

²⁰ Cf § III-4.

²¹ Ce phonème est rare. Il est attesté dans le centre des Côtes d'Armor. Voir à ce sujet Chauveau J.-P., 1984, p. 137 et plus généralement pp. 137-143.

²² Le tilde dans <ñ> indique que le <n> doit être lu séparément de ce qui précède, ceci pour éviter la confusion avec les graphèmes incluant la lettre n. Sur un clavier d'ordinateur français, un raccourci est disponible ; il faut taper « CTRL+ALT+2 » puis « n ». Idéalement un tréma (ñ) ou un accent (ñ) aurait été préférable mais de tels signes ne sont pas aussi aisément accessibles sur clavier que le tilde. Ce dernier semble la solution la plus viable sur le plan technique. Il n'est pas utilisé en français et ne pose donc pas de problème d'ambiguïté avec un signe qui serait connu. Les personnes connaissant l'espagnol auront une éventuelle difficulté de décodage puisque ce graphème <y> note la nasale que nous écrivons <gn>. L'ambiguïté potentielle avec la valeur du <ñ> en breton (pour une voyelle nasale sans [n] sonore) peut être posée. Mais l'apprentissage du gallo par des brittophones n'est pas un phénomène généralisé ; de plus le gallo et le breton sont des

		<i>engñaode</i> (ensorceler, envouter) ²³	
p	p	<i>portèment</i> (santé), <i>supe</i> (aspirer), <i>dêe nip</i> (des vêtements)	commun
q ^(#2)	k	<i>qmândou</i> (chef, décideur), <i>bouqe</i> (bouder, se vexer), <i>prendd dë piq</i> (prendre par bouture)	commun (généralisé pour [k] Moga 2007)
qh ^(#1)	c	<i>qhuzinn</i> (cuisine), <i>bouqhet</i> (bouquet)	MOTIER
r	r	<i>ràizin</i> (raisin), <i>broche</i> (tricoter), <i>chântouerr</i> (chanteuse)	commun
r en noyau de syllabe ²⁴	(r)	<i>Rdon</i> (Redon), <i>grnouy</i> (grenouille), <i>en grouânt</i> (en glaçant), <i>en priânt</i> (en priant), <i>il'entrr</i> (il entre)	MOTIER
s	s	<i>souiye</i> (secouer), <i>agase</i> (agacer), <i>benefiss</i> (bénéfice)	commun (généralisé pour [s] Moga 2007)
t	t	<i>trson</i> (écho), <i>sentabon</i> (parfum), <i>adfortt</i> (absente)	commun
ü ^(#3)	ŋ	<i>la üètt</i> (la lulette), <i>teüe</i> (tuer)	MOTIER
v	v	<i>vlope</i> (envelopper), <i>en devarinadd</i> (à l'abandon), <i>saq'ariv</i> (ça arrive)	commun
w ^(#3)	w	<i>la wètt</i> (l'ouate), <i>lée wèntroll</i> (les ombilics), <i>Lewizz</i> (Louise)	MOTIER
y ^(#3)	j	<i>d'la yao</i> ²⁵ (de l'eau), <i>Yaom</i> (Guillaume), <i>paye</i> (payer), <i>pây</i> (paille)	MOTIER
z ^(#2)	z	<i>Zidorr</i> (Isidore), <i>biziao</i> (biseau), <i>bitrouzz</i> (bergère)	commun (généralisé pour [z] ELG)

(#1) Les consonnes <gh> et <qh> notent les palatales [j] et [ç]. Il s'agit de phonèmes clairement distincts de [g] et [k]. En effet, par exemple [j] et [ç] s'opposent devant la voyelle [e] ou devant [ə] :

la ghép (la guêpe) ≠ *enn châtèngn debogé* (une châtaigne retirée de sa bogue)
gherèt (guéret) ≠ *genif* (canif)

De même [j] et [ç] se distinguent devant [ə] :

du pèn qhet (du pain cuit) ≠ *bouqe* (fâché)

Le graphème <gh> avait été divulgué par ANEIT, probablement par emprunt aux conventions du poitevin-saintongeais²⁶. Le MOTIER proposait également le <qh> par analogie ; le <kh> proposé par VANTYÉ a sans doute influencé ce choix. Les deux graphèmes <gh> et <qh> sont utilisés par Patrik Deriano dans sa grammaire²⁷, par André Le Coq²⁸, ou encore par le Centre Marc Le Bris²⁹.

(#2) Contrairement à d'autres systèmes orthographiques, nous avons pris le parti d'associer chaque phonème à un seul graphème. Certains codes ne font pas problème. Pour le son [z], le choix de <z> est emprunté à l'ELG mais était absent du MOTIER. Il est également utilisé par Patrik Deriano (2005). L'emploi de <j> comme unique marqueur de

²³ Robert Deguillaume (1998) écrit *enghnaouder* (p. 291).

²⁴ Cf § III-4.

²⁵ On dit plus couramment : *dë l'iao*.

²⁶ Gautier M., 1993.

²⁷ Deriano P., 2005.

²⁸ Le Coq A., 2007.

²⁹ Bourhy D. (etc), 2004.

[ʒ] était déjà présent dans le MOTIER et ANEIT, proposition initiée par ELG. Patrik Deriano (2005) reprend aussi cette convention.

Deux consonnes posent un problème de lecture immédiate devant <e>. D'une part <s> risque d'être lu [z] entre voyelles, comme dans *agasânt* (agaçant). D'autre part <g> risque d'être lu [ʒ] devant voyelle, comme dans *genif* (canif). Pourtant il semble difficile d'envisager noter ces phonèmes par plusieurs graphèmes car cela compliquerait l'encodage. D'un point de vue pédagogique il reste plus simple d'enseigner « <g> vaut toujours [g] » que d'enseigner une règle de codage avec des exceptions. Par ailleurs on peut parier sur la récurrence de tels graphèmes dont la valeur de base est connue de tous et pour lesquels la lecture ne pose pas de problèmes dans la grande majorité des mots.

Le codage de [k] par <q> a de quoi surprendre car il exclut de fait l'emploi de <c> pour cette valeur et par ailleurs son emploi disjoint de <u> n'est pas connu en français. Le principe du graphème univoque oblige à choisir un seul graphème pour [k]. Le recours à <q> est le plus satisfaisant car il ne pose aucun souci de décodage alors que <c> l'aurait été devant <e> (risque de lecture a priori en [s]), voyelle dont l'association aurait été récurrente. On aurait pu aussi envisager l'emploi de la lettre *k* mais ceci aurait posé un problème vis-à-vis de la culture graphique des langues romanes. Pour illustrer ce choix, on peut comparer :

<i>saqe</i>	<i>sace</i>	<i>sake</i>	(arracher, tirer)
<i>i saqra</i>	<i>i sacra</i>	<i>i sakra</i>	(il tirera)
<i>Saq !</i>	<i>Sac !</i>	<i>Sak !</i>	(Tire !)
<i>që</i>	<i>cë</i>	<i>kë</i>	(que)
<i>q'mae</i>	<i>c'mae</i>	<i>k'mae</i>	(que moi)
<i>qae</i>	<i>cae</i>	<i>kae</i>	(quoi)
<i>qatorzz</i>	<i>catorzz</i>	<i>katorzz</i>	(quatorze)

L'emploi de <q> sans <u> (dans *qu-*) n'est généralement pas admis en français. C'est l'ELG qui a initié un tel usage sans <u> : *qe, qei, biq...* ANEIT l'a également retenu : *qi, qeisse, qeir, qete...* André Le Coq³⁰ écrit *qe* (que), *qa* (quoi), *qatorze* (quatorze). Pour autant ces graphies n'associent pas systématiquement le seul <q> à la seule valeur [k].

(#3) Nous considérons <ü>, <w> et <y> comme des consonnes. En effet, par exemple, quand ces phonèmes apparaissent en initiale de mot féminin, l'article défini est *la* et non *l'* comme devant <u>, <ou> et <i> :

- la wott* (la hotte)
- d'la yao* (de l'eau)³¹
- la üètt* (la lulette)³²

Par ailleurs, ces phonèmes peuvent être placés entre deux voyelles :

- Lewiz* (Louis)
- paye* (payer)
- teüe* (tuer)

³⁰ Le Coq A., 2007.

³¹ Il s'agit ici d'une variante de la forme plus courante : *dë l'iao*.

³² Dottin G. & Langouët J., 1901, p. 180.

Tableau 2 – Voyelles³³

① Dans la colonne « phonème », les parenthèses signifient qu'il ne s'agit pas d'un phonème distinct de la ligne précédente ; c'est le contexte qui induit une prononciation particulière. Par exemple dans le verbe *sue* (suer), le « u » est prononcé comme une voyelle dans *i su* et comme un glide dans *vou suêe*.

① Le signe « > » indique le mode de diphtongaison d'une voyelle longue en position accentuée.

graphème	phonème	exemples	source(s) du graphème
a	a	<i>Ajî</i> (Pélagie), <i>fadi</i> (pâlir), <i>bras</i> (bras)	commun
â	a	<i>âj</i> (âge), <i>egâche</i> (écraser), <i>bâs</i> (bas, sud)	commun
âin ^{34(#1)}	ã: > ãj	<i>du fâin</i> (du foin), <i>la smâinn</i> (la semaine)	Moga 2007
ân ^{35(#1)}	ã: > ãw	<i>ânghiy</i> (anguille), <i>Frânsâz</i> (François), <i>l'balânt</i> (l'équilibre)	Dagiët A. (1890), ANEIT
e ^{36(#2)}	ə	<i>eqhipe èn rpâs</i> (préparer un repas), <i>qelote</i> (dorloter), <i>il'a chânte</i> (il a chanté), <i>i chântet</i> (il chantait), <i>la bonte</i> (la bonté), <i>i se</i> (il sait), <i>la qle</i> (la clé)	MOTIER
è	ɛ	<i>èrbolist</i> (herboriste), <i>fèzou</i> (faiseur, fabricant), <i>blèse</i> (blesser), <i>du lèt</i> (du lait)	commun
é ^(#2)	e	<i>éqhipàij</i> (harnais), <i>la nèt</i> (la nuit), <i>i son ti paré ?</i> (sont-ils prêts ?), <i>la métiv</i> (la moisson)	commun
ee ³⁷	e: > əj	<i>la pree</i> (la prairie), <i>apree</i> (après)	Moga 2007
êe ^{38(#1)}	e: > ej	<i>la prêe</i> (la prairie), <i>lêe</i> (les), <i>lê nêe</i> (nez), <i>pêerr</i> ³⁹ (père), <i>qonm èl'êe</i> ⁴⁰ (comme elle est), <i>fnêett</i> (fenêtre)	Moga 2007

³³ La voyelle d'appui n'est pas abordée dans ce tableau. Se reporter au § III-3.

³⁴ Phonème rare, attesté à Saint-Just et à Saint-Lyphard. Chauveau J.-P., 1984, p. 113.

³⁵ La transcription <ân> permet l'analogie avec le graphème unifiant <an> plus aisément que <aun> d'ELG. Par ailleurs elle évite de faire croire à une diphtongue constante. Emprunté à Amand Dagiët par ANEIT, ce graphème est aussi utilisé par Patrik Deriano (2005). Le phonème ainsi noté semble assez répandu ; voir à ce sujet § III-2.2, tableau 5, note (#4).

³⁶ Le graphème <e> était présent dans le MOTIER. Nous le généralisons pour [ə]. Cela signifie que nous supprimons le signe <æ> qui posait des difficultés de mise en œuvre observées chez des scripteurs. En effet ce signe était souvent utilisé non accolé en <oe> par méconnaissance de la formule sur clavier (« CTRL+1 » puis « CTRL+o ») et du coup sa lecture en devenait moins évidente. Cela signifie aussi que l'on écrit un <e> à prononcer en finale. Cette convention présente l'inconvénient d'être contradictoire avec l'usage du français où il est généralement muet (sauf en voyelle d'appui dans *le* ou *me*). Mais elle a le mérite de permettre une règle régulière de lecture du graphème <e>, qui se lit ainsi partout [ə], et aussi des voyelles qui ainsi ne sont jamais muettes. Pédagogiquement on peut donc compter sur cette régularité et sur l'importante fréquence du graphème pour que l'apprentissage soit rapide. Signalons que cet usage d'un <e> final prononcé se trouve assez fréquemment dans des écrits en gallo ne faisant pas référence à des systèmes orthographiques spécifiques à cette langue. Quand Paul Sébillot écrit *Qui passe sous l'ève sans s'naye ?* (Sébillot, P., 1882, p. 206), on remarquera que le contexte grammatical permet de déceler que le dernier mot est un infinitif et le sens peut aider à y reconnaître le verbe [snajə]. Voir aussi notre argumentaire sur l'écriture des finales : § III.5.1.2.

³⁷ Ce phonème est attesté dans le secteur de Guémené-Penfao, Blain, Nort-sur-Erdre. Chauveau J.-P., 1984, pp. 44-46. Ujen Kogreh U., 2000, p. 2.

³⁸ Noter un é long par <êe> peut paraître surprenant. D'une part, nous réservons <êe> comme graphème unifiant notant les variantes concurrentes <êe> (voyelle longue pouvant diphtonguer) et <é> (voyelle fermée non sujette à diphtongaison). Ainsi on écrira en unifié *la prée* qui correspondra

êe ³⁸ (#1)	e: > ej	la prêe (la prairie), lêe (les), lë nêe (nez), pêerr ³⁹ (père), qonm èl'êe ⁴⁰ (comme elle est), fnêett (fenêtre)	Moga 2007
ein ^(#1)	ẽ: > ẽj	einñe (aîné), feinvall (fringale), du fein (du foin), Reinñ ⁴¹ (Rennes), aveinñ (avoine)	ELG, ANEIT, MOTIER
en	ã	enbâme (embaumer), ventêe (bourrasque), bontivment (naïvement)	commun
èn	ẽ	èn brèn (un brin), sèntt (sainte), dmèn (demain), lontèn (longtemps)	MOTIER ⁴²
eu	œ	teurtt (tourterelle), tieull (tuile), beu (bœuf)	commun
eû	ø	feûse (fossé), la heûdd (l'entrave), dée beû (des bœufs)	commun
i	i	itou (aussi), Turich (Mathurin), i son parti (ils sont partis)	commun
i devant voyelle ⁴³	(j)	dë l'iao (de l'eau), i va nou prie êe noss (il va nous inviter au mariage)	commun
î ⁴⁴ (#1)	i: > ij	al'êe partî (elle est partie)	Moga 2007

³⁸ Noter un é long par <êe> peut paraître surprenant. D'une part, nous réservons <êe> comme graphème unifiant notant les variantes concurrentes <êe> (voyelle longue pouvant diphtonguer) et <ê> (voyelle fermée non sujette à diphtongaison). Ainsi on écrira en unifié la *prêe* qui correspondra pour les uns à la *pré* et pour les autres à la *prêe*. D'autre part, l'étude du parler d'Eugénie Duval fait apparaître une réalisation fréquemment ouverte du /e:/ en position accentuée ainsi prononcé [ej]. Ceci est confirmé par les notations de Jean-Paul Chauveau (voir par exemple Chauveau J.-P., 1984, I, pp. 46-47). Voir aussi à ce sujet la note (#1) de ce même tableau 2. Enfin il faut ajouter que le recours aux deux graphèmes distincts <êe> et <ê> est nécessaire car là où le /e:/ est attesté il s'oppose généralement au /e/. C'est le cas en Côtes d'Armor où on distingue la *prêe* et lë *pré*. C'est aussi le cas à Boistrudan où on distingue /ə/ dans *arive* (arrivé), /e/ dans *arivé* (arrivée) et /e:/ dans *enn pêech* (une pêche).

Attention, la voyelle longue /e:/ ne se réduit pas à une position en finale absolue (où elle est facilement diphtonguée en position accentuée, en fin de phrase par exemple) comme dans la *prêe* (la prairie), *enn qouêe* (une couvée), lë *nêe* (le nez), *sêe* (chez), *plêe* (pluie). On la trouve aussi en dernière syllabe devant consonne (où cette fois la diphtongaison est plus rare) : *fnêett* (fenêtre), *mêess* (messe), *rmêes* (saindoux), *êett* (être), *ghêep* (guêpe) ; *têett* (tête), *pêett* (paître), *nêett* (naître), *grêess* (graisse), *fêes* (faix), *frzêe* (chouette-effraie), *brêe* (braie), *ivrêe* (ivraie), *hêe* (haie). Cf Chauveau J.-P., 1984, I, pp. 44-50, 82-83.

On ne la retrouve rarement en pénultième, sauf semble-t-il dans des verbes. En effet, suivant la conjugaison, cette voyelle peut se retrouver en finale couverte ou en pénultième : *i m'enbêett*, *j'vouz'enbêeton*... Pour suivre cet exemple, il semble bien qu'on dise régulièrement *ùnn bêtizz* (une bêtise) et non *ùnn bêetizz* là où la voyelle longue est attestée. Ce point mériterait toutefois une étude plus approfondie. En tout cas, les suppléments de la carte 76 du 1^{er} tome de l'ALBRAM attestent la présence de la voyelle longue dans le verbe *afêete* (faire le faîte de la meule).

³⁹ Chauveau J.-P., 1989, p. 37.

⁴⁰ Ôbrée, B., 1998, p. 53.

⁴¹ On dit aussi plus couramment *Renn* pour Rennes.

⁴² Le MOTIER notait <ên>, mais <èn> suit la proposition de Régis Auffray afin de mieux donner l'indice de la dérivation possible d'une finale -ièn en -iènn (ou variante -ienn). ELG et ANEIT écrivent <aen> qui est un graphème moins concis. Le graphème <èn> a le mérite de se rapprocher de <en> dans le français *bien*, *rien*, *mien*... L'analogie avec <en> est intéressante pour les parlers (comme à Plumelec) où <en> se traduit parfois par <ên> comme dans *lontèn* (longtemps).

⁴³ Le MOTIER notait *pryer* (prier, inviter [aux noces]). Nous abandonnons cette transcription et notons désormais *prie* ; le graphème <i> est écrit régulièrement comme dans *i prira* mais prononcé [j] parce que situé devant une voyelle ; <r> est prononcé [r] du fait de sa situation entre consonne et <i> suivi d'une voyelle.

⁴⁴ Chauveau J.-P., 1984, II, pp. 160, 211.

o	ɔ	<i>ol'ariv</i> (elle arrive), <i>orinn</i> (origine), <i>portt</i> (porte), <i>bobe</i> (sommoler), <i>mot</i> (mot), <i>Minot</i> (Émile), <i>o</i> (avec) ⁴⁵	commun
ö ⁴⁶	ɔ devant cons. nasale	<i>pömier</i> (pommier), <i>dönézon</i> (donation)	Moga 2007
ô	o	<i>ô</i> (au) ⁴⁷ , <i>ôsi jaonn qonm li</i> (aussi jaune que lui), <i>ôle</i> (ourler), <i>brôze</i> (écumer, mousser), <i>dée môt</i> (des mots), <i>fezô</i> (faiseur, fabricant)	commun
on	ɔ̃	<i>onbrâij</i> (ombrage), <i>qonte</i> (compter, raconter), <i>Chonñ</i> (Françoise), <i>doune</i> (donner)	commun
ou	u	<i>ourdi</i> (ourdir), <i>apouye</i> (appuyer), <i>chèrchou</i> (chercheur)	commun
ou devant voyelle	(w)	<i>lée z'ouèss</i> (les articulations) ⁴⁸ , <i>fezouerr</i> (faiseuse, fabricante), <i>i jouen</i> (ils jouent), <i>vou grouêe</i> (vous glissez)	commun
u	y	<i>ureûz</i> (heureux), <i>umèn</i> (humain), <i>eruse</i> (glisser), <i>eghu</i> (aigu)	commun
u devant voyelle	(ɥ)	<i>dë l'uill</i> (de l'huile), <i>la buêe d'la smènn</i> (la lessive de la semaine), <i>suive</i> (suivre)	commun
û ^{49 (#1)}	y: > yj	<i>nû</i> (nue), <i>eghû</i> (aigüe)	Moga 2007
ûn ⁵⁰	œ	<i>brûn</i> (brun), <i>nen vla yûn</i> (en voilà un)	Moga 2007

(#1) Les voyelles longues peuvent diphtonguer en position accentuée, par exemple en fin de phrase. Au contraire, en position atone elles peuvent être raccourcies.

- Ex. 1 : [ɑ̃:] dans *grând* (grand)⁵¹ [ãw] *Qântt il'a grândi*, ...
 [ã:] *I'avet enn espess dë grând fournô en qheûte*, ...
 [ã] *J'e te sèrvântt den enn dé pu grândd ferm dë Mézierr.*
- Ex. 2 : [e:] dans *êe* (est)⁵² [ej] *Sëtt chëminée-la n'tet pâ fett qonm èl'êe*
 [e] *S'êe trjôr ma qi chântêe, ôsi*
- Ex. 3 : [ɛ:] dans *poueïn* (point)⁵³ [ɛj] *I n'tet poueïn a mèn*
 [ɛ] *I n'avet poueïn l'lard epés su l'né*
- Ex. 4 : [i:] dans *havî* (brûlée)⁵⁴ [ij]
- Ex. 5 : [ã:] dans *fâïn* (foin) [ãj]

(#2) La voyelle [e] est répandue dans les Côtes d'Armor où elle a valeur de voyelle brève s'opposant au [e:] long (*lë pré* ≠ *la prée*). Cette zone ne connaît souvent pas de [ə] central et le [e] y est aussi la valeur de la voyelle d'appui (non pas [ə] comme ailleurs). Dans une

⁴⁵ Chauveau J.-P., 1984, p. 26 ; Dottin G. & Langouët J., p. 124.

⁴⁶ Dans <ö>, le tréma sur le <o> indique que ce graphème doit être lu séparément de ce qui suit, ceci pour éviter la confusion avec la règle d'unification qui précise la lecture de base /ɔ/ pour un <o> suivi des graphèmes *n*, *m* ou *gn* : *done*, *pomier*, *bogn*. Le recours au tréma n'a ainsi d'utilité que pour un usage dialectal.

⁴⁷ On dit aussi *ao*.

⁴⁸ Chauveau J.-P., 1984, II, p. 171.

⁴⁹ Chauveau J.-P., 1984, II, p. 211.

⁵⁰ Phonème rare. Chauveau J.-P., 1984, I p. 114. Le graphème <un> est désormais spécifié comme graphème unifiant se prononçant comme <èn>.

⁵¹ D'après une transcription de paroles d'Eugénie Duval (Ôbrée B., 1998, p. 57)

⁵² D'après une transcription de paroles d'Eugénie Duval (Ôbrée B., 1998, p. 57)

⁵³ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 27.

⁵⁴ Chauveau J.-P., 1984, II, p. 160.

zone qui couvre le nord-est du Morbihan, le nord-est de la Loire Atlantique et la moitié Sud du 35, la voyelle fermée [e] se distingue du [ə] (*lè pre* ≠ *la pré*). Aux bords de l'Atlantique, ces oppositions sont neutralisées en [e] (*lè pré, la pré*) ; le son [ə] y est réservé à la voyelle d'appui (ici notée *ë*).

Tableau 3 – Diphtongues

graphème	Phonème	exemples	source(s) du graphème
ài ⁵⁵	aj	<i>àide</i> (aider), <i>bàirr</i> (boire), <i>l'pài d'Rdon</i> (le pays de Redon), <i>Qarentouài</i> (Carentoir)	Moga 2007
âi ⁵⁶	aj	<i>d'la râi</i> (de la raie), <i>la hâi</i> (la haie), <i>la trâi</i> (la grive), <i>lè mouâi</i> (le mois)	Moga 2007
ao ⁵⁷	aw	<i>aonn</i> (aulne), <i>haochupe</i> (archicombe, à ras bord), <i>Chinao</i> (François), <i>chaozz</i> (chose) ⁵⁸	MOTIER
èi ⁵⁹	ej	<i>èide</i> (aider), <i>pèirr</i> (poire), <i>enn brèi</i> (une broie à lin ou à chanvre)	Moga 2007
èò ⁶⁰	ew	<i>èn wéèò</i> (un oiseau), <i>èn vèò</i> (un veau), <i>bèò</i> (beau)	Moga 2007
eù ⁶¹	əɥ	<i>la heùdd</i> (l'entrave), <i>têe doreùrr</i> (mes bijoux), <i>dêe chfeù</i> (des cheveux), <i>èn leù</i> (un loup)	Moga 2007
oï ⁶²	oj	<i>bourdoïnn</i> (bourdaine), <i>noïrr</i> (noire), <i>toi</i> (toi)	commun
où ⁶³	ow	<i>pouss</i> (pouce), <i>choùzz</i> (chose) ⁶⁴ , <i>dizoù</i> (conteur), <i>sioù</i> (clou) ⁶⁵ , <i>qlyoù</i> (champ) ⁶⁶ , <i>dé noù</i> (des nœuds) ⁶⁷	ANEIT

⁵⁵ Le graphème <ai> utilisé dans le MOTIER est désormais spécifié comme graphème unifiant. Nous retenons ici <âi> qui est plus économe à la frappe que <ai>. On connaît <-àie> en poitevin-saintongeais (Gautier M., 1993) et VANTYÉ utilise <-ây>.

⁵⁶ Ce graphème note un phonème rare, attesté à Quelneuc. Chauveau J.-P., 1989, p. 84.

⁵⁷ Le graphème <ao> est attesté moins fréquemment que <aou> dans les écrits spontanés des années 1970-80. Cependant on le trouve de façon sporadique, comme chez Alain Bidon (1982) qui l'utilise dans *paov* (pauvre), *aossi* (aussi), ou comme Marguerite Guillochon-Guillouët(1982) qui écrit *eune porte s'avovrit* (une porte s'ouvrit) ou *lés maçons de d'aote fès* (les maçons d'autrefois). Depuis le MOTIER, l'usage de ce graphème s'est diffusé chez les scripteurs. On le retrouve par exemple chez André Le Coq (2001) ou dans *Haute Bretagne, paroles et écrits* (Bourhy D. (etc), 2004). Le graphème <ao> est plus concis que <aou>. Il est moins ambigu que <au> voire même <aù> que l'on peut confondre avec <au> du français lu /o/. Les polyglottes connaissent déjà <ao> en portugais dont le graphème du gallo est inspiré.

⁵⁸ Chauveau J.-P., 1989, p. 261.

⁵⁹ Phonème faiblement répandu, qui peut côtoyer <âi>, comme à Boistrudan : *èn dâi*, *dé dèi*. La transcription <èi> est plus économe en gestes que <ei> ou <ëi>. Elle est plus explicite que <ei> qui risque d'être lu simplement /e/ comme en français. De plus, à la suite d'ELG, <ei> est souvent employé là où nous écrivons <âi> ou <ai>. La notation <èi> a ainsi le mérite d'éviter des confusions de décodage.

⁶⁰ Attesté en Loire-Atlantique à l'exception du nord du département et du sud de la Loire. Écrire <èò> est plus économe en signes que <èou>. Nous préférons écrire <èò> à <èw>, par référence aux traditions graphiques romanes (cf II.4.2, troisième objectif).

⁶¹ Attesté en Côtes d'Armor. Nous ne noterons pas différemment la forme analogue /aɥ/ usitée dans la même zone.

⁶² Rare, attesté à Pluduno (22) et à Clisson (44).

⁶³ Attesté dans les Côtes d'Armor (*qlyoù* pour « champ ») et dans le secteur de Redon (*sioù* pour clou) : à Quelneuc (56), Sain-Just (35), Campbon et Séverac (44). En pays de Redon, le lexique dans lequel cette diphtongue apparaît ne correspond que pour partie avec celui lié au <eù> des Côtes d'Armor.

2.2. Graphèmes unifiants

La codification de graphèmes unifiants se veut limitée au minimum nécessaire. Il s'agit de noter d'une façon unifiée des mots appartenant à des séries lexicales récurrentes du fait du nombre d'occurrences (lexèmes) ou de la fréquence dans la parole (morphèmes) et pour lesquelles des variations dialectales sont observables sans que l'une des formes soit très largement majoritaire. Par exemple on observe une série de mots pour lesquels les anciens locuteurs de certaines régions disent [bl-] et ceux de certaines autres régions disent [bj-]. Ce fait s'explique en diachronie par la palatalisation ou non (suivant les secteurs) d'un *l* après *b*. Si une majorité de locuteurs disent [sybjə] ou parfois [sybje] (siffler), un nombre relativement important (un tiers environ) dit [syblə] ou parfois [syble]. Les graphèmes univoques permettent de rendre compte de chacune des formes locales : *subie*, *subié*, *suble*, *sublé*. Mais pour écrire à tout gallophone le recours au <lh> dans *sublhe* sera précieux.

Autre exemple, une petite série de mots connaît des variations entre [yn] et [əɲ] ou [ɛɲ], comme dans *brunn* également dit *brenn* ou *brènn*. La série de mots concernée est réduite en nombre mais elle inclue l'article indéfini singulier féminin qui est très récurrent dans le discours. Ainsi *unn poull* alterne fréquemment avec *enn poull* et aussi *ènn poull*). Là encore, le recours à un graphème unifiant est précieux. On écrira ainsi *ùnn poull*.

Pour une approche diachronique des variations dialectales, notre principale source est constituée des travaux de Jean-Paul Chauveau cités en bibliographie. Le lecteur pourra s'y reporter si nécessaire.

Il importe de préciser ici qu'il n'est pas opportun de « tout » traiter par des graphèmes unifiants. Par exemple, à la lecture des cartes de Jean-Paul Chauveau (1984), on serait vite tenté de poser des graphèmes unifiants pour bien des petites séries lexicales. Or pour des petites séries lexicales il est préférable de se contenter de noter chaque variante (sinon on risque de voir se multiplier le nombre de graphèmes unifiants, ce qui alourdirait le maniement de l'écriture à l'encodage comme au décodage). Parallèlement, pour un usage unifié, dans le cadre d'un texte pour tout gallophone, on retiendra la forme la plus répandue. Par exemple, on retiendra *aveinñ* (avoine), mot prononcé [avɛjn] en position accentuée, qui est une forme bien plus répandue que *avènn*, *avenn* et *avàinn*. Il y a en effet peu de mots issus d'un *e* tonique libre devant voyelle nasale⁶⁸ : *aveinñ*, *bourdeinñ*, *moleinñ*. Donc nous n'imaginerons pas de graphème unifiant spécifique... Dans un dictionnaire général du gallo, on pourra mettre *aveinñ* en entrée principale et les variantes pourront être également mentionnées. Même chose pour les mots tels que *châtèngn* ou *Brètèngn*. On pourra préciser les variantes en *-angn*, *-ègn*, *-agn* et *-egn* qui, toutes confondues, sont moins répandues que la forme en *-èngn*. Autre exemple encore, on pourra observer que *ris* (racine) est une forme courante mais qu'on dit aussi *ràis*, parfois *râis* ou *rêes*.

Il est primordial de ne pas recourir à des graphèmes unifiants pour rendre compte de variantes peu répandues. L'effet risque ainsi d'être de promouvoir la variante au rang de forme de référence dans la koinè. Pour prendre un cas concret, nous n'avons pas repris le

⁶⁴ Attesté à Séverac. Chauveau J.-P., 1989, p. 261.

⁶⁵ Chauveau J.-P., 1989, p. 263.

⁶⁶ Chauveau J.-P., 1989, p. 261, carte 84.

⁶⁷ Chauveau J.-P., 1989, p. 260, carte 82.

⁶⁸ Chauveau J.-P., 1984, II, pp. 118-119.

choix opéré dans le MOTIER de rendre compte de l'apparition dialectale des diphtongues <eu> et <ou> dans certaines séries lexicales. En effet écrire comme forme de référence *boûjant* comme dans le MOTIER, c'est risquer de voir des apprenants adopter prioritairement la forme *boûjant* (ou *beûjant*) sur la forme *boujant* qui est pourtant de très loin la forme la plus répandue. Parce qu'en lisant un <ou> (dans *boûjant*), graphème distinct du <ou> utilisé par ailleurs (dans *itou*), l'apprenant est forcément tenté de rendre compte de cette distinction à la lecture. Nous préconiserons donc de retenir la forme principale pour une entrée de dictionnaire (en en précisant les variantes) ou pour un texte à visée régionale :

<i>forme de référence</i>	<i>variante(s)</i>
<i>feûje</i> (remuer, fouiller)	<i>feùje</i>
<i>heûdd</i> (entrave)	<i>heùdd</i>
<i>moudd</i> (moudre)	<i>meùdd, moudd</i>
<i>foujerr</i> (fougère)	<i>feùjerr, foujerr</i>
<i>il'a zu</i> (il a bu)	<i>il'a zeù</i>
<i>ùnn dorurr</i> (un bijou)	<i>ùnn doreùrr</i>

En fait, pour répondre aux besoins spécifiques liés à l'émergence d'une communauté gallophone, il faut considérer qu'il y a **deux modes d'unification** possible. L'un passe par le recours à des graphèmes unifiants (solution de type *blhanc*) pour des séries lexicales importantes en nombre ou en récurrence. L'autre passe simplement par le repérage des usages les plus répandus (solution de type *aveinñ*).

Tableau 4 – Graphème <lh> devant <p>, , <q>, <g> ou <f>

① Dans ce tableau « i- » note un <i> prononcé [j] devant voyelle. De même « u- » note un <u> prononcé [ʉ] devant voyelle.

① Rappelons que <ly> note le l palatal [ɫ].

<i>graphème</i>	<i>base</i>	<i>variantes</i>	<i>exemples</i>
blh	bi-	bl	<i>blhèse</i> (blesser), <i>sublhe</i> (siffler), <i>rsenblhanss</i> (ressemblance)
plh	pi-	pl, très rarement pu-	<i>plhée</i> (pluie), <i>plhass</i> (place, sol)
qlh	qi-	ql, qly, qh, si-, chi-	<i>qlhòz</i> (champ), <i>enqlhenche</i> (enfermer à clé)
glh	y	gl, gly, gh, gi-, di-, li-	<i>Glhaom</i> (Guillaume), <i>glhane</i> (glaner), <i>glhajeù</i> (iris d'eau)
flh	fi-	fl, qi-, si-, chi-	<i>èn flhée</i> (un fléau), <i>flhourr</i> (fleur)

Le recours au graphème <lh> résulte de l'observation d'alternances dialectales décrites par Jean-Paul Chauveau⁶⁹.

Le graphème <lh> remplace désormais <ll> utilisé dans le MOTIER. Bien que ce dernier code se soit largement répandu depuis 1995, son maintien n'est pas possible pour une question de cohérence interne des règles. En effet nous avons besoin du doublement de <l> pour marquer la prononciation (ici syllabique) du <l> après consonne en finale absolue, par exemple dans : *i qrubll* [ikrybɫ] (il tamise). Or nous avons besoin aussi du <lh> en finale absolue comme dans *un qrubllh* [ɛkryb(j)] (un tamis), où <lh> signale les formes dérivées telles qu'ici l'infinitif *qrublhe* (tamiser). Par ailleurs l'usage courant du double <l> en finale absolue après voyelle, tel que nous le préconisons désormais pour indiquer que ce <l> se prononce par distinction avec le <l> simple muet (*soul* ≠ *soull*), il est préférable

⁶⁹ Chauveau J.-P., 1984, II, pp. 136-145.

d'utiliser un graphème unifiant distinct pour éviter toute confusion. Le code <lh> est emprunté à Amand Dagüet (1890). Ce graphème est également connu en ELG et chez Patrik Deriano (2005) pour noter certaines consonnes [j] de même étymologie que le *-ill-* du français ; son association à la valeur [j] n'est donc pas inconnue des lecteurs avertis du gallo.

Tableau 5 – Graphèmes unifiants : voyelles et diphtongues

graphème	base	variantes	exemples	source(s) du graphème
ae (#1)	a	ài, è rarement : èi, oï, o, e, é	<i>balae</i> (genêt, balai), <i>mae</i> (moi), <i>avaer</i> (avoir), <i>pouvaer</i> (pouvoir), <i>naer</i> (noir), <i>taet</i> (étable), <i>sae</i> (soif), <i>paë</i> (poil), <i>mae</i> (mai), <i>vrae</i> (vrai), <i>rae</i> (rayon)	MOTIER, Moga 2007
âe (#2)	â	è, rarement : êe, a, ài	<i>râe</i> (raie), <i>brâe</i> (broie), <i>hâe</i> (haie), <i>frzâe</i> (chouette- effraie), <i>aonâe</i> (aulnaie), <i>vâe</i> (voie), <i>monâe</i> (monnaie), <i>qrâe</i> (craie), <i>vâer</i> (voir), <i>châer</i> (tomber) ⁷⁰	MOTIER
ai (#3)	ài	è rarement : èi, e, é	<i>taill</i> (toile), <i>maitie</i> (moitié), <i>nairr</i> (noire), <i>adlaizi</i> (oisif), <i>faiblhèss</i> (faiblesse), <i>vilaij</i> (village), <i>tait</i> (étable)	ANEIT
an (#4)	ân	en	<i>grand</i> (grand), <i>danss</i> (danse), <i>blhanch</i> (blanche)	MOTIER
ée (#5)	êe	é	<i>arivée</i> (arrivée), <i>dée</i> (des), <i>née</i> (nez), <i>méetr</i> (maître), <i>éett</i> (être)	Paul Sébillot
in (#6)	èn	ein	<i>inpèrminz</i> (interdit), <i>prinss</i> (prince), <i>matin</i> (matin), <i>brin</i> (brin)	MOTIER
o devant n-, ñ-, m, gn (#7)	on	ou, o	<i>done</i> (donner), <i>la bzogn</i> (la besogne), <i>som</i> (total)	MOTIER
ù (#8) (devant n-, ñ-, m, gn)	e	u, èn	<i>ùnn</i> (une), <i>brùnn</i> (brune), <i>plhùmaij</i> (plumage)	ANEIT (ú)
un (#8)	èn	ûn	<i>un</i> (un), <i>brun</i> (brun)	commun

(#1) Le graphème <ae> reprend une convention du MOTIER mais est désormais spécifié pour des finales de mots où les alternances dialectales diffèrent de celles traitées par le graphème <ai> (voir la note (#3) pour ce graphème). Les cartes « toi »⁷¹ et « soir »⁷² de Jean-Paul Chauveau donnent une vision cartographique des variations dialectales. Bien que ces cartes ne soient pas identiques, leur relative analogie nous permet d'établir que pour la majorité des aires dialectales les alternances peuvent être traitées par le même graphème unifiant. Ainsi pour la plupart des locuteurs, <ae> dans *tae* et *saer* correspondra à <a> pour certains, à <ài> pour d'autres, etc...

Attention, le graphème <ae> en Moga ne doit pas être confondu avec celui utilisé en ELG et ayant pour valeur de base [ə].

(#2) Le graphème <âe> traite les alternances cartographiées par la carte « raie » par Jean-Paul Chauveau⁷³. Cette carte peut être rapprochée de celle de « haie »⁷⁴ avec laquelle elle

⁷⁰ Les cartographies de *vâer* et *châer* ne sont pas identiques à celle de *brâe* mais s'en rapprochent. Chauveau J.-P., 1989, pp. 236-237, cartes 37-39 (comparer avec carte 34, p. 234).

⁷¹ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 64.

⁷² Chauveau J.-P., 1984, I, p. 67.

⁷³ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 72.

⁷⁴ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 84.

présente des analogies⁷⁵. Le code <âe> a l'avantage de présenter une analogie graphique avec sa valeur de base <â>.

(#3) Le graphème <ai> reprend la valeur de <ae> du MOTIER, hormis en finale de mot (voir <ae>). La carte « toile »⁷⁶ met en évidence le net avantage de la forme *tàill* sur les autres variantes. Nous ne retenons pas le graphème <ei> de l'ELG peu compatible avec la valeur de base <âi>. Le graphème <ai> était proposé par ANEIT et est utilisé par Patrik Deriano (2005). L'ELG en fait également usage devant <j> dans *raij* (rage) ou *naij* (neige).

(#4) Le graphème <an> était présent dans le MOTIER. Il prend cependant désormais une valeur sensiblement différente puisqu'il spécifié comme graphème unifiant et que l'emploi du graphème univoque <ân> est par ailleurs possible. La question de la valeur de base à donner à ce graphème unifiant se pose. En effet une première lecture des travaux de Jean-Paul Chauveau à ce sujet⁷⁷ laisse penser que le [ã:] long est d'une extension dialectale assez restreinte. Cette voyelle semble ainsi principalement attestée au nord-est de l'Ille et Vilaine et en Loire Atlantique à l'exclusion des bords de la mer et du fleuve ainsi que le sud de la Loire. Rappelons que notre hypothèse est qu'il ne s'agit pas d'une diphtongue régulière mais d'une voyelle longue pouvant tantôt diphtonguer dans une position accentuée⁷⁸ et tantôt être raccourcie dans une autre position. Cette hypothèse résulte notamment de l'observation du parler d'Eugénie Duval qui se situe dans la zone nord-est de l'Ille et Vilaine mentionnée plus haut. D'après le Glossaire de Pléchâtel⁷⁹, le [ã:] est nettement attesté dans cette commune au nord de Bain de Bretagne. Par ailleurs Christian Leray⁸⁰ l'atteste pour un locuteur du Theil de Bretagne, originaire de La Couyère, au sud de Janzé. Enfin une exploitation croisée de cartes de l'ALBRAM et de leurs notes⁸¹ font apparaître la voyelle longue (dans les mots *brândon*, *jân*, *lândd*, *bourlân* et *ândèn*) dans d'autres aires : une bande fine à l'extrême est du Morbihan, une zone étendue de la baie de Saint-Brieuc jusqu'au secteur d'Uzel (sud-ouest des Côtes d'Armor), une bande qui s'étale de Matignon (nord-est des Côtes d'Armor) à Pacé et Acigné près de Rennes. D'autres points isolés apparaissent également ici et là. L'usage du *ân* long distinct du *en* bref semble ainsi assez étendu et finalement plus courant même que l'usage ignorant une telle opposition de longueur. À ce stade de nos observations nous posons donc que <ân> est la valeur de base de <an> qui unifie les variantes correspondant à un ancien *a* tonique du latin entravé par une nasale suivie d'une consonne. Ainsi *grând*, *chân*, *lândd* dits ailleurs *grend*, *chen*, *lendd* (comme *fourment*, *vent*, *dent*, *lonten*, *souven*) sont unifiés graphiquement en *grand*, *chan* et *landd*.

(#5) Le graphème <ée> est une innovation par rapport au MOTIER qui notait <é> la voyelle longue (*la pré*) et retenait ce graphème pour un usage généralisé, y compris pour ceux ne connaissant pas de valeur de longueur avec possible diphtongaison. Un des problèmes qui se posait par cette convention était l'absence de graphème disponible pour noter le [e] bref des Côtes d'Armor. Il amenait aussi des confusions pour d'autres parlars qui distinguent [e:] dans *enn pêech* [e] dans *la pré*. La distinction désormais nette entre

⁷⁵ Voir analyse dans Chauveau J.-P., 1984, I, p. 73.

⁷⁶ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 68.

⁷⁷ Chauveau J.-P., 1984, I, pp. 107-108.

⁷⁸ Ôbrée B., 1998, pp. 54-57.

⁷⁹ Dottin G. & Langouët J., 1901.

⁸⁰ Leray Ch., 1985, pp. 60-61.

⁸¹ Guillaume G. & Chauveau J.-P., 1975, cartes 118, 150, 156.

graphème unifiant et graphème univoque permet désormais de noter spécifiquement un <é> pour la voyelle brève des Côtes d'Armor ou la voyelle fermée d'autres aires, et de noter également par <êe> la voyelle longue pouvant diphtonguer.

Pour appréhender l'utilité du graphème <êe>, prenons pour exemple le participe passé du verbe *arive*. Le tableau ci-dessous présente les principaux cas de figure à travers des points d'enquête de l'ALBRAM⁸². Entre parenthèses est noté le département éventuellement suivi d'une précision d'orientation. Les numéros entre crochets renvoient aux numéros utilisés dans l'ALBRAM.

	<i>lë vla...</i>	<i>lâ vla...</i>
Plélan le Petit (22) [16]	<i>arivé</i>	<i>arivêe</i>
Livré sur Changeon (35NE) [51]	<i>arivø</i>	<i>arivêe</i>
Quelneuc (56E) [33]	<i>arivø</i>	<i>arivêe</i>
Sion les Mines (44N) [68]	<i>arivø</i>	<i>arivé</i>
Dourdain (35E) [58]	<i>arivø</i>	<i>arivé</i>
Blain (44) [64]	<i>arivø</i>	<i>arivøe</i>
Péaule (56 SE) [29]	<i>arivé</i>	<i>arivé</i>

Hormis dans une large bande le long de la côte Atlantique, l'opposition de genre est pertinente dans ce cas. Au masculin la forme nettement majoritaire est le [ə] central. Au féminin, on trouve ou bien un voyelle longue [e:] notée <êe> ou [e:] notée <ee> (pouvant diphtonguer en [əj]), ou bien un [e] fermé. En se penchant sur cet exemple et au vu des cartes, l'opposition de timbre (voyelle centrale ≠ voyelle fermée) a un léger avantage territorial sur l'opposition de longueur (voyelle brève ≠ voyelle longue). Par contre, au féminin, la voyelle longue (s'opposant ou bien à la voyelle centrale ou bien à la voyelle brève), est légèrement plus étendue que la voyelle fermée. Nous opterons donc pour donner comme valeur de base la voyelle longue <êe> au graphème unifiant <êe>. Il faut signaler que la voyelle longue <êe> n'est pas utile que pour l'équivalent du -ée français, il le sera aussi dans d'autres cas (voir à ce sujet la note de bas de page pour le graphème <êe> au tableau 2). Le recours au <êe> unifiant surprendra peu pour écrire *la préee* ; mais écrire *néett* (naître) pourra davantage étonner, de même qu'écrire *lë née*. Cet usage étendu du <êe> est pourtant suggéré par des pratiques sporadiques dans les écrits spontanés. Ainsi Paul Sébillot écrit *léeza* (lézard)⁸³. Plus récemment Robert Deguillaume écrit *mée* (mais, maie)⁸⁴. Fernand David écrit *mée d'avri* (mois d'avril), *pée* (puis), *ée là* (c'est là), *mée* (mais, mes)⁸⁵. Adèle Denys⁸⁶ écrit *depée l'temps* (depuis le temps)...

(#6) Le graphème <in> permet d'une part de rendre compte, aux côtés de <ein> et <èn>, d'un ensemble de cas de figure en matière d'alternances dialectales. D'autre part, en finale, il donne un indice de dérivation que ne donne pas le graphème univoque *èn*, par exemple dans *èn'amèn* (un ami) dont le féminin est *enn aminn* (une amie).

En matière d'alternance dialectale, le tableau ci-dessous présente différents cas de figure suivant différents lieux.

<i>transcription unifiée</i>	<i>fèn</i>	<i>fein</i>	<i>fin</i>
(français)	(faim)	(foin)	(fin)
La Poterie (22) [11]	<i>fèn</i>	<i>fein</i>	<i>fèn</i>
Janzé (35SE) [53]	<i>fèn</i>	<i>fein</i>	<i>fèn</i>

⁸² Chauveau J.-P., 1984, I, p. 43.

⁸³ Sébillot P., 1882, p. 238.

⁸⁴ Deguillaume R., 1998, p. 344.

⁸⁵ David F., 1982.

⁸⁶ Denys A., 1987, p. 61.

St Martin sur Oust (56E) [32]	<i>fèn</i>	<i>fèn</i>	<i>fèn</i>
St Donan (22NW) [2]	<i>fèn</i>	<i>fèn</i>	<i>fein</i>
Romillé (35 W) [41]	<i>fèn</i>	<i>fèn</i>	<i>finn</i>
Pleslin (22NE) [13]	<i>fèn</i>	<i>fouèn</i>	<i>fi</i>

Les lieux d'enquête de La Poterie et Janzé représentent le cas de figure le plus répandu. C'est pourquoi nous donnerons à <in> la valeur de base <èn>. Du fait de l'insertion de ce graphème unifiant, un habitant de Saint Donan pourra traduire dans son parler : *fin* avec une voyelle longue et *fèn* et *fein* avec une voyelle brève.

Par ailleurs, le graphème <in> en finale signalera une dérivation en *-in-*. On écrira ainsi *un'amin*, *ùnn aminn* ou encore *lë matin*, *la matinée*.

(#7) Le graphème <o> devant une consonne nasale se lit comme <on>. C'est un choix déjà retenu dans le MOTIER. Cependant nous avons introduit <ö> comme graphème univoque pour garder la possibilité de noter en dialectale le [ɔ] ouvert devant consonne nasale. La carte « pomme » de Jean-Paul Chauveau⁸⁷ fait apparaître les formes concurrentes *ponm*, *pöm* et *poum*. La forme *ponm* est à peine plus courante que *pöm* et *poum*. Elle est usitée dans l'est et le sud de l'Ille et Vilaine, dans la moitié nord de la Loire Atlantique et au nord-ouest des Côtes d'Armor. Ceci dit, écrire *pom* a le mérite de l'économie de signes. La lecture « a priori » [pɔm] ne correspond certes pas à la valeur de base donnée à <o> devant consonne nasale (ici il faut lire [pöm]), mais cela ne pose pas de problème majeur puisque cette lecture a priori correspond à l'une des variantes, largement attestée du Morbihan au nord-est des Côtes d'Armor.

(#8) Les graphèmes <ù> et <un> sont liés. D'un côté, la voyelle nasale [œ̃] n'étant pas très répandue (en nombre de mots concernés), on pourrait se contenter d'écrire <èn> dans *brèn* pour des usages unifiés. Il faut noter que les formes du féminin telles que *brunn* ou *brenn*, rapportées à un masculin en *-èn*, constituent des exceptions (rares en nombre de mots) à la règle générale. Dans la plupart des cas un mot masculin en *-èn* correspond à un féminin en *-enn*, *-ènn* ou *-ènñ* (*lë sièn* ; *la sienn*, *la siènn*, *la siènñ*). Donc nous pourrions nous contenter d'écrire suivant les cas *brenn* ou *brunn*, ou encore par exemple *plhem* (plume) qui alterne dialectalement avec *plhum*. Cette solution d'écriture serait satisfaisante s'il n'y avait un morphème concerné : l'article indéfini singulier. Devant une consonne, la forme qui semble la plus répandue (d'après Jean-Paul Chauveau)⁸⁸ oppose le masculin *èn* au féminin *enn*. La forme masculine peut être aussi plus rarement *ùn*. Et la forme féminine peut être aussi *unn*, *ènñ*, *ènn*, voire *inn*. Les données que nous avons consultées à ce jour ne nous permettent pas de savoir si l'on a effectivement plus souvent *enn plhem brenn* que *unn plhum brunn*. À ce stade nous en ferons l'hypothèse et donnerons ainsi au graphème <ù> (devant consonne nasale) la valeur de base <e> et les valeurs secondaires <u> et <èn>.

Du coup il semble opportun d'écrire *un* pour l'article indéfini, le graphème <un> ayant pour valeur de base <èn> et valeur secondaire <ùn>. Ce graphème a l'avantage de donner l'indice de la dérivation en *ùn-* (*brun*, *brùnn*). Il faut remarquer que si les formes en <u> s'avéraient nettement majoritaires, nous nous contenterions d'écrire *brun*, *brunn*, le graphème <ù> n'ayant alors pas d'utilité.

⁸⁷ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 121.

⁸⁸ Chauveau J.-P., 1984, I, p. 170. Remarquons que l'auteur ne mentionne pas la forme *unn* qui semble pourtant attestée à la lecture de différentes cartes de l'ALBRAM.

3. Voyelle d'appui

La voyelle d'appui n'est pas spécifique au gallo et existe aussi en français. Cependant son usage en gallo diffère de celui du français. La plupart des systèmes d'écriture du gallo utilisent un <e> muet qui note entre autres la possibilité de prononcer une voyelle d'appui. Mais bien souvent dans ces écritures on utilise un <e> alors que dans aucun cas on ne dira un [ə], comme en finale de *vache* ou dans son dérivé noté *vacherie* ou *vacheriy*. En effet on ne dira jamais en gallo [vaʃə] ni [vaʃəri] alors que ces solutions sont possibles en français. Autre exemple, si on écrit *i menet sa vache* et *i rmenet sa vache*, on n'a pas d'indice de la lecture qui doit pourtant être différente entre les deux cas : [imnəsavaʃ] et [irmənə savaʃ]. Ces principes de notation posent ainsi des problèmes importants de décodage pour l'apprenant. Nous retiendrons une autre solution, celle d'écrire la voyelle d'appui à l'aide du graphème spécifique <ë> seulement quand cette voyelle est effectivement présente. Ainsi on écrira *i mnet sa vach* et *i rmënet sa vach*. De même on abandonnera la transcription *ma je vièn demèn* pour *ma j'vièn dmèn*. À moins de noter une forme dite par insistance : *ma, jë vièn dmèn*...

La distinction d'écriture entre la voyelle d'appui <ë> et le phonème <e> est nécessaire. Si l'on écrit *i venn* et *i menn*, on n'a aucune information sur le fait que l'on dit par ailleurs à l'infinitif *vene* (vanter) et *mne* (mener). Écrire *i venn* et *i mënn* donne cette information. De par l'usage commun, on aurait davantage attendu coder la voyelle d'appui par un <e> et le phonème par <ë> ; on aurait écrit : *i menn*, *i va mnë*, *i vënn*, *i va vënë*. Cette solution présente deux difficultés. L'une est que le <ë> serait ainsi très récurrent dans du texte, ce qui alourdirait la frappe et aussi le décodage (beaucoup de points rendent l'écrit plus chargé). L'autre est le risque d'un mauvais usage du <e> qui pourrait être utilisé comme un <e> muet du français : on risque ainsi d'écrire *i va veni* au lieu de *i va vni*. Rappelons-le et insistons : pour rendre compte de l'usage spécifique de la voyelle d'appui en gallo, nous n'écrivons un <ë> que quand la voyelle d'appui est effectivement présente.

Notons que la voyelle d'appui peut apparaître à l'intérieur de noms tels que *parlëment* (parler, langage, langue). En effet l'association du radical *parl* au suffixe *ment* rend utile le recours à la voyelle d'appui. Il resterait cependant à préciser si en gallo *parlment* est aussi une possibilité ; c'est un point que la recherche sur le gallo devra préciser... Par contre si le radical est *juj*, la forme *jujment* nous semble cette fois la seule admise, **jujëment* ne nous semblant pas attesté.

La voyelle d'appui apparaît évidemment dans la toponymie. Lire *Sërent*, c'est savoir que l'on dit : *j'se dedd Sërent* et *j'vâ a Srent*. Lire *Mëlëss*, c'est être averti qu'on dira *j'pâss parr Mëlëss* et *Vièn tu a Mlëss* ?

La voyelle d'appui se traduit généralement par la voyelle centrale [ə]. Cependant on rencontre aussi le [e] bref dans les Côtes d'Armor et le [ɛ] dans le secteur de Cancale. Dans tous les cas on utilisera le graphème <ë>.

4. Les sonantes syllabiques r et l

La présence en gallo des deux consonnes syllabiques *r* et *l* est aujourd'hui clairement identifiée⁸⁹. En effet ces deux consonnes ont la possibilité en gallo de remplir une fonction syllabique en occupant le noyau de syllabe au même titre que les voyelles :

<i>enn rminzz</i>	[ənʀmēz]	(une grange)
<i>rouine</i>	[ʀwinə]	(ruiner)
<i>Br̄t̄əgn</i>	[bʀt̄ɛ̃ɲ]	(Bretagne)
<i>gr̄nouy</i>	[gʀnuj]	(grenouille)
<i>br̄ouètt</i>	[bʀwɛt]	(brouette)
<i>p̄rie</i>	[pʀjə]	(prier, inviter [aux noces])
<i>il'entr̄r</i>	[ilātʀ]	(il entre)
<i>i subl̄ra</i>	[isyb ra]	(il sifflera)
<i>il'enfl̄ll</i>	[ilāf]	(il enfle)

Pour prolonger les exemples précédents, notons que ces sonantes ne remplissent plus de fonction syllabique au contact d'une voyelle : *la rminzz, i rouinn, il'entri, j'sublon, v'enflêe...*

En parlant de sonantes syllabiques, nous abandonnons la notion de « métathèse » ou d'« interversion de *r* et de *e* ». Cette vision laissait croire à une transformation du français et par ailleurs était contradictoire avec la nature des faits⁹⁰. Notons bien qu'on ne peut pas confondre un [ʀ] syllabique avec un [r] précédé d'un [ə]. Dire *Batiss Rnoud*, ce n'est pas dire **Batiss Ernoud*⁹¹ où un [ə] serait très distinctement entendu. À ce titre le fait d'écrire un <*e*> devant <*r*> est problématique, même si c'est un usage très courant aujourd'hui. Cette notation ne rend pas compte de la réalité phonologique. En plus elle induit des erreurs chez les apprenants. En terme de prononciation, on sera ainsi tenté de dire **Jân Ernoud* [zãənu] alors qu'on doit dire *Jân Rnoud* [zãrnu] (où le *r* n'a pas ici de fonction syllabique). Le fait de lire une voyelle peut aussi induire des erreurs de choix d'article pour un nom. Si *enn epiy* implique *l'epiy*, **enn rminzz* devrait impliquer **l'erminzz* alors qu'en fait *enn rminzz* implique *la rminzz* comme *enn poull* implique *la poull*. De même, au pluriel, on sera tenté de dire *lêe z'erminzz* [le:zərmēz] au lieu de *lêe rminzz* [le:rmēz].

La codification des sonantes syllabiques est tout à fait problématique dans la mesure où il s'agit d'éléments inexistants en français et pour lesquels les hauts bretons ne disposent pas de culture linguistique (au sens d'un savoir théorique en la matière) ni d'habitude orthographique. Des citoyens tchèques n'auraient pas cette difficulté... Pour autant l'emploi de ces consonnes est très largement usité en gallo et il faut en rendre compte, conformément à la première des obligations que nous avons listées. La solution préconisée en Moga est le simple emploi des graphèmes <*r*> et <*l*> sans autre signe : *brton, rv̄ëni, i subl̄ra...* Cette transcription a l'avantage de la simplicité graphique. Remarquons ici que, de fait, cette convention graphique met en évidence la régularité de verbes comme *suble* ou *prie* qui se conjuguent effectivement comme *arive* :

<i>ariv-e</i>	<i>il'ariv-ra</i>	<i>il'ariv</i>
<i>subl-e</i>	<i>i subl-ra</i>	<i>i subll</i>
<i>pri-e</i>	<i>i pri-ra</i>	<i>i pri</i>

⁸⁹ Angoujard J.-P., 2006 ; Ôbrée B., 1998.

⁹⁰ Ôbrée B., 1998, pp. 16-25.

⁹¹ Ôbrée B., 1998, p. 19.

Le traitement graphique du *r* que nous proposons ici est analogue à celui opéré dans l'écriture du poitevin-saintongeais telle que présentée dans la grammaire de Michel Gautier⁹².

5. Consonne implicite

5.1. En fin de lexème

Qu'entendons-nous par consonne implicite ? Prenons pour exemple le nom *rond*. En fait on dit [rɔ̃] mais chacun sait qu'un [d] apparaît dans [rɔ̃d] *rondd* ou dans [rɔ̃di] *rondi* (s'arrondir). La marque du radical est ainsi [rɔ̃(d)]. Nous dirons ici que le [d] dans *rond* est *implicite* ; il est *explicité* dans les formes dérivées. Ce fait est commun au français et au gallo, comme à d'autres langues. Notons que certains mots présentent une consonne implicite qui est explicitée dans le cadre d'une liaison avec la voyelle du mot suivant ; nous y reviendrons plus loin. Nous aborderons d'abord ici le cas de consonnes implicites qui sont explicitées dans le cadre de la dérivation dans les domaines du nom (y compris en position d'adjectif) et du verbe. Sur ce terrain la transcription de la consonne implicite est utile compte tenu du nombre important de mots concernés. Dans le domaine des morphèmes, il sera intéressant d'écrire *i vièn* (sans écrire de <v> muet en finale de pronom) et *il'ariv* pour alléger l'écriture et éviter des lectures inappropriées par calque du français. Au contraire dans le domaine des lexèmes on a tout intérêt à écrire la consonne implicite. Face à un mot inconnu (un mot spécialisé ou très peu répandu sur le plan dialectal), un locuteur disposera ainsi de sa carte d'identité complète. Par exemple en voyant *ràis* [raj] (racine), on saura qu'un dérivé en [s] est possible, tel que *deràise* (déraciner).

Le principe de rendre compte de la consonne implicite en fin de lexème ne fait généralement pas débat. Parmi les systèmes élaborés que nous avons exposés dans cet ouvrage, seul VANTYÉ exclue la transcription de la consonne implicite. Par contre le traitement de ce point varie suivant les systèmes orthographiques. De par le contexte francophone (le français écrit un <c> muet dans *blanc* et un <c> prononcé dans *lac*), la codification de ce fait pose problème : les règles de décodage sont souvent complexes voire tout simplement inexistantes (on écrit à l'avenant par calque du français). Au contraire notre préoccupation doit être, dans le cadre qui est le nôtre, d'énoncer des règles de codification sans ambiguïté et présentant le maximum de régularité. Cependant, nous allons le voir, dans le cas présent, la tâche n'est pas facile et la solution retenue est davantage la meilleure des hypothèses étudiées qu'une solution idéale et facilement admissible. L'orthographe du français nous sera d'un faible recours à ce sujet, voire même un frein. Par exemple le gallo connaît de nombreux [l] et [r] implicites ; nous en rendrons compte par des finales en <v> et en <rv> ayant une valeur muette comme le font ELG ou ANEIT. De fait il faudra apprendre à lire *matinal* [matina] et *naer* [na] où les finales sont muettes comme dans *rond*. Cela ne va pas de soi pour un décodage a priori par un lecteur novice mais nous n'avons pas bien le choix... D'où l'intérêt d'énoncer des règles claires qui lèvent toute ambiguïté possible.

⁹² Gautier M., 1993.

En fait le mode de transcription de la consonne implicite peut être vite tranché. Généralement une consonne simple dont la valeur sera systématiquement muette se distinguera de la forme « développée » d'un féminin ou d'un dérivé. Ainsi on écrira *rond* où <d> est muet (dérivé *rondi*). Difficile d'envisager d'autres solutions faciles à mettre en œuvre. Bien sûr on pourrait poser la règle suivante : une consonne implicite est codée par une lettre barrée. On écrirait ainsi *ronḏ, matinaḏ, naeḏ, dous, ponḏ, râz...* Si les claviers permettaient ces transcriptions en frappe rapide, il n'y aurait pas de raison de les exclure. Mais tel n'est pas le cas. Nous retiendrons donc le principe de l'usage de **consonnes muettes**.

Mais la question qui se pose en parallèle est le traitement de finales absolues où une telle consonne est explicitée, par exemple dans le féminin [matinal]. Dans le même registre que précédemment, on pourrait envisager un signe diacritique sous ou sur la consonne pour indiquer que la consonne doit être prononcée contrairement à la version sans ce signe. On pourrait écrire : *matinaḷ, naiṛ, douṣ*. Ce serait sans doute une solution très satisfaisante de bien des points de vue mais cela n'est pas facilement adapté à un clavier français. Nous le verrons plus loin (voir § III-5.1.2), nous ne retiendrons pas non plus l'emploi d'un <e> muet suivant la consonne à prononcer. Notre choix sera celui proposé par l'ELG. Nous écrirons dans ce cas une **consonne double**. On aura ainsi :

*grand, grandd
journal, jornall
qlher, qlherr
dous, douss
benit, benitt
jalouz, jalouzz*

5.1.1. Diversité de traitement

La question qui découle de ce choix est la suivante : faut-il doubler systématiquement une consonne prononcée en finale absolue ? Une chose est sûre, **les consonnes <d>, <l>, <r>, <s>, <t> et <z>** (qui correspondent aux exemples ci-dessus) devront être **toujours doublées** pour assurer l'opposition avec les consonnes simples muettes ; il s'agit de consonnes qui apparaissent fréquemment en finale sur le mode implicite. Par contre certaines autres consonnes n'apparaissent jamais ou rarement sur le mode implicite en finale. Il s'agit des consonnes , <f>, <g>, <j>, <m>, <p>, <q>, <v> et <y>. On pourrait écrire : *emabb, aprentiff, vragg, saijj, pomm, chupp, biqq, qavv, travâyy*. Mais cette hypothèse est peu intéressante car peu économe en caractères puisqu'on ne noterait ainsi aucune opposition avec des hypothétiques *emab, aprentif*, etc. Ce qu'on gagne en règle régulière (« toute consonne est doublée en finale pour être prononcée ») est ainsi contrebalancé par une lourdeur de caractères. Il vaut donc mieux écrire plus simplement pour ces consonnes :

emab, aprentif, vrag, saij, pom, chup, biq, qav, travâ

La règle est donc : **les consonnes , <f>, <g>, <j>, <m>, <p>, <q>, <v> et <y> sont prononcées en finale**. Dans les rares cas où une consonne de cette liste est implicite en finale, on ne l'écrit pas. Par exemple :

<i>jo</i> [ʒo] (perchoir)	<i>s'ajoqe</i> [saʒokə] (se percher)
<i>sin fiy</i> [sēfiʝ] (cinq filles)	<i>sinqântt</i> [sēkāt] (cinquante)
<i>lon</i> [lɔ̃] (long)	<i>long</i> [lɔ̃g] (longue)

Par ailleurs il faut observer que, en tout état de cause, on ne peut pas échapper à des exceptions au doublement de consonne finale. En effet il semble pertinent de noter la consonne implicite <ch> par la lettre <c> ainsi muette en finale :

<i>blânc</i> [bjã:] (blanc)	<i>blânch</i> [bjã:] (blanche)
<i>frânc</i> [frã:] (franc)	<i>frânch</i> [frã:] (franche)
<i>qroc</i> [krɔ] (croc, crochet)	<i>s'qroche</i> [skrɔʃ] (s'accroupir)
<i>frèc</i> [frɛ] (frais)	<i>frèch</i> [frɛʃ] (fraîche)

Par ailleurs, dans le cas de [ɲ], on peut difficilement doubler <gn> en -gngn (ou alors il faudrait noter <ññ> pour écrire -ññ) et ceci n'est pas utile puisque cette consonne ne se rencontre pas en finale implicite. Le graphème <gn> rejoindra donc la liste des graphèmes systématiquement prononcés en finale. Ces cas de <ch> et de <gn> montrent en outre que l'on est bien obligé d'identifier un groupe de graphèmes consonnes toujours prononcés en finale et n'entrant pas dans le doublement : ou bien seulement <ch> et <gn>, ou bien , <ch>, <f>, <g>, <gn>, <j>, <m>, <p>, <q>, <v> et <y>. Autrement dit il n'y a pas en fait de doublement systématique possible. La liste des finales prononcées est plus ou moins longue selon le choix opéré. L'objectif d'une règle complètement régulière⁹³ ne peut donc pas ici être atteint.

Au vu de ces éléments nous retiendrons le principe de noter la consonne implicite en fin de lexème différemment dans les 4 cas suivants :

- (1) Finale simple muette ≠ Finale doublée prononcée : <d>, <ɫ>, <r>, <s>, <t>, <z>
- (2) Finale implicite (rare) non notée ≠ Finale écrite prononcée : , <f>, <g>, <gn>, <j>, <m>, <p>, <q>, <v>, <y>
- (3) Finale <c> muette ≠ Finale <ch> prononcée
- (4) Finale en voyelle nasale ≠ Finale en voyelle nasale avec <n> redoublé (avec ou sans tilde)

Nous n'avons pas abordé jusqu'ici le cas de <n>. Il ne fait pas particulièrement difficulté. Voici le traitement proposé (suivant différentes formes notées avec ou sans graphèmes unifiants) :

bon	[bɔ̃]	(bon) ≠	bonn	[bɔ̃n]	(bonn)	<i>transcr. unifiée</i>
bon	[bɔ̃]	(bon) ≠	bonñ	[bɔ̃n]	(bonn)	<i>transcr. dialectale</i>
mièn	[mjɛ̃]	(mien) ≠	miènñ	[mjɛ̃n]	(mienne)	<i>transcr. dialectale</i>

Enfin Il n'y aura pas d'inconvénient à utilisée les consonnes de la liste (1) et le <c> à des fins d'unification pour rendre compte d'alternances dialectales entre une absence et une présence de consonne. Par exemple, on pourra sans inconvénient unifier *il'arive* (il arrivait) et *il'arivett* par *il'arivet*. Il faudra s'assurer toutefois à chaque fois qu'un tel choix ne contredit pas la notation d'une consonne implicite dans l'usage le plus répandu, auquel cas on privilégiera la consonne implicite. Par exemple on n'écrira pas *naes* pour unifier [na] et [naijs] (noir) dans la mesure où le féminin est couramment *nàirr* ; on écrira *naer* en transcription unifiée.

⁹³ Nous faisons référence au sixième objectif (cf § II-4.2).

5.1.2. Un doublement plutôt qu'un <e> muet final

Une question s'impose. Ne serait-il pas préférable de recourir à un <e> muet final plutôt qu'au doublement pour les consonnes <d>, <l>, <r>, <s>, <t>, <z> ? Cette solution est celle généralement retenue dans l'usage spontané. ANEIT opte pour cette solution. C'est aussi celle choisie dans le MOTIER. Mais ce n'est pas le cas d'ELG dont nos propositions sont tirées et qui a innové sur ce terrain. Alors imaginons un instant que nous retenions un tel <e> muet seulement dans ce cas de la finale.

D'abord remarquons que, <e> muet ou doublement, dans tous les cas où on est amené à des notations qui surprendront à la première lecture de bien des mots communs au français :

i vièn pare la porte

i vièn parr la portt

Or, pour suivre cet exemple, en aucun cas il n'est envisageable d'écrire *par* en gallo car ce ne serait pas cohérent avec le principe énoncé plus haut qui veut qu'un <r> simple en finale est muet.

Notons aussi que si en outre le <e> muet final était employé après toute consonne prononcée, alors il faudrait écrire par exemple : *i son neufe fome* (elles sont neuf femmes). On retrouve ici un point déjà abordé ; il suffit d'écrire : *neuf fom*. En effet, le <e> muet final ne permet pas d'éviter une diversité de traitement des finales.

Une difficulté de l'emploi du <e> muet final est qu'il peut induire des prononciations inadéquates. Par exemple, si on écrit *il'entre pare la porte* on risque de lire à la française *[ilãtrãparlapørt(ə)] au lieu de [ilãtrãparlapørt]⁹⁴. Au contraire, avec le doublement dans *il'entr^r*, on a un peu plus de chance d'écarter la lecture immédiate à la française au bénéfice du *r* syllabique. On peut faire la même remarque avec *i suble* ; écrire *i subll* pose moins de difficultés de décodage. Mais surtout et plus généralement, comme nous l'avons évoqué déjà, écrire un <e> muet final peut induire la prononciation d'un [ə] par exemple dans *vache*, ce qui est possible en français mais ne l'est pas en gallo. De ce point de vue, écrire *vach* présente un net avantage au décodage par des apprenants.

Une autre difficulté induite par l'hypothèse d'un <e> muet final est qu'il faudrait traiter spécifiquement la voyelle [ə] en finale absolue. On se retrouverait avec un <e> généralement lu [ə] sauf en finale, et par ailleurs avec un graphème spécifique pour un [ə] en finale absolue. On penserait bien au <ë> avec tréma, couramment utilisé dans les écrits spontanés. Cependant nous avons en parallèle l'obligation de restituer la voyelle d'appui et le <ë> semble une bonne solution à cet effet. Imaginons un instant que le graphème <ë> soit aisément disponible sur clavier, le résultat serait d'ajouter en complexité de règles de codifications (un phonème rendu par deux graphèmes et un graphème avec deux valeurs de lecture) alors que la restitution des différentes voyelles est déjà particulièrement délicate.

Le rejet de la solution « <e> muet final » permet de réserver le <e> au seul graphème notant la voyelle centrale. On peut alors ainsi énoncer une règle simple : « tout graphème

⁹⁴ On dit aussi *il'entr^r parr la portt* [ilãtrãparlapørt].

voyelle est prononcée ». Du même coup, seule une série de consonnes en finale se trouve concernée par le mutisme.

Le bilan nous semble donc nettement favorable à l'absence de recours au <e> muet final. D'autant que si le doublement de consonnes en finale absolue peut surprendre (ce n'est pas dans nos habitudes), il ne présente aucun problème de déchiffrement. On observera que le doublement n'est pas absent en français. Certes il est rare en finale absolue, sauf dans des mots d'emprunt tels que *jazz*. Mais il est répandu par ailleurs devant un <e> muet final : *plaque*, *grotte*, *belle*, *pomme*... Ces doubles consonnes sont prononcées comme des consonnes simples. Il y a donc peu de risque pour que l'apprenant imagine une valeur de consonne double ou renforcée dans *poull* *[pull]. Lire *poull* correctement [pul] ne présente pas de difficulté a priori.

5.2. En fin de verbe

Le phénomène de consonne implicite est également observable dans le verbe. Par exemple on peut décomposer (*vou*) *rendêe* en radical *rend* et suffixe de conjugaison *ê*. Mais si l'on dit [tyrã], la dernière consonne du radical n'est plus explicitée. Dans ce cas on écrira une consonne finale muette en suivant les mêmes règles de transcription que pour les fins de nom, ici : *tu rend*.

Rappelons que la référence au français n'est pas un critère retenu dans nos choix graphiques. Une transcription telle que *tu rends* n'est pas valide en Moga car écrire un <s> n'aurait aucune justification grammaticale en gallo ; ce serait seulement une référence à la transcription en français. Il faut donc pour, chaque verbe, analyser si il y a une consonne implicite et dans ce cas la transcrire, mais seulement dans ce cas.

5.3. En fin de morphème

Au contraire des lexèmes, l'emploi de consonnes muettes n'est pas retenu en Moga pour les morphèmes.

Pourtant on peut voir une consonne implicite dans le pronom personnel sujet *i(l)* par exemple. On pourrait ainsi écrire ce pronom avec un <l> final dans [ivjê] qui serait noté *il vièn*, dans la mesure où ce [l] apparaît dans [ilariv]. Pour poursuivre sur cet exemple, on pourrait aussi envisager d'écrire comme en français *il* dans tous les cas. Mais, si l'on compare *il vièn* et *il ariv*, on voit que la difficulté est qu'il faudrait enseigner non seulement la valeur fondamentale du graphème <l> mais aussi dans quels cas on le prononce et dans quels cas on ne le prononce pas. On pourrait aussi envisager d'écrire *il vièn* et *ill ariv*. Mais il reste qu'on risque d'avoir une lecture erronée dans *il vièn* par habitude de lecture du français. En fait il faut remarquer que nous sommes dans un cas différent de la dérivation. Ici l'apparition du [l] est liée à la présence d'une voyelle à droite alors que son absence est liée à la présence d'une consonne à droite. Nous sommes en effet dans le cas général des « liaisons ». Nous choisirons au contraire d'écrire *i* dans *i vièn* et *il'* dans *il' ariv*. Nous reviendrons sur ce point au § III-8.3.

Autre cas concret, on pourrait imaginer écrire la préposition [su] avec un *r* muet (*sour*) du fait d'un lien de dérivation avec le préfixe dans le verbe [surtir] (*soutirer*).

Cependant les morphèmes constituent des ensembles de peu d'éléments : il y a peu de prépositions, peu de pronom personnels, etc. Il n'est donc pas utile d'employer des consonnes muettes. En effet le recours à de telles muettes peut entraîner des lectures inappropriées. Dans *sour lêe nuêe* (sous les nuages), un apprenant risque de lire [sur] au lieu de [su]⁹⁵, de la même façon que dans *sus l'ill nairr* on lirait volontiers [sys]. Par ailleurs le risque est d'induire des liaisons inattendues. Par exemple, si on écrit *sous* à la française, il y a fort à parier que *sous èn abri* sera lu [suzēnabri] au lieu de [suēnabri].

Par ailleurs les morphèmes sont très récurrents dans la parole et peu nombreux. Un apprenant associera vite *i* à *il'*. Il n'y a donc pas d'inconvénient à ne noter aucune consonne muette (alors que du côté des noms ou des verbes un apprenant a besoin de repères, compte tenu du nombre important d'occurrences lexicales). Remarquons ici que ce choix graphique (absence de consonne muette) est très fréquent dans les usages empiriques. Ainsi on écrira donc : *su la routt, sou la mèn, i vièn...*

6. Consonne double hors finale

Le redoublement d'une consonne est un fait courant en gallo, qui ne posera pas de problème particulier de transcription. Ce redoublement équivaut à une prononciation renforcée de la consonne. Par exemple le verbe *mire* (regarder) se conjugue au futur [mirra] que l'on pourra écrire simplement *mirra*, ce qui restitue très bien la composition du verbe : *mir+ra*.

Ce redoublement se retrouve parfois en initiale. Ce point fait souvent problème dans les écrits spontanés. Il est souvent traité par l'apostrophe (*i 'n a* ou *i n'n a*). Parfois le renforcement n'est pas restitué du tout (*i n'a*), ce qui pose un problème de décodage. La proposition sera ici de traiter ce fait comme à l'intérieur du mot par une double consonne à l'écrit.

i nn'a amne [innaamnə] (il en a amené)
jë ll'e rtrouve [ʒəllərtruvə] (je l'ai retrouvé)
i vièn ttalourr [ivjēttaalurr] (il vient tout à l'heure)

7. Pluriel du nom

7.1. Les différentes marques du nombre

Tout d'abord il importe de distinguer les trois marques du nombre en gallo. Le nombre peut être marqué par l'article. Dans les exemples *la poull* ≠ *lêe poull* et *enn mézon* ≠ *dêe mézon*, seul l'article permet d'identifier que dans un cas le nom est au singulier et dans l'autre au pluriel. Le nombre peut aussi être marqué par un [z] de liaison entre un mot pluriel et un nom commençant par une voyelle : *lêe z'epiy* (les épingles), *sent z'epiy* (cent épingles) *lêe grandd z'epiy* (les grandes épingles). Enfin, et ce seulement dans les trois cinquièmes nord du pays gallo, le nombre peut être marqué sur la voyelle de fin de mot (pour une partie du lexique seulement) : *èn mot* ≠ *dêe môtt*.

⁹⁵ Patrik Deriano (2005) précise en page 53 de sa grammaire que dans *sour une charrte*, il ne faut pas lire de liaison ; même remarque pour *j'om pas etei*.

7.2. Liaison en [z] devant la voyelle du nom

La liaison en [z] est un fait du gallo, qui est commun au français même si les usages divergent partiellement. Cette liaison est souvent vue en français comme liée à un « s » (du fait de l'écrit) ou à un [z] sous-jacent du mot précédent. Cette interprétation est abandonnée ici et nous tiendrons compte, en particulier, des travaux publiés en 2006 par Jean-Pierre Angoujard⁹⁶ sur cette question. Sans entrer dans un exposé détaillé, nous observerons qu'un [z] apparaît en début d'un nom commençant par une voyelle et précédé d'un mot pluriel (déterminant, adjectif numéral), un adjectif épithète pouvant être interposé :

[de:zəpij]	<i>dêe z'epiy</i>
[de:grãdzəpij]	<i>dêe grandd z'epiy</i>
[sãzəpij]	<i>sent z'epiy</i>
[ikawze:zəfã:]	<i>i qaozz êe z'efânt</i> (il parle aux enfants)

Notons ici qu'il n'y a pas de liaison observée à droite du nom pluriel :

[de:rɛlɔpɛ:s]	<i>dêe rɛll epêess</i> (des lignes épaisses)
[le:pulɔpɔny]	<i>lêe poull on ponnu</i> (les poules ont pondu) ⁹⁷

Dans la mesure où le [z] n'est pas lié à une consonne implicite du mot précédent, il n'y a pas d'argument qui tienne pour écrire un <s> ou un <z> en finale de déterminant pluriel et encore moins de nom (pas de liaison à droite). Cet usage est certes courant mais il induit volontiers des lectures erronées où le <s> ou <z> final est lu devant une voyelle qui suit. Maintenir ce calque graphique du français aurait l'inconvénient pour l'apprenant de devoir apprendre à ne pas faire des liaisons non attendues⁹⁸. Au contraire, notre choix graphique est simple au décodage comme à l'encodage : on écrit un <z> suivi de <'> devant le nom quand – et seulement quand – il y a une liaison de pluriel.

Notons que deux <z> pourront ainsi se suivre, un <z> implicite (lié à la dérivation) et un <z+'> du pluriel, par exemple dans *deûz z'epiy*, où *deûz* a pour dérivé *deuziennm*. Par ailleurs le <z> pourra être précédé d'un morphème d'une seule consonne : *vla d'z'eû* (voilà des œufs).

7.3. Marque du nombre sur la voyelle finale

Dans une grande partie nord du pays gallo, le nombre peut être marqué sur la voyelle en finale absolue du nom⁹⁹ :

[ẽmɔ]	<i>èn mot</i> (un mot)	≠	[de:mɔ]	<i>dêe mô</i> t (des mots)
[ẽnœ]	<i>èn'eu</i> (un œuf)	≠	[de:zø]	<i>dêe z'eû</i> (des œufs)
[ẽsɔlə]	<i>èn soler</i> (un soulier)	≠	[de:sɔle:]	<i>dêe solê</i> er (des souliers)
[ẽgrɲjə]	<i>èn grnier</i> (un grenier)	≠	[de:grɲje:]	<i>dêe grniê</i> er (des greniers)
[ẽnanim]	<i>èn'animal</i> (un animal)	≠	[de:zanimaw]	<i>dêe z'anima</i> o (des animaux)
[ẽmɔrse]	<i>èn morsèl</i> (un morceau)	≠	[de:mɔrsjaw]	<i>dêe morsia</i> o (des morceaux)

⁹⁶ Angoujard J.-P., 2006b, pp. 103-124.

⁹⁷ Deriano P., 2005, p. 53.

⁹⁸ C'est d'ailleurs sans doute ce qui oblige Patrik Deriano à préciser des cas d'absence de liaison dans des exemples comme *lez poules ont ponu*, ou *des mouches a mieù*, (ici dans son écriture). Deriano P., 2005, p. 53.

⁹⁹ Chauveau J.-P., 1984, pp. 161-166.

L'ajout d'un <s> ou d'un <z> final n'est d'aucune utilité pour écrire ces pluriels et, comme nous l'avons vu précédemment, cet usage nous semble clairement problématique. Nous noterons donc seulement la nature effective de la voyelle.

Quant aux usages du sud, il n'est pas utile d'écrire quoi que ce soit de distinct en finale du mot. On pourra écrire : (*èn, dé*) *poumier* ; (*lè, lé*) *môt* ; (*lè, lé*) *chapiao*...

Pour des écrits de type unifié (destiné à tout gallophone), on pourra privilégier la forme du nord puisqu'elle est majoritaire :

*un mot, dée mô*t
un soler, dée soléer
un'animal, dée z'animao

8. Liaisons

Dans un ensemble de cas, une consonne absente devant un mot commençant par une consonne apparaît si ce mot commence par une voyelle. Dans tous ces cas la consonne apparue sera reliée graphiquement à ce qui suit par l'intermédiaire d'une apostrophe. Ainsi on écrira :

[le:zəpij] <i>lée z'epiy</i>	≠	[le:brɔʃ] <i>lée broch</i>
[ãnariva:] <i>en'arivânt</i>	≠	[ãvna:] <i>en vnânt</i>
[ilariv] <i>il'ariv</i>	≠	[ivjê] <i>i vièn</i>
[vuzarive:] <i>vouz'arivêe</i>	≠	[vuvne:] <i>vou vnêe</i>

8.1. Liaison et pluriel

Voir plus haut au § III-7.2.

8.2. Liaison en [n]

Pour un déterminant, une préposition, un adverbe (...) terminant par une voyelle nasale, une liaison en [n] apparaît avec le mot qui suit (nom, adjectif, participe passé) s'il commence par une voyelle. Dans ce cas nous noterons seulement le mot à gauche accolé au mot à droite par l'intermédiaire d'une apostrophe.

<i>èn gars</i> [ɛ̃gar]	<i>èn'om</i> [ɛ̃nɔ̃m]
<i>bèn rendu</i> [bɛ̃rãdy]	<i>bèn'arive</i> [bɛ̃narivə]
<i>en marchant</i> [ãmarʃã:]	<i>en'alant</i> [ãnalã:]

Dans de rares cas (dialectaux), on rencontrera une voyelle dénasalisée. On utilisera alors un tilde sur le <n>.

<i>ûn gars</i> [œ̃gar] (un garçon, un jeune homme)	<i>uñ'om</i> [ynɔ̃m] (un homme)
--	---------------------------------

8.3. Liaison et morphèmes

Comme nous l'avons vu au § III-5.3, aucune consonne muette n'est utilisée pour les finales de morphèmes. On aura donc d'un côté un morphème terminé par une voyelle devant une consonne et d'un autre côté une consonne accolée par l'apostrophe devant une voyelle :

<i>i son</i>	<i>il'on</i>
<i>vou vnêe</i>	<i>vouz'arivêe</i>
<i>lou dèi</i>	<i>lou z'ouray</i>

Dans le cas d'un mot à gauche qui est terminé par une voyelle nasale, la liaison sera marquée seulement par l'accolement avec apostrophe :

den la vâe *den'èn trou*¹⁰⁰

Il arrive qu'à l'occasion de la liaison, le morphème soit réduit à une consonne :

v'arivêe (vous arrivez)

Parfois deux consonnes se suivent devant la voyelle. On les écrira d'un bloc avant l'apostrophe :

s'éet'a mn'amèn (cela m'est commode)

Mais attention, s'il y un « z » (marquant le pluriel du nom à droite), précédé d'un morphème d'une lettre, ceux-ci resteront séparés par une apostrophe :

su l'z'epaonn (sur les épaules)¹⁰¹
j'on d'z'epiy (nous avons des épingles)

8.4. Liaison et adjectifs numériques

Des liaisons sont aussi attestées pour des adjectifs numériques. Le traitement sera identique aux autres cas de liaisons : *üit fom*, *üit'om*. À noter que pour le nombre *sinq* (cinq), la consonne implicite [k] dans *sin fom* (cin femmes) n'est pas notée (cf III.5.1). Mais quand la consonne apparaît devant voyelle, nous respecterons la règle d'écriture des liaisons en utilisant l'apostrophe. On aura donc : *sin fom*, *sinq'om*.

8.5. Mots à voyelle initiale non soumis à liaison

Nous ne traiterons pas ici des mots commençant par un glide. Notons ici que les glides fonctionnent pour une part comme des consonnes (*la wâ*, *la üètt...*) et pour une autre part fonctionnent comme des voyelles (*l'uill*, *lée z'ouèns*, *l'iao...*).

Dans les rares zones où le phonème [h] n'est pas attesté, des mots commençant par une voyelle ne sont pas soumis au principe de liaison comme pour le reste du lexique. De plus ils suivent les mêmes règles que les mots commençant ailleurs par un [h]¹⁰². Dans ce cas de figure, on écrira un point séparateur <.> pour spécifier cette particularité. On évitera ainsi la confusion entre deux fonctionnements :

<i>.ach</i>	≠	<i>astiq</i>
<i>la .ach</i>	≠	<i>l'astiq</i>
<i>dêe .ach</i>	≠	<i>dêe z'astiq</i>

¹⁰⁰ Dottin G. & Langouët J., 1901, pp. 39, 202.

¹⁰¹ Avec la préposition *pourr*, on dirait cette fois *pour lée z'epaonn*.

¹⁰² On ne peut sans doute pas dire « *M'huch pâ dsu ! » comme on dirait « M'diz pâ sa ! » mais « Më huch pâ dsu ! ». Par contre on peut dire *I 'm huchi dsu*, a priori du fait qu'une voyelle précède *më*. Voir à ce sujet par exemple le verbe *hape* dans Dottin G. & Langouët J., 1901, p. 79.

Autre exemple :

<i>i va .uche su son vaizin</i>	≠	<i>i va umilie son vaizin</i>
<i>i .uch su son vaizin</i>	≠	<i>il'umili son vaizin</i>
<i>i 'm .uchet dsu</i>	≠	<i>i m'umiliet</i>

Ce point séparateur pourra parfois être utile à l'intérieur d'un mot entre un préfixe et le radical, comme dans le verbe *en.eûde*, dit ailleurs *enheûde* (entraver).

Précisons que cette convention graphique n'a d'utilité que dans de rares dialectes. Par exemple dans le cadre d'un glossaire réalisé dans le secteur de Trémoré et Saint Malon sur Mel, cette précision évitera des mauvaises utilisations du vocabulaire. Dans la majorité des territoires la présence du [h] (qui n'est pas un *h muet* en gallo) ne pose pas ce problème d'écriture.

9. Noms composés

Les mots composés incluront un trait d'union <-> séparant les composants :

un'abat-vent (un volet)
ùnn Marî-baloss (une bavarde)
un tièn-mèn (une rampe)

À l'intérieur du mot composé, l'apostrophe <'> sera conservée :

un bat-d'la-hann (un vagabond)

10. Particule postposée du démonstratif

Les adjectifs et pronoms démonstratifs utilisent des particules postposées qui sont principalement [si] ou [isi], [la] et [ilə]. Ces particules seront accolées au nom ou au pronom par un trait d'union.

l'om-si
sti-si
la fiy-la
sëtt-la

Cette précaution graphique permet de noter clairement la distinction avec l'adverbe de lieu. On notera ainsi clairement la différence entre :

l'om, la (l'homme, là)
l'om-la (cette homme-là)

Remarquons que, hormis pour le démonstratif et pour les noms composés, l'emploi d'un trait d'union n'est pas utile en gallo. Nous ne calquons pas des usages du français où le trait d'union n'a pas d'utilité. Ainsi écrire *Vièn tu ?* ou *Tu vièn ti ?* est suffisant ; inutile d'écrire *Vièn-tu ?* ou *Tu vièn-ti ?*

11. Noms propres

Les noms de lieux et de personnes (physiques ou morales), ainsi que les noms de marque porteront une majuscule en initiale¹⁰³.

lë Jôzon êet'arive (Joseph est arrivé)

tu vièn ti, Milî ? (est-ce que tu viens, Émilie ?)

vou dizée Renn ou bèn Reinñ ? (vous dites « Renn » ou « Reinñ » (Rennes) ?)

j'vïvon tou en'Urop (nous vivons tous en Europe)

Nous ne considérons pas les adjectifs « ethniques », même « substantivés », comme des noms propres¹⁰⁴. Ils ne porteront pas de majuscule.

lë parlëment anghééz (la langue anglaise)

lée brton (les Bretons)

12. Signes diacritiques sur majuscules

L'usage des majuscules n'est pas contradictoire avec l'emploi des signes diacritiques. Au contraire la présence des signes diacritiques sur les lettres majuscules est indispensable à l'identification des graphèmes de la même façon que pour les minuscules. Pour une langue qui entame son passage à l'écrit on ne peut pas se permettre d'éviter ces éléments graphiques sans lesquels des difficultés de décodage sont prévisibles. Par exemple, supposons que la commune de Carentoir pose un panneau d'entrée d'agglomération en gallo, il importe que le graphème <àï> soit restitué en majuscules : QARENTOUÀÏ. Car si on écrit QARENTOUAI, on crée une possibilité de lecture erronée de la finale en [e]. Étant donné que la frappe de majuscules avec signes diacritiques n'est pas une pratique très courante chez les francophones, la liste ci-dessous précise les raccourcis disponibles sur un clavier français.

À	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+A
Â	CIRCONFLEXE puis SHIFT+A
Ë	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+E
È	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+E
É	CTRL+4 puis SHIFT+E
Ê	CIRCONFLEXE puis SHIFT+E
Î	CIRCONFLEXE puis SHIFT+I
Ñ	CTRL+ALT+2 puis SHIFT+N
Ö	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+O
Ô	CIRCONFLEXE puis SHIFT+O
Ü	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+U
Ù	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+U
Û	CIRCONFLEXE puis SHIFT+U

¹⁰³ Ce sujet des noms propres n'a pas fait l'objet d'une étude poussée à ce stade. Toute réflexion est bienvenue dans ce domaine ; les conventions posées ici pourront être affinées ou modifiées si cela s'avère nécessaire.

¹⁰⁴ Dubois. J. (...), 2002, pp. 186, 384.

PARTIE IV

-

**GUIDE DE
LECTURE**

1. Avertissement

Ce guide de lecture est destiné au décodage de textes transcrits en Moga par un locuteur confirmé comme par un apprenant. Le lecteur d'un texte devra donc d'abord s'assurer de son mode de transcription.

Pour l'heure, peu de textes de gallo sont transcrits en Moga. L'intérêt de ce guide pourrait paraître limité. Cependant il permettra au pédagogue de mesurer la relative simplicité de décodage du Moga par un apprenant. Son usage dans l'enseignement peut présenter de nets avantages en matière de rapidité d'acquisition de règles de lecture ; une utilisation généralisée rendra service aux élèves dans leur bonne maîtrise de la prononciation du gallo.

L'objectif visé dans la conception du Moga a été d'obtenir une simplicité de lecture maximale. Pour mieux comprendre comment il a été conçu, on se reportera aux parties II et III de cet ouvrage. Toute suggestion d'amélioration du Moga ou du présent guide est bienvenue et peut être adressée à l'association Chubri.

2. Exemples de textes

Afin de donner un exemple d'application du Moga, et afin d'expérimenter une situation de lecture, voici un texte extrait de l'ouvrage de G. Dottin et J. Langouët (1901), le *Glossaire du parler de Pléchâtel*. Ce conte y est transcrit dans une écriture phonétique. Nous en proposons ici une transposition en transcription dialectale, c'est-à-dire en utilisant seulement des graphèmes univoques. Une version unifiée est présentée plus loin ; certains graphèmes univoques y sont utilisés et certaines formes dialectales ont été remplacées par des formes plus courantes. Ce dernier texte est adapté à un stade avancé d'apprentissage de la langue (et de ses variations dialectales) et du Moga.

2.1. Une transcription dialectale

Lë reqteurr e lé volô

I n'avet ûnñ fae den la qmûnñ dë *** deûz z'onm qhi, a pe pré toutt lé net, alêe chine d'ûn qôte ou d'l'aotr. Ûnñ net, i desidirr q'ûn sre ale cherche ûn mouton pourr lë menje é l'aotr cherche dé noua. Lë rendévu ete sou l'chapitrèl d'l'eglizz. Lë siûn qh'ete ale cherche lé noua arivi lontan avân l'aotr. I s'mî a ll'atendd su l'chapitrèl. Tout'en ll'atendânt, i qroq dé noua é qonm l'aotr n'arive pouèn, la net s'avânse qân¹⁰⁵ mènem. Ariv l'eûrr dë sonñe l'enjeluss (s'ete a l'ivèr) ; lë saqrist va pourr lâ sonñe é qonm i fèze nar, i n'vaye pouèn mon drôll qh'ete siete su sa poché dë noua é n'en qroqe a bèll dent en'atendânt l'aotr. Qân l'saqrist ariv ûn ptit pré, i way sa : qraq... qraq... Il'arêett é êeqoutt mé tout l'ten sa qraq. La peûr l'prein é i n'va pâ pu lèn. I rgonss é qourr ao prezbitèrr trouve l'reqteurr é i yi dî : « Jë n'vâ pâ ale sonñe l'enjeluss a matèn. – É pourqa ? – Pasqë j'è te pourr i'ale, jë 'n waye që lé z'ô qati, j'gray që s'é lé sènt qhi s'entr menj. – Alon don. Që rêv'ou la ? Alé sonñe l'enjeluss ! – Jë n'í'ere pâ ou bèn fô vni qontt ma. – Mé v'savé bèn që jë n'pe pâ ale. – È bèn j'vâ vou porte. – È bèn si tu veû m'porte, j'vâ ale. – Wi. »

Enfèn vla l'saqrist dë preind lë reqteurr su sé z'epaoll é (d') parti pourr l'eglizz. Ûn ptit avân d'arive ao chapitrèl, qonm i fèze nar, l'siûn qh'ete su sa poché dë noua qru q's'ete son qamaradd qhi arive. Qarr qonm lë saqrist avet l'reqteurr su son dôs, la soutènñ reste en pendânt ûn ptit é l'menjô dë noua qru var la qheû du mouton që son qonsort aporte é la dsu, i dmândi : « É tî grâs ? » La peûr prnânt¹⁰⁶ qorr lë saqrist, i repondi : « Grâs ou megr, lë vla, tièn », en lâchânt lë reqteurr a tèrr. É lu, en routt !

Lë reqteurr fu oblije apré sa dë trouve dé jânb pourr s'n'ale é lési mon drôll atendd son qamaradd trenqhilment.

¹⁰⁵ La transcription phonétique de Georges Dottin ne laisserait pas penser à une voyelle nasale longue. Cependant l'écriture de ce mot dans le glossaire, p. 91, fait apparaître la version diphtonguée de *qân*.

¹⁰⁶ La notation de G. Dottin pousserait à écrire *prenânt* mais le détail de la conjugaison au paragraphe 240 de l'introduction de l'ouvrage permet d'écrire *prnânt*.

2.2. Une transcription unifiée

Lë reqteurr e lée volou

I n'avet ùnn fae den la qmùnn dë *** deûz z'om qhi, a peu prée toutt lée net, alée chine d'un qôte ou d'l'aotr. Ûnn net, i desidirr q'un sret ale cherche un mouton pourr lë manje é l'aotr cherche dée noua. Lë rendévou etet sou l'chapitrèl d'l'eglizz. Lë sièn qh'ete ale cherche lée noua arivi lonten avan l'aotr. I s'mi a ll'atendd su l'chapitrèl. Tout'en ll'atendant, i qroq dée noua é qom l'aotr n'arivet pouèn, la net s'avanset qan mèn. Ariv l'eûrr dë sone l'enjeluss (s'etet a l'ivèr) ; lë saqrist va pourr lâ sone é qonm i fèzet naer, i n'vayet pouèn mon dròll qh'etet siete su sa pochée dë noua é n'en qroqet a bèll dent en'atendant l'aotr. Qan l'saqrist ariv un ptit prée, i way sa : qraq... qraq... Il'aréett é eqoutt mée tout l'ten sa qraq. La peûr l'prin é i n'va pâ pu lein. I rgonss é qourr ao prezbitèrr trouve l'reqteurr é i yi di : « Jë n'vâ pâ ale sone l'enjeluss a matin. – É pourqae ? – Pasqë j'e te pourr i'ale, jë 'n wayée që lée z'ô qati, j'gray që s'ée lée sènt qhi s'entrmenj. – Alon don. Që réev'ou la ? Alé sone l'enjeluss ! – Jë n'í'ire pâ ou bèn fô vni qante ma. – Mée vou savée bèn që jë n'peu pâ ale. – É bèn j'vâ vou porte. – É bèn si tu veû m'porte, j'vâ ale. – Vèr. »

Enfin vla l'saqrist dë prendd lë reqteurr su sée z'epaoll é (d') parti pourr l'eglizz. Un ptit avan d'arive ao chapitrèl, qom i fèzet naer, l'sièn qh'etet su sa pochée dë noua qru q's'etet son qamaradd qhi arivet. Qarr qom lë saqrist avet l'reqteurr su son dôs, la soutènñ restet en pendant un ptit é l'manjou dë noua qru vâer la qou du mouton që son qonsort aportet é la dsu, i dmandi : « Ée ti grâs ? » La peûr prnant qorr lë saqrist, i repondi : « Grâs ou megr, lë vla, tièn », en lâchant lë reqteurr a tèrr. É lu, en routt !

Lë reqteurr fu oblije aprée sa dë trouve dée janb pourr s'n'ale é léési mon dròll atendd son qamaradd trenqhilment.

3. Règles de lecture

3.1. Voyelles

Tout graphème de voyelle est prononcé.

Remarque : cette règle inclue le graphème <e> qui est toujours lu [ə]. Exemples : *chante, pie, anet, banquier, boulanger, i va manje.*

Attention : certains graphèmes incluent la lettre e : <eu>, <eû>, <ae>, <eù>, <en>...

3.2. Consonnes à l'intérieur d'un mot

Tout graphème de consonne dans le mot est prononcé.

Remarque : les graphèmes <y>, <w> et <ü> sont des consonnes.

3.3. Consonnes en finale

Les graphèmes suivants sont muets en finale :

<c>, <d>, <l>, <lh>, <r>, <s>, <t>, <z>.

Les lettres suivantes sont doublées pour indiquer qu'elles doivent être prononcées :

<dd>, <ll>, <nn>, <rr>, <ss>, <tt>, <zz>.

Les graphèmes suivants sont prononcés en finale de mot sans être doublés :

, <ch>, <f>, <g>, <gn>, <j>, <m>, <p>, <q>, <v>, <y>.

3.4. Consonnes doublées en initiale

Dans de très rares cas, on trouvera des mots avec un doublement de consonnes à l'initiale ; il s'agit d'une consonne prononcée fortement. Exemples :

i nn'a amne [innaamnə]

jë ll'e rtrouve [ʒəllərtruvə]

i vièn ttalourr [ivjɛ̃ttalurr]

3.5. Apostrophe

L'apostrophe <'> signifie que le dernier graphème du mot qui la précède s'articule avec le premier graphème du mot qui suit. C'est la seule valeur de ce signe. Exemples :

s'éet'ùnn bèll journée [se:tənbəlʒurne:]

den l'paradiz [dəlpəradɪ]

jë li'e tou dit [ʒəljətudi]

Dans le cas où le dernier graphème du mot précédent est une voyelle nasale, on lira la voyelle nasale puis un [n] articulé avec la voyelle qui débute le mot qui suit. Ex. :

sa tet en'arivoant a la mézon [satəãnarivã:alamezɔ̃]

3.6. Trait d'union

Le trait d'union <-> a seulement les deux valeurs suivantes.

Il lie les parties d'un mot composé :

ùnn Marî-baloss (une pipelette)

un bat-d-la-hann (un vagabond)

Ou il lie une particule démonstrative postposée au nom ou pronom qui précède.

l'jour-la

stë portt-ile

sti-si

3.7. Point séparateur

Dans les rares dialectes où le [h] n'existe pas, le point séparateur signale que le mot commençant par une voyelle suit le fonctionnement des mots commençant ailleurs par un <h> :

la .â

lë .aot ; lêe .aot

i .uch ; jë .uch

Dans les mêmes dialectes, à l'intérieur d'un mot, le point fait office de hiatus entre deux voyelles :

en.eûde

4. Liste des graphèmes

Tableau 6 – Lecture des graphèmes

① Le signe « > » indique le mode de diphtongaison d'une voyelle longue en position accentuée.

① Les exemples sont donnés aussi bien selon des formes dialectales que dans une transcription unifiée (à l'aide de graphèmes univoques et de graphèmes unifiants).

graphème univoque	valeur		exemples
graphème unifiant	valeur de base	variantes	exemples
a	a		<i>adrse</i> (adresser), <i>ùnn qâée</i> (une chute de neige), <i>farsou</i> (farceur, plaisantin), <i>bras</i> (bras)
â	ɑ		<i>âyou</i> (ailleurs), <i>gâte</i> (renverser), <i>l'bâs</i> (le bas, le sud), <i>ao râz</i> (au ras)
ae	a	aj, ε plus rarement : εj, ɔj, ɔ, ə, e	<i>balae</i> (genêt, balai), <i>mae</i> (moi), <i>avaer</i> (avoir), <i>pouvaer</i> (pouvoir), <i>naer</i> (noir), <i>taet</i> (étable), <i>sae</i> (soif), <i>pae</i> (poil), <i>mae</i> (mai), <i>vrae</i> (vrai), <i>rae</i> (rayon)
âe	ɑ	ε plus rarement : e:, a, aj, qj	<i>râe</i> (raie), <i>brâe</i> (broie), <i>hâe</i> (haie), <i>frzâe</i> (chouette-effraie), <i>aonâe</i> (aulnaie), <i>vâe</i> (voie), <i>monâe</i> (monnaie), <i>qrâe</i> (craie), <i>vâer</i> (voir), <i>châer</i> (tomber)
ai	aj	ε plus rarement : εj, ə, e	<i>taill</i> (toile), <i>maitie</i> (moitié), <i>nairr</i> (noire), <i>adlaizi</i> (oisif), <i>faïblhëss</i> (faiblesse), <i>vilaij</i> (village), <i>tait</i> (étable)
ài	aj		<i>àide</i> (aider), <i>bàirr</i> (boire), <i>pài d'Rdon</i> (pays de Redon)
âi	aj		<i>d'la râi</i> (de la raie), <i>la hâi</i> (la haie), <i>trâi</i> (grive), <i>mouâi</i> (mois)
âin	ã: > ãj		<i>du fâin</i> (du foin), <i>la smâinñ</i> (la semaine)
ao	aw		<i>aotrment</i> (autrement), <i>l'ahaot</i> (le grenier), <i>Julaod</i> (Julien)
an	ã: > ãw	ã	<i>grand</i> (grand), <i>danss</i> (danse), <i>blhanch</i> (blanche), <i>Jan</i> (Jean)
ân	ã: > ãw		<i>ânpân</i> (empan), <i>aparésânss</i> (apparence), <i>balânt</i> (équilibre), <i>Jân</i> (Jean)
b	b		<i>Bénonñi</i> (Benjamin), <i>abavent</i> (volet), <i>janb</i> (jambe)
c	muette ; en finale seulement		<i>frêec</i> (frais), <i>blânc</i> (blanc)
ch	ʃ		<i>chaofaod</i> (échafaudage), <i>aprche</i> (approcher), <i>blânch</i> (blanche)

d	d		<i>Davi</i> (David), <i>bondrêe</i> (buse), <i>pondd</i> (pondre)
e	ə		<i>echèll</i> (échelle), <i>detourbe</i> (déranger), <i>il'a voyaije</i> (il a voyagé), <i>i vlet</i> (il voulait), <i>l'ounétte</i> (l'honnêteté), <i>la maitie</i> (la moitié) <i>i se</i> (il sait), <i>la qle</i> (la clé), <i>du sel</i> (du sel), <i>l'ôtel</i> (la maison)
ë	ə, e, ε ¹⁰⁷		<i>fô që j'sémon d'la porée</i> ((il faut que nous emions du poireau), <i>noult parlément</i> (notre langue), <i>i nen rdëmândd</i> (il en redemande)
è	ε		<i>èrânt</i> (agile), <i>fèzô</i> (faiseur, fabricant), <i>du lèt</i> (du lait), <i>chapèl</i> (chapeau), <i>bighèt</i> (chevreau)
é	e		<i>s'ébrivé</i> (s'élancer), <i>èn qréon</i> (un crayon), <i>la nèt</i> (la nuit), <i>aparé</i> (préparé), <i>enn journé</i> (une journée)
ee	ə: > əj		<i>la pree</i> (la prairie), <i>apree</i> (après)
ée	e: > ej	e	<i>arivée</i> (arrivée), <i>lée</i> (les), <i>née</i> (nez), <i>méetr</i> (maître), <i>éett</i> (être)
êe	e: > ej		<i>nêett</i> (naître), <i>fêett</i> (fête), <i>la prêe</i> (la prairie), <i>lë nêe</i> (le nez), <i>pêerr</i> (père), <i>aprêe</i> (après), <i>lêe</i> (les)
èi	ej		<i>èide</i> (aider), <i>pèirr</i> (poire), <i>enn brèi</i> (une broie)
ein	ɛ̃: > ɛ̃j		<i>einñe</i> (aîné), <i>feinvoall</i> (fringale), <i>Reinñ</i> (Rennes), <i>aveinñ</i> (avoine), <i>treinñe</i> (traîner), <i>du fein</i> (du foin)
en	ã		<i>ente</i> (greffer), <i>ten</i> (temps), <i>entèrment</i> (enterrement)
èn	ẽ		<i>èn brèn</i> (un brin), <i>sèntt</i> (sainte), <i>dmèn</i> (demain), <i>lontèn</i> (longtemps)
èò	ɛw		<i>èn wézèò</i> (un oiseau), <i>èn vèò</i> (un veau), <i>bèò</i> (beau)
eu	œ		<i>teurtt</i> (tourterelle), <i>tieull</i> (tuile), <i>beu</i> (bœuf), <i>eu</i> (œuf)
eù	əɥ		<i>la heùdd</i> (l'entrave), <i>lêe doreùrr</i> (les bijoux), <i>dêe chfeù</i> (des cheveux), <i>èn leù</i> (un loup)
eû	ø		<i>eû</i> (eux), <i>bènteûtt</i> (bientôt), <i>la heùdd</i> (l'entrave), <i>dé beù</i> (des bœufs), <i>lêe z'ôtieù</i> (les maisons)
f	f		<i>Fânchètt</i> (Françoise), <i>uzurfrut</i> (usufruit), <i>alif</i> (actif, dégourdi)
g	g		<i>genif</i> (canif), <i>Glaodd</i> (Claude), <i>ègrou</i> (acidité, aigreur), <i>bog</i> (bogue de châtaigne)
gh	ʝ		<i>Ghipri</i> (Guipry), <i>aghuy</i> (aiguille)
gn	ɲ		<i>ignèl</i> (agneau), <i>Brèngn</i> (Bretagne)

¹⁰⁷ Cette voyelle est la voyelle d'appui. Sa prononciation est généralement un [ə], sauf dans les Côtes d'Armor où le [e] bref est largement attesté et dans le secteur de Cancale où l'on dit [ɛ].

h	h		<i>la hâe</i> (la haie), <i>i s'ahuch Lewiz</i> (il s'appelle Louis)
i	i		<i>irèngn</i> (araignée), <i>diotizz</i> (bêtise) <i>i son parti</i> (ils sont partis), <i>èn'oi</i> (un défaut, un vice)
i devant voyelle	j		<i>dë l'iao</i> (de l'eau), <i>en triânt</i> (en triant)
î	i: > ij		<i>havî</i> (brûlée)
in	ẽ	ẽ: > ẽj	<i>impèrminz</i> (interdit), <i>prinss</i> (prince), <i>matin</i> (matin), <i>brin</i> (brin)
j	ʒ		<i>Jeliq</i> (Angélique), <i>sonje</i> (penser), <i>imèj</i> (image)
l	l		<i>louàij</i> ((louage, location), <i>palètt</i> (étagère de cheminée), <i>poull</i> (poule)
	l̥ en noyau de syllabe		<i>sublment</i> (sifflement), <i>i soufl</i> (il souffle)
lh en finale absolue	muet	j	<i>ùnn tablh</i> , <i>un qrublh</i>
(b)lh	bj	bl	<i>blhe naer</i> (sarrasin), <i>sublhe</i> (siffler), <i>rsenblhanss</i> (ressemblance)
(g)lh	j	gl, gʎ, ʒ, gj, dj, lj	<i>Glhaom</i> (Guillaume), <i>glhane</i> (glaner), <i>glhantt</i> (glande)
(f)lh	fj	fl, kj, sj, ʃj	<i>flhapi</i> (fatigué), <i>flhanbe</i> (flamber)
(p)lh	pj	pl et très rarement pɥ	<i>plhasis</i> (placette), <i>plhézi</i> (plaisir)
(q)lh	kj	kl, kʎ, c, sj, ʃj	<i>a qlher</i> (distinctement), <i>qlhoute</i> (clouer)
ly	ʎ		<i>qlye</i> (clé), <i>lë qlyench</i> (la clenche)
m	m		<i>malment</i> (difficilement), <i>amorfôze</i> (métamorphosé), <i>pâ hèrm</i> (pas beaucoup)
n	n		<i>notérrî</i> (cabinet de notaire), <i>bouyonñier</i> (éboueur), <i>uropiènn</i> (européenne)
ñ	n		<i>n'ara d'la bonñ soup</i> (il y aura de la bonne soupe)
o	ɔ		<i>o va</i> (elle marche), <i>o (avec)</i> , <i>oghu</i> (eu), <i>qorm</i> (corne), <i>enn qolâsion</i> (un en-cas), <i>mot</i> (mot), <i>Pérot</i> (Pierrot)
o devant n-, ñ-, m, gn	õ	u, ɔ	<i>done</i> (donner), <i>la bzogn</i> (la besogne), <i>som</i> (total)
ö	ɔ		<i>pömier</i> (pommier), <i>dönézon</i> (donation)
ô	o		<i>ôsi qheuru qonm li</i> (aussi vaillant que lui), <i>ôle</i> (ourler), <i>brôze</i> (écumer, mousser), <i>dée môtt</i> (des mots), <i>banisô</i> (éditeur)
oï	ɔj		<i>bourdoïnn</i> (bourdaine), <i>noïrr</i> (noire), <i>toï</i> (toi)
on	õ		<i>onbrin</i> (nombril), <i>fonse</i> (s'enfoncer), <i>donñ mae lâ !</i> (donne-la moi !), <i>raizon</i> (raison)

ou	u		<i>ouvier</i> (ouvrier), <i>apouyètt</i> (étai), <i>chèrchou</i> (chercheur)
ou devant voyelle	w		<i>lée z'ouèns</i> (les articulations), <i>rsepouerr</i> (femme d'accueil, réceptionniste), <i>i jouen</i> (ils jouent), <i>j'alon troue</i> (nous allons trouver)
où	ow		<i>foùjerr</i> (fougère), <i>châtiou</i> (châteaux), <i>poùss</i> (pouce), <i>hoùs</i> (houx)
p	p		<i>papivoll</i> (papillon), <i>aprentif</i> (apprenti), <i>grap</i> (grappe)
q	k		<i>qrèett</i> (croître), <i>qoje</i> (forcer), <i>saqe</i> (tirer, arracher), <i>biq</i> (chèvre)
qh	c		<i>qhézou</i> (cuisson), <i>qhètt</i> (jambe), <i>proqhurr</i> (procuration),
r	r		<i>ràirr</i> (rayonner), <i>brut</i> (bruit), <i>sounouerr</i> (musicienne)
r en noyau de syllabe	ɾ		<i>Rne</i> (René), <i>qrsi</i> (brûlé à la cuisson), <i>en trouânt</i> (en trouvant), <i>s'abrie</i> (s'abriter), <i>i montrr</i> (il montre)
s	s		<i>soler</i> (chaussure), <i>s'muse</i> (se faufiler, s'introduire, se cacher), <i>rsepe</i> (recevoir), <i>faqtriss</i> (vendeuse), <i>frâtrèss</i> (barbier)
t	t		<i>trezz</i> (treize), <i>opital</i> (hôpital), <i>onñétt</i> (honnête)
u	y		<i>Urop</i> (Europe), <i>umèn</i> (humain), <i>fichument</i> (beaucoup), <i>vu</i> (vu)
u devant voyelle	ɥ		<i>dë l'uill</i> (de l'huile), <i>sue</i> (suer), <i>suive</i> (suivre), <i>qontinue</i> (continuer)
ü	ɥ		<i>le üitiènm</i> (le huitième), <i>teüe</i> (tuer)
ù (devant n-, ñ-, m, gn)	ə	y, ë	<i>ùnn</i> (une), <i>brunn</i> (brune), <i>plhùmaij</i> (plumage)
û	y: > yj		<i>nû</i> (nue), <i>eghû</i> (aigüe)
un	ẽ	œ	<i>un</i> (un), <i>brun</i> (brun)
ûn	œ		<i>brûn</i> (brun), <i>nen vla yûn</i> (en voilà un)
v	v		<i>vlope</i> , <i>devarinadd</i> , <i>èl'ariv</i>
w	w		<i>la wètt</i> (le hoyau), <i>lée wèntroll</i> (les ombilics), <i>Lewizz</i> (Louise), <i>i weinch</i> (il hennit)
y	j		<i>d'la yao</i> (de l'eau), <i>Yaom</i> (Guillaume), <i>s'naye</i> (se noyer), <i>pây</i> (paille), <i>fiy</i> (fille)
z	z		<i>un zag</i> (une scie égoïne), <i>dée wéziao</i> (des oiseaux), <i>treinnouzz</i> (traînarde)

PARTIE V
-
GUIDE
D'ÉCRITURE

1. Avertissement

Ce guide d'écriture est principalement destiné à tout locuteur qui souhaite écrire dans son propre parler, autrement dit dans une transcription dialectale. En outre quelques indications sont destinées à des personnes qui souhaiteraient réaliser des transcriptions unifiées. En complément à ce guide, un accompagnement personnalisé peut s'avérer utile ; c'est pourquoi toute personne ou structure souhaitant recevoir une formation à l'utilisation du Moga est invitée à s'adresser à l'association Chubri.

L'objectif visé dans la conception du Moga a été d'obtenir une simplicité d'écriture maximale. Pour mieux comprendre comment il a été conçu, on se reportera aux parties II et III de cet ouvrage. Toute suggestion d'amélioration du Moga ou du présent guide est bienvenue et peut être adressée à Chubri.

2. Transcrire les sons par les graphèmes

Le Moga n'est pas une écriture phonétique destinée à une transcription détaillée de paroles en gallo à des fins de recherche scientifique. Il s'agit d'une écriture à base alphabétique pour des usages de communication courante. L'utilisateur doit pouvoir d'abord déterminer quels phonèmes il utilise pour en repérer la transposition graphique grâce aux graphèmes univoques présentés dans les tableaux 7 à 9, et éventuellement par des unifiants présentés aux tableaux 10 et 11. Après une présentation des équivalences entre phonèmes et graphèmes, nous abordons les principales difficultés qui peuvent se poser dans le repérage des phonèmes et dans leur écriture.

2.1. Graphèmes univoques

Dans le cadre des graphèmes univoques, un seul phonème est associé à un seul graphème.

Tableau 7 – Consonnes

① Dans la colonne « phonème », les parenthèses signifient qu'il ne s'agit pas d'un phonème distinct de la ligne précédente ; c'est le contexte qui induit une prononciation particulière. Par exemple pour le verbe *rtrouve* (retrouver), le <r> initial est prononcé [r] dans *irtrouvi* et [r̥] dans *Batiss rtrouvi*.

① La mention « dialectal » signale que ce graphème répond spécifiquement à des besoins de transcription dialectale. Il ne sera généralement pas utilisé dans une transcription unifiée.

graphème	phonème	exemples	remarques
b	b	<i>Bénonñi</i> (Benjamin), <i>abavent</i> (volet), <i>janb</i> (jambe)	
ch	ʃ	<i>chaofaod</i> (échafaudage), <i>aprche</i> (approcher), <i>blânch</i> (blanche)	

d	d	<i>Davi</i> (David), <i>bondrée</i> (buse), <i>pondd</i> (pondre)	
f	f	<i>Fânchêtt</i> (Françoise), <i>uzurfrut</i> (usufruit), <i>alif</i> (actif, dégourdi)	
g	g	<i>genif</i> (canif), <i>Glaodd</i> (Claude), <i>ègrour</i> (acidité, aigreur), <i>bog</i> (bogue de châtaigne)	
gh	j	<i>Ghipri</i> (Guipry), <i>aghuy</i> (aiguille)	
gn	ɲ	<i>ignèl</i> (agneau), <i>Brètègn</i> (Bretagne)	
h	h	<i>la hâe</i> (la haie), <i>la heûdd</i> (l'entrave), <i>s'ahuche</i> (s'appeler, se nommer), <i>enheûde</i> (entraver)	Dans les rares dialectes où il n'y a pas de phonème [h], on utilisera un point séparateur pour les mots suivants des règles analogues aux mots en [h] ailleurs : <i>la .â</i> (la haie), <i>en.eûde</i> (entraver).
j	ʒ	<i>Jeliq</i> (Angélique), <i>sonje</i> (penser), <i>imèj</i> (image)	
l	l	<i>louàij</i> (location, louage), <i>palètt</i> (étagère de cheminée), <i>poull</i> (poule)	
l en noyau de syllabe	(l)	<i>sublment</i> (sifflement), <i>i soufl</i> (il souffle)	Voir § V-2.5.
ly	ʎ	<i>qlyôz</i> (champ), <i>qlyave</i> (fermer à clé)	Dialectal. Ce phonème est rare. Il est attesté principalement dans le centre des Côtes d'Armor.
m	m	<i>malment</i> (difficilement), <i>amorfôze</i> (métamorphosé), <i>dem</i> (crème)	
n	n	<i>nuàij</i> (nuage), <i>Rnaodd</i> (Renée), <i>aminn</i> (amie)	
ñ	n	<i>i diñra amidi en vill</i> (il déjeunera ce midi en ville)	Le tilde dans <ñ> indique que le <n> doit être lu séparément de ce qui précède, ceci pour éviter la confusion avec les graphèmes incluant la lettre <i>n</i> . Sur un clavier, taper « CTRL+ALT+2 » puis « n ».
p	p	<i>portèment</i> (santé), <i>supe</i> (aspirer), <i>dêe nip</i> (des vêtements)	
q	k	<i>qmândou</i> (chef, décideur), <i>bouqe</i> (bouder, se vexer), <i>prendd dë piq</i> (prendre par bouture)	
qh	c	<i>qhuzinn</i> (cuisine), <i>bouqhet</i> (bouquet)	
r	r	<i>ràizin</i> (raisin), <i>broche</i> (tricoter), <i>chântouerr</i> (chanteuse)	
r en noyau de syllabe	(r)	<i>Rdon</i> (Redon), <i>grnouy</i> (grenouille), <i>en grouânt</i> (en glaçant), <i>en priânt</i> (en priant), <i>il'entrr</i> (il entre)	Voir § V-2.5.
s	s	<i>souiye</i> (secouer), <i>agase</i> (agacer), <i>benefiss</i> (bénéfice)	
t	t	<i>trson</i> (écho), <i>sentabon</i> (parfum), <i>adfortt</i> (absente)	
ü	ʉ	<i>la üètt</i> (la lulette), <i>teüe</i> (tuer)	
v	v	<i>vlope</i> (envelopper), <i>en devarinadd</i> (à l'abandon), <i>saq'ariv</i> (ça arrive)	

w	w	<i>la wètt</i> (l'ouate), <i>lée wèntroll</i> (les ombilics), <i>Lewizz</i> (Louise)	
y	j	<i>Yaom</i> (Guillaume), <i>paye</i> (payer), <i>pây</i> (paille)	
z	z	<i>Zidorr</i> (Isidore), <i>biziao</i> (biseau), <i>bitrouzz</i> (bergère)	

Tableau 8 – Voyelles

① Dans la colonne « phonème », les parenthèses signifient qu'il ne s'agit pas d'un phonème distinct de la ligne précédente ; c'est le contexte qui induit une prononciation particulière. Par exemple dans le verbe *sue* (suer), le « u » est prononcé comme une voyelle dans *i su* et comme un glide dans *vou suée*.

① Dans la colonne des « remarques », la mention « dialectal » signifie que ce graphème ne sera généralement pas utilisé en transcription unifiée. Il y sera remplacé, selon les cas, par un autre graphème univoque (on n'écrira pas *fâin* mais *fein* qui est plus courant) ou par un graphème unifiant (on n'écrira pas *grând* mais *grand*). Cf § III-2.2 et IV-2.2.

① Le signe « > » indique le mode de diphtongaison d'une voyelle longue en position accentuée.

graphème	phonème	exemples	remarques
a	a	<i>Ajî</i> (Pélagie), <i>fadi</i> (pâlir), <i>bras</i> (bras)	
â	ɑ	<i>âj</i> (âge), <i>egâche</i> (écraser), <i>bâs</i> (bas, sud)	
âin	ã: > ãj	<i>du fâin</i> (du foin), <i>la smâinñ</i> (la semaine)	Dialectal. Voyelle longue (voir § V-2.4). Phonème rare, attesté à Saint-Just et à Saint-Lyphard.
ân	ã: > ãw	<i>ânghi</i> y (anguille), <i>Frânsâz</i> (François), <i>l'balânt</i> (l'équilibre)	Dialectal. Voyelle longue.
e	ə	<i>eqhipe èn rpâs</i> (préparer un repas), <i>qelote</i> (dorloter), <i>il'a châte</i> (il a chanté), <i>i chântet</i> (il chantait), <i>la bonte</i> (la bonté), <i>i se</i> (il sait), <i>la qle</i> (la clé)	Prononcé partout même en finale absolue.
ë	ə, e, ε	<i>fô qè j'sèmon d'la porée</i> ((il faut que nous semions du poireau), <i>noult parlément</i> (notre langue), <i>i nen rdëmândd</i> (il en redemande)	Voyelle d'appui (voir § V-2.3).
è	ε	<i>èrbolist</i> (herboriste), <i>fèzou</i> (faiseur, fabricant), <i>blèse</i> (blesser), <i>du lèt</i> (du lait)	
é	e	<i>éqhipàij</i> (harnais), <i>la nèt</i> (la nuit), <i>i son ti paré ?</i> (sont-ils prêts ?), <i>la métiv</i> (la moisson)	Voyelle brève (Côtes d'Armor, Liffré, etc) ou voyelle fermée. Voir § III-2.1, tableau 2, note (#2).
ee	ə: > əj	<i>la pree</i> (la prairie), <i>apree</i> (après)	Dialectal. Voyelle longue (voir § V-2.4). Attestée dans le secteur de Guéméné-Penfao et Blain.
êe	e: > ej	<i>la prée</i> (la prairie), <i>lée</i> (les), <i>lë nêe</i> (nez), <i>pèerr</i> (père), <i>qonm èl'êe</i> (comme elle est), <i>fnêett</i> (fenêtre), <i>plêe</i> (pluie)	Dialectal. Voyelle longue (voir § V-2.4).

ein	ē: > ēj	<i>einne</i> (ainé), <i>feinvall</i> (fringale), <i>du fein</i> (du foin), <i>aveinñ</i> (avoine)	Voyelle longue (voir § V-2.4).
en	ẽ	<i>enbâme</i> (embaumer), <i>ventêe</i> (bourrasque), <i>bontivment</i> (naïvement)	
èn	ē	<i>èn brèn</i> (un brin), <i>sèntt</i> (sainte), <i>dmèn</i> (demain), <i>lontèn</i> (longtemps)	
eu	œ	<i>teurtt</i> (tourterelle), <i>tieull</i> (tuile), <i>beu</i> (bœuf)	
eû	ø	<i>feûse</i> (fossé), <i>la heûdd</i> (l'entrave), <i>dée beû</i> (des bœufs)	
i	i	<i>itou</i> (aussi), <i>Turich</i> (Mathurin), <i>i son parti</i> (ils sont partis)	
i devant voyelle	(j)	<i>dë l'iao</i> (de l'eau), <i>i va nou prie êe noss</i> (il va nous inviter au mariage)	
î	i: > ij	<i>al'êe partî</i> (elle est partie)	Voyelle longue (voir § V-2.4).
o	ɔ	<i>ol'ariv</i> (elle arrive), <i>orinn</i> (origine), <i>portt</i> (porte), <i>bobe</i> (sommoler), <i>mot</i> (mot), <i>Minot</i> (Émile), <i>o</i> (avec)	
ö	ɔ devant cons. nasale	<i>pômier</i> (pommier), <i>dônézon</i> (donation)	Dialectal. Le tréma indique que ce graphème doit être lu séparément de ce qui suit. Se distingue du <o> lu [ɔ] devant <i>n</i> , <i>m</i> ou <i>gn</i> : <i>done</i> , <i>pomier</i> , <i>bogn</i> . Voir aussi <o> au tableau 11.
ô	o	<i>ô</i> (au), <i>ôsi jaonn qonm li</i> (aussi jaune que lui), <i>ôle</i> (ourler), <i>brôze</i> (écumer, mousser), <i>dée môtt</i> (des mots), <i>fezô</i> (faiseur, fabricant)	
on	õ	<i>onbràij</i> (ombrage), <i>qonte</i> (compter, raconter), <i>Chonñ</i> (Françoise), <i>doune</i> (donner)	
ou	u	<i>ourdi</i> (ourdir), <i>apouye</i> (appuyer), <i>chèrchou</i> (chercheur)	
ou devant voyelle	(w)	<i>lée z'ouèss</i> (les articulations), <i>fezouerr</i> (faiseuse, fabricante), <i>i jouen</i> (ils jouent), <i>vou grouêe</i> (vous glacez)	
u	y	<i>ureûz</i> (heureux), <i>umèn</i> (humain), <i>eruse</i> (glisser), <i>eghu</i> (aigu)	
u devant voyelle	(ʉ)	<i>dë l'uill</i> (de l'huile), <i>la buêe d'la smènn</i> (la lessive de la semaine), <i>suive</i> (suivre)	
û	y: > yj	<i>nû</i> (nue), <i>eghû</i> (aigüe)	Voyelle longue (voir § V-2.4).
ûn	œ̃	<i>brûn</i> (brun), <i>nen vla yûn</i> (en voilà un)	Dialectal. Phonème rare.

Tableau 9 – Diphtongues

graphème	phonème	exemples	remarques
àï	aj	<i>àide</i> (aider), <i>bàirr</i> (boire), <i>l'pài d'Rdon</i> (le pays de Redon), <i>Qarentouàï</i> (Carentoir)	

âi	aj	<i>d'la râi</i> (de la raie), <i>la hâi</i> (la haie), <i>la trâi</i> (la grive), <i>lè mouâi</i> (le mois)	Dialectal. Rare, attesté à Quelneuc.
ao	aw	<i>aonn</i> (aulne), <i>haochupe</i> (archicombe, à ras bord), <i>Chinao</i> (François), <i>chaozz</i> (chose) ¹⁰⁸	
èi	ej	<i>èide</i> (aider), <i>pèirr</i> (poire), <i>enn brèi</i> (une broie à lin ou à chanvre)	Dialectal. Phonème faiblement répandu, qui peut côtoyer <âi> : <i>èn dàì</i> , <i>dé dèi</i> .
èò	ew	<i>èn wézèò</i> (un oiseau), <i>èn vèò</i> (un veau), <i>bèò</i> (beau)	Dialectal. Attesté en Loire-Atlantique à l'exception du nord du département et du sud de la Loire.
eù	əɥ	<i>la heùdd</i> (l'entrave), <i>têe doreùrr</i> (mes bijoux), <i>dêe chfeù</i> (des cheveux), <i>èn leù</i> (un loup)	Dialectal. Attesté en Côtes d'Armor.
oï	ɔj	<i>bourdoïnn</i> (bourdaine), <i>noïrr</i> (noire), <i>toï</i> (toi)	Dialectal. Rare, attesté à Pluduno (22) et à Clisson (44).
où	ɔw	<i>poùss</i> (pouce), <i>choùzz</i> (chose), <i>dizoù</i> (conteur), <i>sioù</i> (clou), <i>qlyoù</i> (champ), <i>dé noù</i> (des nœuds)	Dialectal. Attesté entre autres dans le secteur de Redon et dans le centre des Côtes d'Armor.

2.2. Graphèmes unifiants

Les utilisateurs ayant des connaissances en dialectologie et/ou en linguistique historique du gallo pourront recourir aux graphèmes unifiants. Dans ce cas, il est vivement conseillé de se reporter au § III-2.2. En l'absence de telles compétences, l'usage des graphèmes unifiants n'est pas recommandé.

L'emploi de graphèmes unifiants n'est pas toujours nécessaire ; il est opportun pour la rédaction de textes destinés à un éventail assez large de locuteurs. Par contre il y a des contextes où il vaudra mieux le proscrire, en particulier dans des actions de traitement de collectages où il sera précieux de disposer de transcriptions dialectales ; on s'en tiendra alors à l'emploi de graphèmes univoques.

Pour l'usage courant, la diffusion progressive de textes en transcription unifiée permettra à moyen terme, par simple imprégnation à la lecture, un développement de la maîtrise des graphèmes unifiants.

Tableau 10 – Graphème <lh> devant <p>, , <q>, <g> ou <f>

① Dans ce tableau « i- » note un <i> prononcé [j] devant voyelle. De même « u- » note un <u> prononcé [ɥ] devant voyelle. Rappelons que <ly> note le l palatal [ʎ].

Graphème	base	variantes	exemples
blh	bi-	bl	<i>blhèse</i> (blesser), <i>sublhe</i> (siffler), <i>rsenblhanss</i> (ressemblance)
plh	pi-	pl, très rarement pu-	<i>plhée</i> (pluie), <i>plhass</i> (place, sol)
qlh	qi-	ql, qly, qh, si-, chi-	<i>qlhòz</i> (champ), <i>enqlhenche</i> (enfermer à clé)
glh	y	gl, gly, gh, gi-, di-, li-	<i>Glhaom</i> (Guillaume), <i>glhane</i> (glaner), <i>glhajeù</i> (iris d'eau)
flh	fi-	fl, qi-, si-, chi-	<i>èn fhlee</i> (un fléau), <i>flhourr</i> (fleur)

¹⁰⁸ Chauveau J.-P., 1989, p. 261.

Tableau 11 – Graphèmes unifiants : voyelles et diphtongues

graphème	base	variantes	exemples	remarques
ae	a	ài, è rarement : èi, oï, o, e, é	<i>balae</i> (genêt, balai), <i>mae</i> (moi), <i>avaer</i> (avoir), <i>pouvaer</i> (pouvoir), <i>naer</i> (noir), <i>taet</i> (étable), <i>sae</i> (soif), <i>pae</i> (poil), <i>mae</i> (mai), <i>vrae</i> (vrai), <i>rae</i> (rayon)	N'apparaît qu'en finale, éventuellement suivi d'un graphème muet.
âe	â	è, rarement : êe, a, ài	<i>râe</i> (raie), <i>brâe</i> (broie), <i>hâe</i> (haie), <i>frzâe</i> (chouette-effraie), <i>aonâe</i> (aulnaie), <i>vâe</i> (voie), <i>monâe</i> (monnaie), <i>qrâe</i> (craie), <i>vâer</i> (voir), <i>châer</i> (tomber)	
ai	ài	è rarement : èi, e, é	<i>taill</i> (toile), <i>maitie</i> (moitié), <i>nairr</i> (noire), <i>adlaizi</i> (oisif), <i>faiblhèss</i> (faiblesse), <i>vilaij</i> (village), <i>tait</i> (étable)	
an	ân	en	<i>grand</i> (grand), <i>danss</i> (danse), <i>blhanch</i> (blanche)	
ée	êe	é	<i>arivée</i> (arrivée), <i>dée</i> (des), <i>née</i> (nez), <i>métr</i> (maître), <i>étt</i> (être)	
in	èn	ein	<i>inpèrminz</i> (interdit), <i>prinss</i> (prince), <i>matin</i> (matin), <i>brin</i> (brin)	En finale, indique des dérivés en <i>in-</i> .
o devant n-, ñ-, m, gn	on	ou, o	<i>done</i> (donner), <i>la bzogn</i> (la besogne), <i>som</i> (total)	
ù (devant n-, ñ-, m, gn)	e	u, èn	<i>ùnn</i> (une), <i>brunn</i> (brune), <i>plhùmaiij</i> (plumage)	
un	èn	ûn	<i>un</i> (un), <i>brun</i> (brun)	En finale, indique des dérivés en <i>ùn-</i> .

2.3. Voyelle d'appui : quand écrire <ë> ?

Comme en français et dans d'autres langues, le gallo utilise une voyelle d'appui. Cette voyelle n'est pas stable dans le lexique mais son apparition est conditionnée par l'environnement sonore. Le scripteur devra ici se poser la question : ce [ə] (ou ce [e] en Côtes d'Armor, ou ce [ɛ] dans le secteur de Cancale) est-il toujours présent dans le mot (ou dans le radical, ou dans l'affixe) ? Si la réponse est non, on écrira <ë> et non pas <e> (ni <é>, ni <ê>).

Dans les exemples suivants, la réponse est « oui » :

- [əpij] *epiy* (épingle)
- [dəturbə] *detourbe* (dérangé)
- [bɔ̃tə] *bonte* (bonté)
- [burdə] *bourde* (caler)

Mais dans les exemples suivants la réponse est « non » :

- [purkəʒva] *pourr që j'vâ* (pour que j'aille) (≠ *pourr q'i va*)
- [parləmā] *parlément* (langue, parler) (≠ *parl(an)ss*) ≠ (*juj*)ment)
- [ipartdəmē] *i partt dëmèn* (ils partent demain) (≠ *i vièn dmèn*)

2.4. Diphtongue, voyelle longue ou voyelle suivie d'un <y> ?

Une diphtongue présente deux éléments (voyelle et glide) de façon constante, quelle que soit la place du mot dans l'énoncé. Par exemple le mot *baoy* sera prononcé [baw] quelle que soit la place du mot dans un énoncé.

Une diphtongue ne doit pas être confondue avec une voyelle longue. Une telle voyelle pourra diphtonguer en position accentuée (mot en fin de phrase) ou être raccourcie en position non accentuée. Par exemple l'énoncé *la prêe* pourra être prononcé [lapre] dans *la prêe d'ahaot* et [laprej] dans *i son den la prêe*. De la même façon la voyelle du mot *chân* pourra être diphtonguée dans *i son den l'chân* mais être raccourcie dans *l'chân d'ahaot*.

Une diphtongue dont le deuxième élément est un [j] ne doit être confondue avec une voyelle suivie du phonème [j]. Par exemple dans la conjugaison du verbe *envoay*, on dit [ʒãváj]. Il faut écrire cet énoncé *j'envoay* et non *j'envàï* puisque ici le radical est *envoay-*.

2.5. Écrire <e>, <eu> ou « rien » devant <r> ou <l> suivi d'une consonne ?

Avant d'écrire un <e> voire un <eu> (ou encore <é>, <è>) devant les sonantes <r> ou <l>, il faut d'abord s'assurer si l'on ne serait pas dans le cas d'une prononciation syllabique d'une sonante. Plusieurs procédés permettent de déceler une éventuelle consonne syllabique.

En début de mot, on peut voir si le fait de changer un mot à gauche a un impact sur la prononciation du mot à écrire. Si la voyelle disparaît, on est dans le cas d'un r syllabique. Par exemple, si on pense entendre [ənərmẽz], le fait de changer l'article dans [larmẽz] permet de déceler qu'en fait on entend [ənɾmẽz]. Dans le cas d'un verbe, on pourra changer de pronom ; par exemple on peut écrire *j'rovièn* puisque on dit par ailleurs *i rovièn*.

À l'intérieur d'un mot ou en finale, on pourra changer le suffixe du nom ou la finale de la conjugaison. Par exemple on peut écrire *i subll* car on dit par ailleurs *vou sublêe*. On peut aussi écrire *tu montrrà* [tymõɾɾa] du fait qu'on dit *vou montrêe*. Pour un préfixe, on pourra changer le radical ; ainsi on peut écrire *s'entroâer* puisque par ailleurs on dit *s'entraïde*.

Une écoute attentive permet aussi de déceler que dans le cas d'une consonne syllabique, la voyelle entendue est particulièrement brève, contrairement au cas d'une voyelle suivie de [r] ou [l]. Par exemple dans *Rq̄hulêe* [ɾcyle:] (Reculez !), le [ɾ] pourra être éventuellement entendu comme un [r] introduit par un « petit » [ə], mais ce dernier sera plus bref que dans *espass* [əspas] (espace).

On peut aussi disposer d'indices étymologiques : la chute d'une voyelle a pu avoir donné une fonction syllabique à la sonante : *brbî* (latin *berbicum*), *brton* (latin *britonis*)...

2.6. Accent, tréma ou tilde sur une majuscule

Dans le cas de l'emploi de majuscules, on écrira les signes diacritiques (accents ou tilde) prévus sur les lettres afin de bien identifier chaque graphème à la lecture. Pour une frappe sur clavier d'ordinateur de modèle français, on pourra utiliser les raccourcis ci-dessous.

À	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+A
Â	CIRCONFLEXE puis SHIFT+A
Ë	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+E
È	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+E
É	CTRL+4 puis SHIFT+E
Ê	CIRCONFLEXE puis SHIFT+E
Î	CIRCONFLEXE puis SHIFT+I
Ñ	CTRL+ALT+2 puis SHIFT+N
Ö	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+O
Ô	CIRCONFLEXE puis SHIFT+O
Û	SHIFT+TRÉMA puis SHIFT+U
Ù	CTRL+ALT+7 puis SHIFT+U
Û	CIRCONFLEXE puis SHIFT+U

3. Consonne finale

3.1. Consonne implicite

Une consonne implicite est une consonne qui n'est pas manifeste dans certaines formes d'un radical et qui apparaît dans des formes dérivées : au féminin, dans la conjugaison, devant un suffixe... Par exemple [grã:] a pour féminin [grã:d]. Il y a donc ici un [d] dans la forme masculine du mot, qui est explicité dans la forme féminine. De même il y a un [t] implicite dans [ipar] puisque l'on dit [vuparte]. Dans le cas d'un nom, d'un adjectif, d'un verbe ou d'un adverbe, on écrira (généralement) un graphème muet pour la consonne implicite. Par contre pour l'ensemble des morphèmes, ce principe d'écriture ne s'applique pas : on n'écrit pas de graphème muet.

Les consonnes qui ne figurent pas dans le tableau 12 ci-dessous ne sont pas concernées par cette règle de transcription, ou bien parce qu'on ne les trouve pas en situation implicite ou bien parce que la série de mots concernée est relativement réduite (voir III-5.1.1 pour plus de détails sur ce choix orthographique).

Par ailleurs, lorsqu'un [n] suivant une voyelle nasale apparaît, la transcription de la voyelle nasale suffit. Par exemple on écrira *bon* qui dérivent en *aboni* (améliorer).

Tableau 12 – Transcription d’une consonne implicite

phonème	graphème final muet	exemples
ʃ	c	<i>blânc</i> (blanc) > <i>blânchi</i> (blanchir)
d	d	<i>rond</i> (rondi) > <i>rondi</i> (s’arrondir)
l	l	<i>journal</i> (quotidien) > <i>journalier</i> (employé à la journée)
r	r	<i>qlher</i> (clair) > <i>eqlherer</i> (éclairer)
s	s	<i>fons</i> (profond) > <i>fonse</i> (s’enfoncer)
t	t	<i>chaplèt</i> (chapelet) > <i>chaplète</i> (dire des chapelets)
z	z	<i>jalouz</i> (jaloux) > <i>jalouzte</i> (jalousie)

3.2. Consonne muette pour unification

Les consonnes du tableau 12 (et seulement celles-ci) sont disponibles à des fins d’unification dans les cas d’alternances dialectales entre une absence et une présence de consonne. Par exemple on peut écrire pouvaer avec un <-r> dans la mesure où cette consonne apparaît dans certaines variantes telles que *pouvèrr*. L’emploi de muettes à des fins d’unification ne sera toutefois pas prioritaire sur la notation d’une consonne implicite (qui serait éventuellement différente, dans la forme la plus courante, de celle prononcée dans une variante). Par exemple on n’écrira pas *naes* pour unifier [na] et [naijs] (noir) dans la mesure où le féminin est couramment *nàirr* ; on écrira *naer* en transcription unifiée.

3.3. Consonne finale prononcée

Pour la transcription d’une finale prononcée en finale, il faut distinguer deux cas, suivant qu’il y a ou non une consonne implicite après la consonne prononcée. Dans le cas où il y a une consonne implicite, la seule présence d’une muette en finale absolue rend obligatoire la prononciation de la consonne précédente. Par exemple, [ɛ̃gar] s’écrira *gars* puisqu’un [s] apparaît dans des dérivés tels que *garsây*.

En l’absence de consonne implicite à droite, la consonne finale sera transcrite ou bien par un simple graphème ou bien par un graphème double, tel qu’indiqué au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 – Consonne prononcée en finale absolue

phonème	graphème simple ou doublé	exemples
b	b	<i>janb</i> (jambe), <i>ézib</i> (facile, aisé), <i>èrb</i> (herbe)
ʃ	ch	<i>blânch</i> (blanche)
d	dd	<i>pondd</i> (pondre), <i>rondd</i> (ronde)
f	f	<i>alif</i> (actif, dégourdi)
g	g	<i>bog</i> (bogue de châtaigne), <i>long</i> (longue)
ʒ	j	<i>imaij</i> (image), <i>juj</i> (juge)
ʝ	gn	<i>Brèngn</i> (Bretagne), <i>i pign</i> (il pleurniche)
l	ll	<i>poull</i> (poule), <i>matinall</i> (matinale)

(l)	ll	<i>i soufl</i> (il souffle), <i>a gonfl</i> (elle gonfle)
m	m	<i>dem</i> (crème), <i>fom</i> (femme)
n après voyelle orale	nn	<i>aminn</i> (amie), <i>la sienn</i> (celle), <i>tu dönn</i> (tu donnes)
n après voyelle nasale	ñ	<i>aveinñ</i> (avoine), <i>Jânñ</i> (Jeanne), <i>la smènñ</i> (la semaine), <i>tu donñ</i> (tu donnes)
n après ð (transcription unifiée)	n	<i>tu donn</i> (tu donnes), <i>bonn</i> (bonne)
p	p	<i>dêe nip</i> (des vêtements), <i>o qoup</i> (elle coupe)
k	q	<i>prendd dë piq</i> (prendre par bouture), <i>poq</i> (main)
r	rr	<i>chântouerr</i> (chanteuse), <i>nairr</i> (noire)
(r)	rr	<i>il'entr</i> (il entre), <i>è montrr</i> (elle montre)
s	ss	<i>benefiss</i> (bénéfice), <i>grouss</i> (grosse)
t	tt	<i>adfortt</i> (absente), <i>boudëtt</i> (mignone, gentille)
v	v	<i>saq'ariv</i> (ça arrive), <i>bontiv</i> (naïve)
j	y	<i>pây</i> (paille), <i>fiy</i> (fille)
z	zz	<i>bitrouzz</i> (bergère), <i>râzz</i> (rase), <i>chminzz</i> (chemise)

4. Consonne forte ou double hors finale

Le redoublement d'une consonne est un fait courant en gallo. Il se traduit par une prononciation « forte » de cette consonne. À l'intérieur du mot comme en initiale, il sera transcrit par un redoublement de lettre.

- i mirra* [imirra] il regardera
- ùnn montrrî* [ənmɔ̃tʀi:] une exposition
- i nn'a amne* [innaamnə] (il en a amené)
- jë ll'e rtrouve* [ʒəllərtruvə] (je l'ai retrouvé)
- i vièn ttalourr* [ivjəttalurr] (il vient tout à l'heure)

5. Liaisons

5.1. Liaison et pluriel du nom

Se reporter au § V-6.1.2.

5.2. Liaison en [n]

Pour un déterminant, une préposition, un adverbe (...) terminant par une voyelle nasale, une liaison en [n] apparaît avec le mot qui suit (nom, adjectif, participe passé) s'il commence par une voyelle. Dans ce cas on notera seulement le mot à gauche accolé au mot à droite par l'intermédiaire d'une apostrophe.

- èn'om* [ɛ̃nnɔ̃m]
- bèn'arive* [bɛ̃narivə]
- en'alant* [ānalā:]

Dans de rares cas (dialectaux), on rencontrera une voyelle dénasalisée. On utilisera alors un tilde sur le <n>.

uñ'om [ynõm] (un homme)

5.3. Morphèmes

Pour les morphèmes concernés par la liaison, une consonne finale apparaît alors qu'elle est absente devant une consonne. Rappelons que dans ce dernier cas aucune consonne n'est écrite en fin de morphème. En cas de liaison, on écrira la consonne suivie d'une apostrophe accolée au mot suivant.

il'on (= *i von*)

vouz'arivée (= *vou vnée*)

Si devant voyelle le morphème est réduit à une ou deux consonnes, on accolera le morphème par l'apostrophe au mot suivant :

v'arivée (= *vou pnée*)

o mn'epiy (= *o mon qoutèl*)

Attention, en cas de liaison en [z] devant un nom, la particule *z'* sera écrite séparément du mot à gauche (voir § V-6.1.2) :

lou z'ouray (= *lou dèi*)

Si un morphème d'une lettre est suivi d'un <z> du pluriel, les deux lettres seront séparées d'une apostrophe.

su l'z'epaonn

j'on d'z'epiy

Pour un morphème établissant une liaison en [n], voir plus haut au § V-5.2.

5.4. Adjectifs numéraux

Les adjectifs numéraux suivent les règles de transcription des lexèmes en matière de consonne implicite. Mais dans le cas d'une liaison, là encore on utilisera une apostrophe.

üit'epiy (= *üit broch*)

sinq'om (= *sin bonom*)

5.5. Absence de liaison

Dans les dialectes où la consonne [h] n'est pas attestée, le point séparateur à l'initiale (devant la voyelle) sera un indicateur de l'absence de liaison.

la .âe (la haie)

i .uch (il crie, il appelle)

6. Écrire un nom

6.1. Pluriel

Le nombre du nom peut être marqué par le déterminant, par la liaison en [z], et par la voyelle finale du nom.

6.1.1. Déterminant

Attention ! Dans tous les cas, le déterminant du nom ne portera pas de <z> ou <s> final au pluriel.

dêe, lêe, mêe, sêe, nô, lou...

6.1.2. Liaison en [z]

Généralement un [z] apparaît devant un nom commençant par une voyelle et précédé d'un mot pluriel (déterminant, adjectif numéral), un adjectif épithète pouvant être interposé. On écrira alors un <z> accolé par une apostrophe au nom.

lêe z'èrb (les herbes)

lêe grandd z'èrb (les grandes herbes)

sent z'epiy (cent épingles)

êe z'efant (aux enfants)

6.1.3. Voyelle finale

Dans une grande partie nord du pays gallo, le nombre peut être marqué sur la voyelle en finale absolue du nom. Attention ! Aucun <z> ni <s> ne sera ajouté en fin de mot au pluriel :

[ẽmo] *un mot* (un mot)

[de:mo] *dée mô*t (des mots)

[ẽnoœ] *un'eu* (un œuf)

[de:zø] *dée z'eû* (des œufs)

[ẽsɔlə] *un soler* (un soulier)

[de:sɔle:] *dée soléer* (des souliers)

[ẽgrɲjə] *un grenier* (un grenier)

[de:grɲje:] *dée grniéer* (des greniers)

[ẽnanimɑ] *un'animal* (un animal)

[de:zanimaw] *dée z'animao* (des animaux)

[ẽmɔrsɛ] *un morsèl* (un morceau)

[de:mɔrsjaw] *dée morsiao* (des morceaux)

Au sud, le nombre n'étant généralement pas marqué en finale de nom, le nom sera écrit d'une seule manière.

*(èn, dé) poumier ; (lë, lé) mô*t ; *(lë, lé) chapiao...*

Pour des écrits de type unifié (destiné à tout gallophone), on retiendra la forme du nord puisqu'elle est majoritaire :

*un mot, dée mô*t

un soler, dée soléer

un'animal, dée z'animao

6.2. Noms composés

Les mots composés incluront un trait d'union <-> séparant les composants :

un'abat-vent (un volet)

ùnn Marî-baloss (une bavarde)

un tièn-mèn (une rampe)

À l'intérieur du mot composé, l'apostrophe <'> sera conservée. Par exemple :

un bat-d'la-hann (un vagabond)

6.3. Noms propres

Les noms de lieux et de personnes (physiques ou morales), ainsi que les noms de marque porteront une majuscule en initiale.

lë Jôzon éet'arive (Joseph est arrivé)

tu vièn ti, Milî ? (est-ce que tu viens, Émilie ?)

vou dizée Renn ou bèn Reinñ ? (vous dites « Renn » ou « Reinñ » (Rennes) ?)

j'vivon tou en'Urop (nous vivons tous en Europe)

Nous ne considérons pas les adjectifs « ethniques », même « substantivés », comme des noms propres. Ils ne porteront pas de majuscule.

lë parlëment anghééz (la langue anglaise)

lée brton (les Bretons)

7. Écrire un verbe

7.1. Consonnes finales muettes

7.1.1. Consonne implicite

La référence à un étymon n'étant pas un critère d'écriture, la transcription des verbes se contentera, le cas échéant de respecter les règles de restitution des consonnes implicites (voir § V-3.1). On fera donc attention à ne pas calquer machinalement en gallo l'usage de consonnes muettes utilisées en français.

Par exemple, la conjugaison du verbe *chante* (chanter) au présent sera simplement :

chantt, chantt, chantt, chanton, chanté, chantt (*chanten*)

Autres exemple, on écrira *rendd, prendd, ou pendd* et non **rendr, *prendr* ou **pendr* car le <r> ne restituerait pas ici d'éventuelle consonne implicite de fin de radical.

Le verbe *fèrr* pourra s'écrire au présent :

fèz, fèz, fèz, fèzon, fèzé (fètt), fon

7.1.2. Consonne d'unification <-t>

Pour une transcription unifiée, on utilisera un <t> muet en finale à la 3^e personne du singulier de l'imparfait et du conditionnel à des fins d'unification. La valeur de base de la finale <-et> est donc <-e> mais on signale aussi par là la variante en <-ett>.

7.2. Consonnes initiales dans « zu », « zeù », « yéett » ou « déett »

Dans certains usages, le participe passé du verbe *avaer* est introduit par un [z]. Dans d'autre le verbe *éett* à l'infinitif est dialectalement et régulièrement introduit par un [j] ou un [d]. Dans la mesure où ces consonnes sont lexicalisées, elles sont écrites « dans le mot » :

il'a zu

ol'a zeù

i va yéett rendu amatin (il va être arrivé là-bas ce matin)

pourr pâ dêett enbétée (pour ne pas être embêtée)

7.3. Conjugaisons du premier groupe

À titre d'exemple de transcription, voici les terminaisons des temps simples pour les verbes du premier groupe (du type *arive*).

Nota bene : Généralement les verbes en *-qe* et en *-ge* suivent ces conjugaisons, y compris au passé simple : *i piqi, i debogi*... La transcription avec <qh> ou <gh> au passé simple n'est donc pas justifiée, sauf à l'extrême ouest, à la limite avec le breton.

Tableau 14 – Terminaisons des temps simples d'un verbe du premier groupe

① Les formes entre parenthèses sont des variantes.

nombre & personne	présent	passé simple	imparfait	futur	conditionnel
Sg 1	-	i	ée (è, â, ài, a)	re (ré, rè)	rée (rè, râ, rà, ra)
Sg 2	-	i	ée (è, â, ài, a)	râ (ra)	rée (rè, râ, rà, ra)
Sg 3	-	i	et (ett, é)	ra	ret (rett, ré)
Pl 1	on	im (itt)	ion (èn)	ron	rion (rèn)
Pl 2	ée	itt	iée	rée	riée
Pl 3	-(en)	irr (itt)	èn (ein, â, ài, a, ion)	ron	rèn (rein, râ, rà, ra, rion)
infinitif	e				
participe passé masculin, féminin	e, ée				
participe présent	ant				

8. Écrire un morphème

8.1. Pas de consonne muette en finale hors liaison

Nous utilisons ici le le terme de *morphème* au sens de morphème grammatical (déterminant, préposition, pronom personnel, etc) par opposition au *lexème* ou morphème lexical (nom, verbe, adjectif, adverbe). Cette classification peut se discuter, cependant pour notre part elle définit deux catégories de mots qui suivent des règles distinctes en matière d'écriture des consonnes implicites.

Un morphème ne porte pas de consonne muette en finale (voir § III-5.3 pour davantage d'information sur ce choix graphique) :

i, nou, vou, yeû, lée...

8.2. Liaison

Dans le cas d'une liaison, la consonne du morphème est accolée par une apostrophe à la voyelle qui commence le mot suivant :

i nouz'em bèn (il nous aime bien)

j'lâz'emmenn (je l'enmène)

il'ariv (il arrive)

al'i va (elle y va)

tout'ée la (tout est la)

q'ouz'alejiée (que vous alliez)¹⁰⁹

8.3. Morphème composé d'une consonne simple ou doublée

Dans le cas d'un morphème composé d'une consonne simple ou doublée, il est accolé au mot suivant par une apostrophe :

s'ée li q'ée arive (c'est lui qui est arrivé)

j'part (je pars)

tu ll'envay (tu l'envoies)

8.4. Morphème en <-i>, <-ou>, <-u>

Dans certains usages, la voyelle finale d'un morphème en <-i>, <-ou>, <-u> est articulée en glide avec la voyelle qui commence le mot suivant : [j], [w], [ɥ]. Dans ce cas on accolera le morphème avec le mot suivant par une apostrophe :

tu'ée boudèt (tu es gentil)

jë li'avet pâmein dit (je lui avait pourtant dit)

i'enn'a (il y en a)

8.5. Particule postposée du démonstratif

Les adjectifs et pronoms démonstratifs utilisent des particules postposées telles que [si] ou [isi], [la] ou [ilə]. Ces particules sont accolées au nom ou au pronom par un trait d'union.

l'om-si

sti-si

la fiy-la

sëtt-la

Nota bene : Hormis pour le démonstratif et les noms composés, le trait d'union n'est pas retenu en Moga. On écrira par exemple : *Vièn tu ?* ou *Tu vièn ti ?*

¹⁰⁹ Dagüet A., 1890, p. 49.

8.6. Cas du pronom personnel neutre « sa »

Un [k] ou un [j] peut apparaître quand le pronom neutre est placé devant un verbe commençant par un [a] (*avaer, arive*, etc) voire devant d'autres voyelles. Cette consonne étant liée au pronom, on écrira *saq'* ou *say'*:

saq'ée vrae (c'est vrai)

say'ariv (ça arrive)

8.7. Particule interrogative « ti »

La particule *ti* est écrite sans ajout d'un trait d'union qui le relierait au verbe :

Tu vièn ti ? (Est-ce que tu viens demain ?)

8.8. Pronom sujet postposé

Le pronom sujet postposé est écrit sans ajout d'un trait d'union qui le relierait au verbe :

Vièn tu ? (Viens-tu ?)

Dans le cas d'un amalgame du verbe avec le pronom *ou(z')*, une apostrophe reliera le verbe et le pronom :

Vn'ou dmèn ? (Venez-vous demain ?)

Al'ouz'en ! (Allez-vous-en !)¹¹⁰

¹¹⁰ Dagüet A., 1890, p. 37.

PARTIE VI
-
ANNEXES

1. Bibliographie

- ANGOULARD Jean-Pierre, 2006 (a), « Natures de schwa en gallo (ou « il y a schwa, schwa et schwa ») », *Actes des XXVI^e Journées d'Etude sur la Parole*, Dinard, p. 337-340, (<http://JEP2006.irisa.fr>).
- ANGOULARD Jean-Pierre, 2006 (b), *Phonologie déclarative*, Paris : CNRS Éditions.
- AUFFRAY Régis, 2002, *Évolution phonétique du latin vers le gallo (complément)*, (inédit).
- AUFFRAY Régis, 2007, *Mon écriture du gallo*, (inédit).
- BAUGE Jean-Yves, MAGOT Thierry, MOTROT Laurent, 1984, "Graphie unifiée interdialectale pour une langue bretonne romane moderne", *Nostre lenghe aneit I*, pp. 3-48.
- BIDON Alain, 1982, « Encâilloutaïge », *Anthologie de littérature gallèse contemporaine*, Plérin : Les Amis du Parler Gallo, pp. 46-47.
- BOURHY Denise, BROHAN Léon, DANILO Désiré, DERIANO Patrick, HAMON Fernande, LA PARBATTE (atelier gallo de l'ass.), LE BORGNE Bernard, LE DOURNEUF Maurice, ORRIÈRE Jacqueline, SIMON Crisstof, 2004, *Haute Bretagne. Paroles et écrits. Haute Bertagne. Parlements e ecrivaijes*. Saint Caradec : Centre Marc Le Bris.
- CAUBET Dominique, CHAKER Salem, SIBILLE Jean, 2002, *Codification des langues de France*, Paris : L'Harmattan.
- CHAUVEAU Jean-Paul, 1984, *Le gallo : une présentation*, Rennes : CRDP.
- CHAUVEAU Jean-Paul, 1989, *Évolutions phonétiques en Gallo*, Paris : CNRS.
- CORNISH LANGUAGE PARTNERSHIP'S LINGUISTIC WORKING GROUP, 2007, *A proposed standard written form of Cornish (Revision 11)*, The Authors (www.kernowak.com).
- DAGNET Amand, 1890, *Le patois fougerais (dialecte haut-breton)*, Laval : Imprimerie Camille Bonnieux.
- DAVID Fernand, 1982, « Petit naeu a pei et grand dérangement », *Anthologie de littérature gallèse contemporaine*, Plérin : Les Amis du Parler Gallo.
- DEGUILLAUME Robert, 1998, *Dictionnaire français-gallo gallo-français*, Quévert : Éditions Deguillaume.
- DENYS Adèle, 1987, *Vie et histoires d'autrefois en pays gallo*, Rennes : Jean-Luc Noget.
- DERIANO Patrik, 2005, *Grammaire du gallo*, Ploudalmézeau : Label LN.
- D'HERVÉ Gildas, 2005, « Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo », *Marges linguistiques*, n°10, pp. 262-281.
- DOTTIN Georges, LANGOUËT J., 1901 (rééd. 1970), *Glossaire du parler de Pléchâtel*, Rennes (rééd. Genève : Slatkine Reprints).
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MERCELLESI Jean-Baptiste, MÉVEL Jean-Pierre, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- FLEURIOT Léon, 1982, « Le gallo et les langues celtiques », *Cahiers du LERG*, n°1, Rennes : Laboratoire d'Études et de Recherches Gallèses.

- GAUTIER Michel, 1993, *Grammaire du poitevin-saintongeais*, Mougou : Geste Éditions.
- GUILLOCHON-GUILLOUËT Marguerite, 1982, « La veuille maison », *Anthologie de littérature gallèse contemporaine*, Plérin : Les Amis du Parler Gallo, p. 104.
- GUILLAUME Gabriel & CHAUVEAU Jean-Paul, 1975, *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, tome I, Paris : CNRS.
- KOGREH Ujeen, 2000, « En vilàj ben trenwkhil », *Pihern*, n° 20, pp. 2-4.
- LE COQ André, 2001, *Les Caoseries à Matao*, Merdrignac : Le Maire.
- LE COQ André, 2007, (document inédit présentant une liste de graphèmes et un texte en illustration).
- LERAY Christian, 1985, *Analyse phonologique d'un idiolecte gallo*, Université de Rennes 2 Haute Bretagne. *Mémoire de maîtrise en Sciences du langage sous la direction d'Henriette Walter*.
- ÔBRÉE Bèrtran [Ôbrée Bertran, Aubrée Bertrand], 1998, *Les sonantes et la syllabe en gallo. Approche glossologique du gallo et critique du concept de métathèse de r*, Université de Rennes 2 Haute Bretagne.
- ÔBRÉE Bèrtran [Ôbrée Bertran], 1995, *Motier de galo. Galo-francés e francés-galo. Dictionnaire de gallo. Gallo-français et français-gallo*, Le Verger : Bertaeyn Galeizz.
- ÔBRÉE Bèrtran [Aubrée Bertrand], 1991, « Bretagne gallèse et la question graphique. 15 ans d'histoire », *Le gallo. Du patois à la langue écrite*, Concoret : Bretagne Gallèse, pp. 21-25.
- RAMEL Jean-Luc, 1991, « Des initiatives orthographiques pour le gallo », *Le gallo. Du patois à la langue écrite*, Concoret : Bretagne Gallèse, pp. 13-19.
- RAUDE Alan J., 1978, *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, La Gacilly : La Nation Bretonne.
- SÉBILLOT Paul, 1882 [rééd. 1967], *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, tome II, Paris : G.-P. Maisonneuve & Larose.

2. Abréviations

- ALBRAM *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine* (cf Guillaume G. & Chauveau J.-P., 1975).
- ANEIT Revue *Aneit* et association du même nom (cf Bauge J.Y., Magot Th., Motrot L., 1984).
- ELG Système orthographique présenté dans *Écrire le gallo* (Raude A., 1978).
- MOTIER *Motier de galo* (Ôbrée B., 1995).
- VANTYÉ Association *Vantyé* publiant la revue *Pihern* (cf Kogreh U., 2000)

3. Codes phonétiques

Les codes phonétiques utilisés sont ceux de l'Alphabet Phonétique International.

3.1. Consonnes

API	exemples en français ou autres langues	exemples en gallo
b	bois	baom
ʃ	choix	chante
d	donc	dam
f	fou	fouée
g	galette	goull
ʒ	gai (français populaire)	ghibèt
h	hard (anglais)	haot
ʒ	joie	jalouz
k	car	qatorzz
c	qui (français populaire)	qhèt
l	loin	lorieûz
l̥	bottle (anglais)	i subll, i souflra
ʎ	figlio (italien), lluvia (espagnol)	qlyôz
m	mou	mâri
n	nuit	naij
ɲ	bagne	châtèngn
p	pont	paivr
r	pero (espagnol) (r roulé)	rôz
ʀ	Brno (tchèque)	gmouy, ùnn ruèt, groue, prie
s	soie	sia
t	toit	otou
v	voie	vnèll
z	zut	zieû

3.2. Voyelles

API	exemples en français ou autres langues	exemples en gallo
a	patte	bras
ɑ	pâte	grâs
ã	grand	lonten
e	dé	La mézon
ɛ	serre	du lèt
ə	se	la bonte
ẽ	main	rèn
i	mi	itou
ɔ	sol	qott
o	drôle, saule	dôs
õ	son	onbrin

œ	sœur	beu
ø	eux	beû
œ̃	un	brûn
y	bu	umèn
u	bout	boull
:	(voyelle longue)	la prêe, grând, du fein

3.3. Glides

<i>API</i>	<i>exemples en français ou autres langues</i>	<i>exemples en gallo</i>
w	oui	wètt, ouèss
ɥ	huile	üètt, uill
j	yoga	yandra, iao, fiy